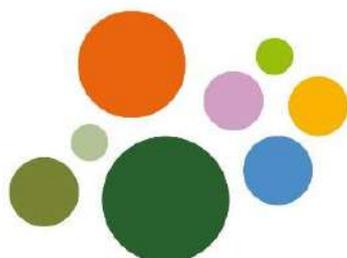


RAPPORT D'ACTIVITE

2020

Poher
communauté



Poc'hêr
kumuniezh

Sommaire

✦ Préambule.....	4
✦ Le territoire.....	5
✦ <u>Les compétences</u>	6
✦ <u>Le développement économique</u>	10
✦ <u>Tourisme</u>	21
✦ <u>Centre d'interprétation virtuel de Vorgium</u>	32
✦ <u>Enfance, Jeunesse et Sports</u>	41
✦ <u>Transport</u>	54
✦ <u>Habitat</u>	65
✦ <u>L'aménagement</u>	69
✦ <u>L'école de musique du Poher</u>	74
✦ <u>Résidence autonomie La Salette</u>	94
✦ <u>L'accueil des gens du voyage</u>	109
✦ <u>Logement temporaire et d'urgence</u>	111
✦ <u>La Gestion des Milieux Aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)</u>	112
✦ <u>Le projet de transfert de compétences Eau et Assainissement</u> ..	113
✦ <u>Service espaces verts</u>	117
✦ <u>Maison de Service Au Public</u>	119
✦ <u>Maison pluridisciplinaire de santé</u>	122

ANNEXES

- ✦ Financières
- ✦ Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets
- ✦ Rapport annuel du Service Public d'Assainissement Non Collectif

Préambule

Article L.5211.39 du Code des Collectivités territoriales (loi du 12 juillet 1999-article 40)

« Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune-membre ou à la demande de ce dernier. Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale ».

L'installation du nouveau conseil communautaire a eu lieu le 11 juillet 2020.

Le Conseil communautaire

Composé de 33 membres titulaires, il s'est réuni 7 fois en 2020.

Le Bureau communautaire

Composé de 17 membres, Il s'est réuni 19 fois (dont 9 bureaux dématérialisés) en 2020 pour traiter de façon collégiale les points inscrits à l'ordre du jour.

Les commissions

Au nombre de 6, elles sont réunies régulièrement pour traiter les questions qui relèvent de leurs champs de réflexion.

Le territoire

Au cœur de la Bretagne - 11 communes, sur 2 départements (29 et 22)

16 186 population totale en vigueur au 1er janvier 2021

15 394 population municipale en vigueur au 1er janvier 2021

- 30 120 ha de superficie
- 2 millions d'habitants à moins d'une heure de route

Population totale 2018
en vigueur au 01/01/2021

Carhaix	7776
Cléden-Poher	1169
Plounevezel	1227
Poullaouen	1522
Kergloff	894
Le Moustoir	682
Motreff	716
Saint-Hernin	774
Plévin	766
Treffrin	555
Tréogan	105



Les compétences

COMPETENCES

La Communauté de communes exerce de plein droit en lieu et place des communes membres, pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, les compétences énoncées aux articles 5, 6, 7 et 8 tels qu'approuvés par l'arrêté interpréfectoral du 17 avril 2018, à savoir :

COMPETENCES OBLIGATOIRES

1°) - Aménagement de l'espace communautaire.

- A - Schéma de cohérence territoriale (S.C.O.T.) et schéma de secteur ;
- B - Aménagement rural ;
- C - Mise en place et gestion d'un Système d'Informations Géographiques communautaire,
- D - Communications électroniques : La création, l'établissement, et l'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques et toutes les opérations nécessaires pour y parvenir ainsi que la fourniture de services de communications électroniques aux utilisateurs finaux en cas d'insuffisance de l'initiative privée, hors compétence du Département ou de la Région en matière de communications électroniques.

2°) - Développement économique.

A - Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, commerciale, touristique, portuaire ou aéroportuaire.

Étant entendu que la définition retenue des zones d'activités est la suivante « Concentration ou regroupement d'activités économiques sur un périmètre donné et correspondant à une opération d'aménagement ». Par conséquent, sont notamment exclus les sites isolés, les secteurs qui n'ont pas donné lieu à une opération d'aménagement (ZAC, permis d'aménager...), les secteurs intégrés au tissu urbain et ne bénéficiant pas d'équipement public propre à leur desserte (voiries, réseaux, espaces verts...).

B - La politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

Sont d'intérêt communautaire :

- L'aide au maintien des commerces ou services de proximité selon les critères suivants :
 - Le champ d'intervention est limité aux communes de moins de 2000 habitants qui ont un tissu commercial fragile ou inexistant
 - Le commerce ou le service devra répondre à des besoins de 1ère nécessité qui ne sont pas satisfaits ou ne le seraient plus dans un avenir proche.
 - L'investissement servira à favoriser une initiative privée défaillante et ce, sans induire de distorsion majeure de concurrence
 - Le projet doit être apprécié dans des conditions viables pour le futur exploitant et dans un contexte d'évolution des besoins de la population.
- L'élaboration d'un schéma de développement commercial

C – Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17

D – Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

3°) Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage (depuis le 1/01/2017)

4°) Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés

5°) Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (depuis le 1^{er} janvier 2018)

COMPETENCES OPTIONNELLES

1°) Protection et mise en valeur de l'environnement

A- Élaboration d'un plan communautaire d'environnement visant à :

- dresser un diagnostic des actions de protection et de mise en valeur de l'environnement.
- définir des objectifs et des priorités.
- mettre en place un programme d'actions pour la protection, l'amélioration, l'initiation, l'interprétation de l'environnement et du cadre de vie.
- proposer des conditions de réalisation des actions, des sources de financement et le niveau de décision.
- assurer l'animation de l'élaboration du plan d'environnement et son suivi.

B- Des actions, soutien financier aux opérations de sensibilisation à la protection de l'environnement et à la mise en œuvre d'actions de développement durable.

2°) Politique du logement et du cadre de vie

A- Élaboration, suivi, mise en œuvre, animation, adaptation et évaluation d'un Programme Local de l'Habitat (PLH)

La communauté interviendra sur les actions définies dans le cadre du Programme Local de l'Habitat.

B- Le logement social collectif

La compétence s'articulera autour de 2 populations : personnes âgées et jeunes travailleurs dans le cadre du Foyer Logement Personnes Âgées de Poher communauté situé sur la commune de Carhaix ou de toute structure susceptible à l'avenir de s'y substituer et du Foyer de Jeunes Travailleurs de Poher communauté situé sur la commune de Carhaix.

C- Le logement social individuel

La compétence communautaire se limitera au rôle de coordinateur, notamment pour la présentation des projets dans le cadre du P.L.H. ainsi qu'à l'élaboration d'un plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs des lors que le P.L.H. sera exécutoire.

D- Le logement social temporaire et d'urgence de Poher communauté situé sur la commune de Carhaix

E- Le financement des partenaires associatifs en matière de logement

La Communauté se substituera aux communes dans le financement de ses partenaires associatifs intervenant sur le territoire communautaire

3°) Création, aménagement et entretien de la voirie

Les missions en matière de voirie sont :

La création, l'aménagement et la gestion des voiries internes aux zones d'activités et leurs dépendances

4°) Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

Les équipements d'intérêt communautaires sont :

- *La piscine*
- *Le vélodrome*
- *Palais des Sports*

5°) Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

6° « Politique de la ville : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville ».

COMPETENCES FACULTATIVES

1°) Réalisation d'une étude approfondie quant à l'harmonisation intercommunale de l'utilisation et de la réalisation d'équipements sportifs et culturels intercommunaux.

2°) Soutien aux activités hippiques d'intérêt communautaire participant à l'attractivité et l'animation du territoire sous forme d'une participation financière aux travaux d'investissement réalisés sur les équipements hippiques dudit territoire.

3°) Enfance - Jeunesse

Sont d'intérêt communautaire :

- La gestion de la Maison de l'Enfance et de la Famille
- L'accueil collectif des jeunes enfants 0-3 ans
- L'accueil et l'animation en faveur des publics 3-17ans : accueils collectifs de mineur
- La gestion et l'animation du point information jeunesse
- La gestion et l'animation du Relais Assistantes Maternelles
- La gestion et l'animation de la ludothèque
- La gestion et l'animation du lieu d'accueil Enfants - Parents
- Les bourses aux voyages pour les jeunes

4°) Développement de l'enseignement musical dans le cadre de l'école de musique communautaire et d'une mise en réseau au niveau intercommunautaire

5°) Versement de la contribution au budget du service départemental d'incendie et de secours

6°) Gestion et animation des espaces publics numériques, pour l'initiation à l'informatique et aux technologies de l'information et de la communication.

7°) Organisation et gestion d'un réseau de transports collectifs intercommunal comprenant :

- le transport urbain Hep le Bus ;
- le transport urbain Hep Le Bus Vieilles Charrues
- le transport à la demande TaxiCom ;
- le transport scolaire des élèves du primaire et du secondaire ;
- le transport extrascolaire à destination des infrastructures communautaires.
- Le transport saisonnier estival « Poher Plage »
- les études et les aménagements publics se rapportant à ce réseau dont le suivi du schéma directeur d'accessibilité –agenda d'accessibilité programmée du réseau de transports publics (Sd'AP)

8°) Réalisation d'une étude quant à la création d'une épicerie sociale

9°) Mener toutes réflexions et études jugées utiles pour permettre l'éventuelle prise en compte de nouvelles compétences

10°) Etude, portage et gestion de projets touristiques dont le centre de conservation, de valorisation et d'interprétation du patrimoine archéologique de Carhaix Vorgium

11°) Création, entretien et signalétique des chemins de randonnées d'intérêt communautaire

12°) Patrimoine : Valorisation et signalétique du patrimoine d'intérêt communautaire et notamment du patrimoine archéologique du territoire

13°) Réalisation d'équipements d'hébergements touristiques à vocation collective d'intérêt communautaire

14°) Service Public de contrôle de l'assainissement non collectif (SPANC)

Création et gestion d'un Service Public de contrôle de l'assainissement non collectif (SPANC) et assurer l'animation d'opérations groupées de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif défaillantes.

15°) Création, entretien et gestion d'une maison de santé communautaire

ASSISTANCE ET PRESTATIONS AUX COMMUNES

- Accompagnement à la conception et à la réalisation d'un aménagement ou d'un équipement pour le compte des communes qui le demanderont.

Cette assistance fera l'objet d'un contrat qui précisera les modalités techniques et financières de l'intervention et ce dans le cadre du respect des règles en matière de marchés publics.

- La maîtrise d'ouvrage, par substitution aux communes membres, pour le lancement d'appels d'offres ou l'achat groupé de fournitures.
- La coordination et l'organisation pour le compte des communes qui le demanderont de l'accueil périscolaire dans le cadre des TAP

NB : Une procédure de modification des statuts a été initié en 2021 en vue de permettre à Poher communauté de prendre la compétence Autorité Organisatrice de Mobilité (AOM)

Le développement économique

Chiffres clés 2020

- ▶ 1742 établissements dont :
 - 487 dans le domaine agricole
 - 247 établissements commerciaux,
 - 152 en construction
 - 92 établissements industriels
- ▶ Effectif estimé des établissements de Poher communauté de 5017 emplois

- ▶ 18 parcs d'activités :
 - 194 ha.
 - Taux de remplissage de 87%
 - Taux de commercialisation moyen de 4,55 ha sur ces 10 dernières années et 1,8ha par an ces 3 dernières années
 - Taux d'usage de 71% (rapport entre la surface bâtie et non bâtie utilisée et la surface d'espaces verts ou disponibles)

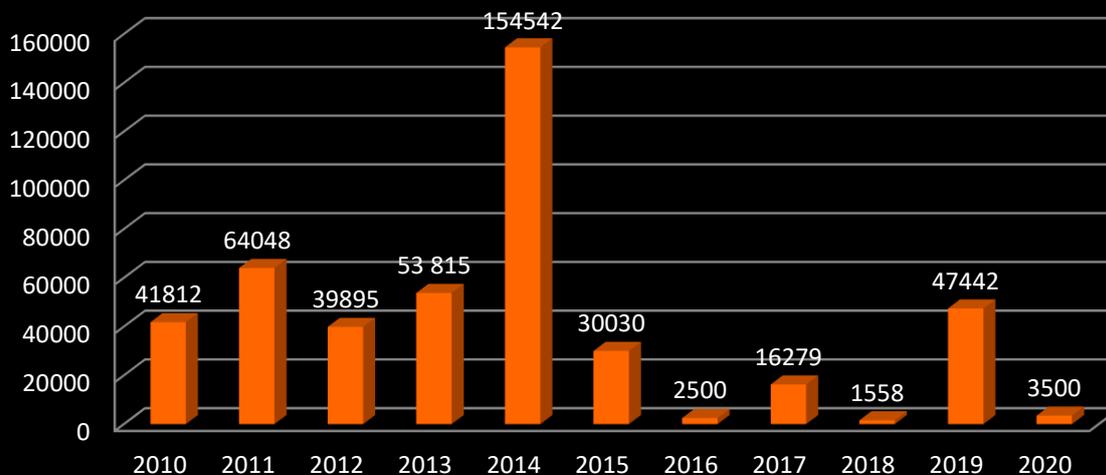
- ▶ 7 commerces de proximité communautaires
- ▶ 119 créations d'établissement en 2020 et 77 disparitions

En 2020, environ 80 porteurs de projets ont sollicité Poher communauté, majoritairement dans le cadre du contexte Covid (Informations, accompagnements sur les dispositifs) et pour des projets de développement, même si pour ces derniers le contexte sanitaire a marqué les projets (montée du e-commerce, installation de terrasse, appels à projets dans le cadre du plan de relance...).

Les parcs d'activités

Poher communauté compte 18 parcs d'activités pour une surface totale de 194 ha. Le taux de remplissage est de 87%. Le taux de commercialisation moyen est de 4.55ha sur ces 10 dernières années et 1,8ha ces 3 dernières années.

Evolution du nombre de m² cédés sur les zones d'activités de Poher communauté depuis 10 ans



En 2020, 3500m² ont notamment été cédés sur Kerhervé à Cléden-Poher pour les besoins de l'entreprise STMA, création d'une station de lavage Poids lourds.

Plusieurs programmes de développement des capacités d'accueil sont en cours :

- ▶ Le parc d'activités de **Kervoasdoué-Ouest** (Commercialisation tranche 1 et 2 en cours),
- ▶ Le parc d'activités de **Kergorvo** (commercialisation Tranche 1 en cours – Concession d'aménagement avec la SAFI) et de Kergorvo 2 (ZAC créée en 2015 – Arrêté de déclaration d'utilité publique juillet 2016– Dossier de réalisation validé en juin 2016 – concession d'aménagement avec la SAFI), avec notamment les projets de développement du pôle laitier SODIAAL/NUTRIBABIG/ EUROSERUM/ SYNUTRA.
- ▶ L'extension et la requalification du parc d'activités de **Kerhervé** dont la voirie et les réseaux divers ont été entièrement réhabilités en 2017 permettant de répondre aux attentes des entreprises de la zone et d'en développer l'attractivité. Un permis d'aménager pour une première tranche de viabilisation a été obtenu en novembre 2020. Les travaux de la 1^{ère} tranche seront engagés en 2021 pour répondre à la demande de deux porteurs de projets.
- ▶ Le parc d'activités de la **Métairie-Neuve** (Procédure réglementaire en cours – PLU approuvé en 2019, acquisition). Nouveau parc d'activités avec une dimension Industrielle/logistique mais également événementielle.



**Parcs d'activités de
Kergorvo 1 et 2– Carhaix**

**Parc d'activités de
Kerhervé – Cléden-Poher**



**Site Marine Harvest Kritsen -
Poullaouen**

**Futur Parc d'activités de
La Métairie Neuve–
Carhaix**



Des opérations permettant d'améliorer le niveau de service et donc la qualité des parcs d'activités sont également menées avec notamment :

- La signalétique des zones d'activités avec la mise en place de totems d'entrée de zones sur l'ensemble des zones d'activités de Poher communauté, de plaques entreprises et de signalétique directionnelle.



- Le développement du covoiturage
- Boucle énergétique d'autoconsommation collective à l'échelle des zones d'activités

L'immobilier d'entreprises

Pour les entreprises qui démarrent, la **Pépinière d'entreprises** dispose de 3 ateliers et 8 bureaux qui accueillent actuellement 8 entreprises :

- ▶ LES MARECHAUX DE L'ARREE : maréchaux ferrants
- ▶ L'EKIDE : Commerce en ligne de produits équitins
- ▶ MAK SERVICES : activité de formation
- ▶ DIAGNOSTIC AGENDA CORLOUER : activité de diagnostics immobiliers, audits et études énergétiques, expertises en valeur vénale, états des lieux.
- ▶ MV VETEMENTS : activité de vente de vêtements de travail personnalisables, dans le marquage textile publicitaire et la vente d'objets publicitaires
- ▶ FRANCE PARE BRISE : Réparation de pare-brise
 - ▶ ANSAMBLE : Elaboration et préparation de repas à domicile
 - ▶ MB Transports : Messagerie



Depuis son démarrage, la pépinière d'entreprises a accueilli plus de 60 locataires.

Depuis 2014, la pépinière accueille également un télécentre. Ce dernier permet d'offrir un espace de travail flexible disposant de services mutualisés (salle de réunion, photocopieuse...) dans un environnement agréable et adapté à la pratique du télétravail. En

2020, le télécentre a accueilli 4 utilisateurs sur 25 ½ journées contre 4 utilisateurs sur 28½ journées en 2019.



La pépinière des entreprises

Le télécentre de la pépinière des entreprises



Poher communauté tient également à jour une bourse des locaux disponibles sur le territoire permettant de proposer des solutions immobilières privées aux porteurs de projets.

Poher communauté dispose de **2 ateliers relais** pour les entreprises en développement :

- DS SMITH PACKAGING, cartonnerie qui travaille à 90 % pour le secteur agroalimentaire et couvre les cinq départements bretons, occupe 5000m² de bâtiment à vocation de plate-forme logistique sur le parc d'activités de Kervoasdoué à Carhaix.
- Le bâtiment Relais du Parc d'activités de La Villeneuve de 1300m², dont la cession à la SAS Cloarec a été validée par le conseil communautaire en 2019. La vente doit intervenir en 2021

**Bâtiment Relais parc
d'activités de la Villeneuve -
Carhaix**



DS SMITH PACKAGING - Carhaix

7 opérations de maintien des commerces de proximité ont été menées sur les communes rurales pour maintenir la vitalité commerciale des centre-bourgs et offrir à la population un service de proximité :

- L'alimentation de Kergloff reprise par Caroline LE BAIL en 2014
- L'épicerie de Poullaouen exploitée par Stéphanie GUILLOUX depuis 2015,
- La boucherie de Poullaouen reprise par Thierry Herviou en 2019
- La boulangerie-pâtisserie-alimentation de Cléden-Poher exploitées par Gwénaelle LECUYER depuis octobre 2019,
- Le bar alimentation du Moustoir exploitée par Sandrine PLUCHARD depuis 2019,
- Le bar-alimentation de Plounévèzel, le Kribi, exploité par Mickaël Quillec depuis octobre 2015
- Le Bar- Restaurant – Epicerie Le Tachenn à Treffrin en cours de reprise

Les bars et restaurants ont été impactés par les fermetures administratives liées à la crise du covid 19. Des exonérations de loyer ont été accordées par le bureau communautaire en 2020.



Bar Restaurant Epicerie
« Le Tachenn » à Treffrin

La promotion économique

En matière de promotion, Poher communauté dispose d'une plaquette mettant en exergue les atouts du territoire et deux documents spécifiques pour les filières agro-alimentaire (disponible en anglais et chinois) et logistique (disponible en anglais). Un film de promotion du territoire a également été réalisé. Ces outils permettent de prospecter de nouvelles entreprises mais également de présenter globalement l'offre de services aux entreprises sollicitant Poher communauté.

卡莱 您的创业之地

19个具有竞争力的创业园区

- 承接运输道路
- 通往污水处理中心
- 土地价格优惠

资源丰富的有利环境

- 水质优良 储备丰富的可饮用水
- 强大的农产品生产加工优势劳动力资源
- 44个专为年轻工作者提供的租赁住房

完善的工业服务

- 交通&物流: TSO, 冷冻运输, EFP, 冷藏库, CFPA, 公路铁路投资
- 产品包装: DS Smith packaging, Aprobola
- 设备维护: MCB
- 工业清洁: Poher Propreté
- 就业介绍: Adecco, Manpower, Randstad
- 企业家联盟: Trickit

他们选择了卡莱:

中国婴幼儿奶粉专家-圣元集团
动物饲料-SA Volailles du Poher
冷冻果蔬-SAS Dujardin
幼仔家禽-Save!
生鲜熟食-Société Youinou

个性化的项目支持

Poher communauté
动员所有部门全程陪伴您的项目进程:

- 信息咨询
- 寻找场地
- 筹备资金

entreprendre, investir, développer

Carhaix & le Poher

Une situation idéale pour optimiser vos flux

au cœur de vos marchés et zones d'approvisionnement

au cœur de la BRETAGNE

Poher communauté
Poc'h'her kumuneezh

Food processing

A strong economic sector

Carhaix & the Poher:
Close to producers at the heart of a region with advanced food processing know-how

At the heart of the main food processing region in France

Britany

- 6% of regional employment in the agricultural sector (73,000 people)
- National leader in animal production
- National leader in vegetable production
- 5.6% of regional employment in the food processing sector (68,000 people)
- Food processing industry turnover: 17 billion euros

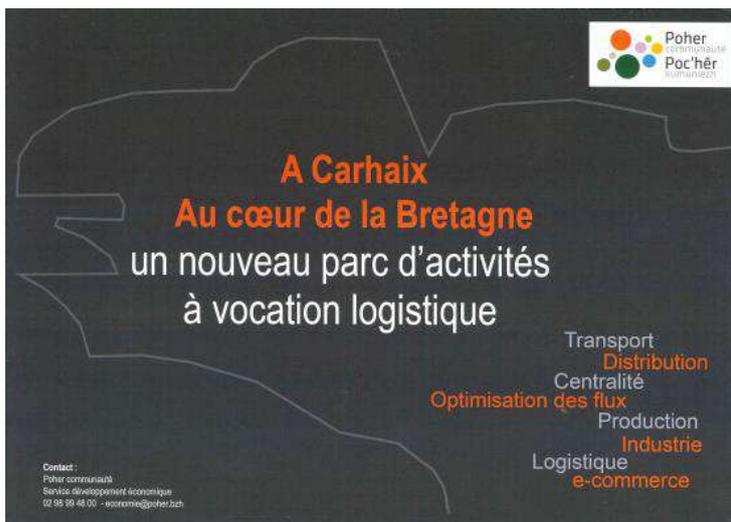
West central Brittany (WCB)

- 6.7% of employment in the agricultural sector
- The leading area in Brittany for organic farming
- The leading poultry area in France
- 17% of employment in the food processing industry

At crossroads of the Breton market

- In Carhaix, you are:
 - close to your suppliers
 - competitive access to a wide range of raw materials
 - close to your clients, 2 million people within an hour's drive
- A regional network of efficient transport infrastructure gives you easy access to the whole Brittany
- A developed sea port and logistics sector for your national point-to-point deliveries

Choosing Carhaix & the Poher means optimizing your supply chain and benefiting from expertise and services specific to the food processing sector



**A Carhaix
Au cœur de la Bretagne
un nouveau parc d'activités
à vocation logistique**

Poher Communauté
Poc'h'êr
RUMORIEZ

Transport
Distribution
Centralité
Optimisation des flux
Production
Industrie
Logistique
e-commerce

Contact :
Poher communauté
Service développement économique
02 98 69 48 00 - economie@poher.bzh



Ils ont choisi Carhaix

SYNUTRA
Un des leaders de la nutrition infantile en Chine
Investissement de 160 millions d'euros pour construire l'une des plus grandes usines d'Europe de production de poudre de lait infantile.

OCP Répartition
Répartiteur pharmaceutique
17000 pharmacies bretonnes livrées 2 fois/jours sous 2 h
A l'ouest d'une ligne Plancoët - Vannes

Transports Lahaye
90 liaisons routières et
rail-route quotidiennes
160 tournées régionales

DPD
Messagerie
2 500 tournées de livraison
200 véhicules de traction et plus 900 caisses mobiles
20 000 clients

T.S.O.
Transporteur frigorifique, acteur majeur de la messagerie de produits surgelés et frais dans le Grand-Ouest de la France,
2 plates-formes de transit, Clédou-Poher (20) (siège social) et
Bordaux (33)

Carhaix, c'est aussi :

Le Festival des Vieilles Charrues
1^{er} festival de musique européen
250 000 festivaliers

West Web Festival
Université d'été des startups européennes
Biblicar, Vente privée, Facebook, Doezir

Les Trophées des entreprises :

Les 12^{ème} Trophées des entreprises ont récompensé 12 créateurs-repreneurs d'entreprises sur l'année 2020

Le schéma de développement commercial

Le conseil communautaire a validé début 2018 le schéma de développement commercial. L'objectif de ce document est de se doter d'une stratégie et d'outils pour construire le développement commercial du territoire communautaire. Il doit ensuite être traduit dans les PLU.

Le Schéma de développement commercial a vocation à s'appliquer sur l'ensemble du territoire communautaire de Poher Communauté.

L'objectif général du Schéma de Développement commercial de Poher Communauté est de préserver les centralités (centres-villes ou centres-bourgs) du territoire en y orientant de manière prioritaire le maintien et le développement (création, extension, rénovation...) des activités commerciales, ainsi que de tout autre service public ou médical par exemple, générateur de flux bénéfiques pour le commerce. Il fixe des orientations en matière de localisation préférentielle du commerce, d'attractivité des espaces commerciaux, d'évolution des espaces non commerciaux, d'identité urbaine, architecturale et commerciale.

Convention de partenariat Région/Poher communauté

Suite aux modifications législatives (MAPTAM et NOTRe), la Région Bretagne a souhaité co-construire un partenariat économique renforcé avec chacun des EPCI bretons. En Octobre 2017, Poher communauté a signé une convention de partenariat économique avec la Région Bretagne

Cette convention se décline en trois volets :

- La stratégie économique de la Région et de Poher communauté
- Les dispositifs d'aides aux entreprises (hors immobiliers et fonciers qui relèvent exclusivement des EPCI),
- La mise en place d'un "service public d'accompagnement des entreprises".

En partenariat avec la Région Bretagne, les chambres consulaires et le Technopôle Brest Iroise, le service public de l'accompagnement des entreprises s'est mis en place en 2018 et s'est poursuivi sur 2020. L'objectif est de rendre plus cohérent et efficace le service rendu aux entreprises via une meilleure articulation des réseaux d'accompagnement.

Les dispositifs régionaux et locaux ont été ajustés tout au long de l'année 2020 afin d'accompagner les entreprises dans le contexte sanitaire : Mise en place du prêt covid-résistance, ajustements du Pass Commerce et artisanat (Déblocage anticipée, assouplissements des critères), mise en place du pass numérique (E-commerce...)

Le Pass Commerce et artisanat

Poher communauté, par délibération du 28 juin 2018, s'est engagée dans le dispositif Pass commerce et artisanat en partenariat avec la Région Bretagne. Depuis octobre 2018, ce dispositif soutient l'investissement des TPE commerciales ou artisanales de 7 salariés maximum et réalisant moins de 1M d'euros de chiffre d'affaires. Il est financé conjointement par Poher communauté et la Région Bretagne. La subvention peut aller jusqu'à 30% du montant des investissements, plafonnés à 25 000€ HT.

Depuis le démarrage de l'opération fin 2018 :

- 66 contacts
- 47 lettres d'intention
- **24 projets** aidés à ce jour représentant un montant de **121 992,55 €** financé conjointement par la Région Bretagne (50%) et Poher communauté (50%)
- 80% des projets aidés portent sur du développement d'activités existantes
- Les projets soutenus concernent à part égale les activités artisanales comme commerciales et toutes les communes de Poher communauté

Emploi /formation

Poher communauté a mené une enquête auprès des entreprises du territoire afin de mieux cerner les problématiques liées au recrutement et à la formation. Un plan d'action a été élaboré début 2019.

Plusieurs actions ont ainsi été engagées :

Construire des formations sur le territoire

En partenariat avec le Lycée Paul Sérusier et le GRETA, une visite du plateau technique du lycée a ainsi été proposée aux entreprises du territoire en mai 2019. L'objectif était de faire connaître cet outil et les potentiels de développement d'une offre de formation en lien avec les besoins des entreprises.

En effet, le lycée et le Greta dispose de plateaux techniques en logistique, transport routier de marchandises, maintenance des véhicules particuliers et de transport routier, électricité et domotique, énergies renouvelables.

Les besoins du territoire sont importants notamment dans le domaine agroalimentaire pour lequel nous souhaitons construire une offre localement.

Autre action engagée, la mutualisation des ressources et besoins en formation. En partenariat avec Pôle emploi et la Région Bretagne, la mise en place d'une formation mutualisée en conduite de machine est prévue en 2021 (prévue en 2020 mais reportée en raison du contexte sanitaire).

L'objectif est d'apporter une réponse aux besoins exprimés par les entreprises industrielles, en mutualisant les besoins et permettre la réalisation de formations sur notre territoire, au plus près des entreprises.

Faire connaître les métiers et les opportunités offertes par les entreprises du territoire

Les premières journées portes ouvertes des entreprises en collaboration avec Poher communauté se sont déroulées les 26 et 27 septembre 2019 avec la participation de L'Andouillerie du château, Pécheurs des saveurs, Synutra et Lahaye packaging.

L'objectif de ces visites est double :

- Faire découvrir les différents métiers et savoir-faire des entreprises du territoire
- Favoriser la rencontre entre les entreprises de Poher communauté et les demandeurs d'emploi, les salariés, collégiens, lycéens, étudiants.

D'autres visites été prévues en 2020 notamment celle de l'entreprise DUJARDIN, groupe ARDO dans la commune de Le Moustoir, mais ont été déprogrammées en raison du contexte sanitaire.

Développer le covoiturage de proximité

Une action expérimentale a été menée sur le parc d'activités de Kervoasdoué, en partenariat avec EHOP, afin de développer le covoiturage domicile travail à l'échelle d'un parc d'activités en lien avec les entreprises de la zone. DS Smith Packaging, Aprobois et SMV ont été impliqués dans cette opération.

Cette démarche sera également engagée sur les parcs d'activités de Kerhervé à Cléden-Poher et de Villeneuve/Kergorvo à Carhaix en 2021 si le contexte sanitaire, moins propice au covoiturage, le permet.

Un livret d'accueil numérique du territoire a été élaboré en 2020. Cet outil a pour objectif de mettre en avant les services existants de notre territoire. Il est mis à disposition des entreprises dans le cadre notamment de leurs recrutements.

DECOUVREZ CARHAIX ET LE POHER !

Q'IT ANADUDEZEH Q'ANT KARAEZ HAP AR POHER !



Contacts :
Maison des services au public
Place de la Tour d'Auvergne
BP 150
29833 Carhaix-Plouguer
02 98 99 48 00

Edition 2020



Céline KOUKOULSKY
Chargée du développement économique
economie@poher.bzh

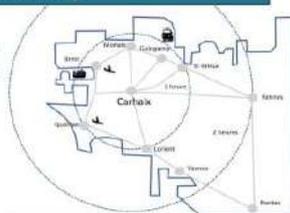
Léna BOURHIS
Chargée de l'habitat et des transports
transport.habitat@poher.bzh

Un emplacement stratégique, au cœur de la Bretagne

Carhaix et le Poher, le calme, la campagne, la mer à moins d'une heure et tous les services à proximité !

Un emplacement central stratégique à moins d'une heure des grandes villes bretonnes : Lorient, Brest, Saint Brieuc, Quimper...

Le Poher est proche de tout !



Une gare SNCF, des voies express gratuites, des aéroports à une heure seulement

Une offre de logement diversifiée



- ❖ Des **foyers jeunes travailleurs**
- ❖ Des offres privées (**notaires** du territoire - agences immobilières)
- ❖ Des **parcs de logements HLM**
- ❖ Des locations (**Registre** disponibles à l'office du tourisme)
- ❖ Des gîtes, chambres d'hôtes
- ❖ Des campings dont le **camping municipal** de Carhaix

L'internet à très haut débit, ouvert à tous !

Le Poher est doté de la **fibres optique**, un outil au service du numérique, incontournable pour les particuliers, nos entreprises et idéal pour le télétravail !

Des démarches administratives regroupées

La **maison des services au public** regroupent plusieurs organismes publics et privés qui vous accompagnent dans vos démarches : Poher communauté, CPAM, CAF, CARSAT, ALECOB (énergie), CECCOB (carte grise), CIO, ADIL (logement), Mission locale (accompagnement 18-25 ans), CCAS...

La **mairie de Carhaix** dispose d'une station d'accueil pour faire votre demande de passeport et de carte d'identité.

La Poste et une agence **Pôle Emploi** sont également présentes sur le territoire.

> **TaxiCom**, le service à la demande (2€ le trajet) dans tout le Poher

> **Hep le bus**, une navette (gratuite) pour circuler au sein de Carhaix

> **Transports scolaires** pour les communes de Poher communauté

> **Gare SNCF** de Carhaix reliant la ligne TGV à Guingamp vers Paris

> **Lignes de bus** quotidiennes (2€ maximum) en direction de Brest, Morlaix, Chateaulin, Quimper, Lorient et Loudéac

> **Poher Plage** en été pour se rendre sur les plus belles plages bretonnes



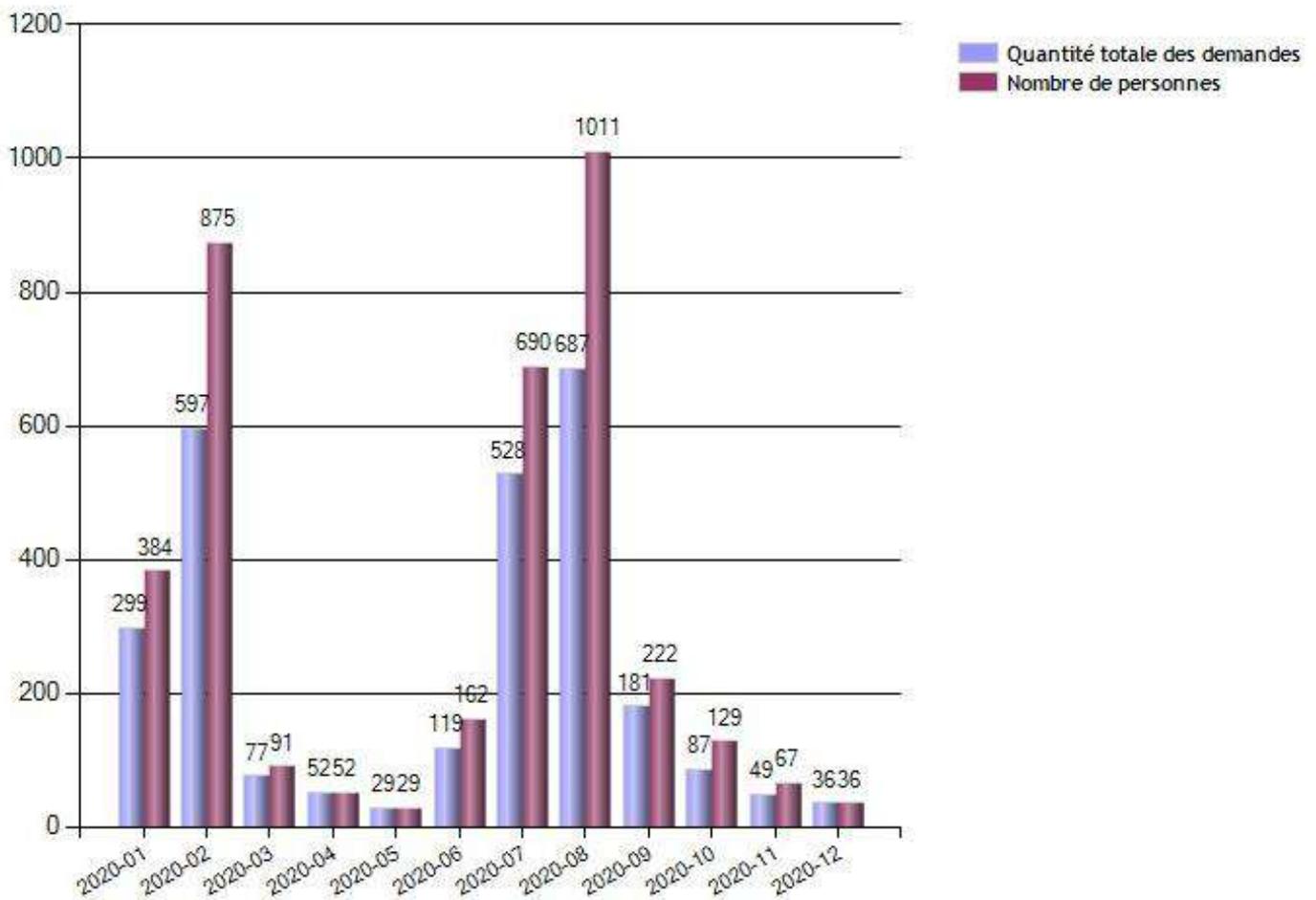
Le Tourisme

Bilan de la fréquentation touristique en 2020

L'accueil de l'Office de Tourisme a été fermé à deux reprises en 2020 en raison de l'épidémie de Covid-19 : du 17 mars au 5 juin 2020 et du 30 octobre 2020 au 16 février 2021. Une permanence téléphonique a été assurée pendant ces périodes.

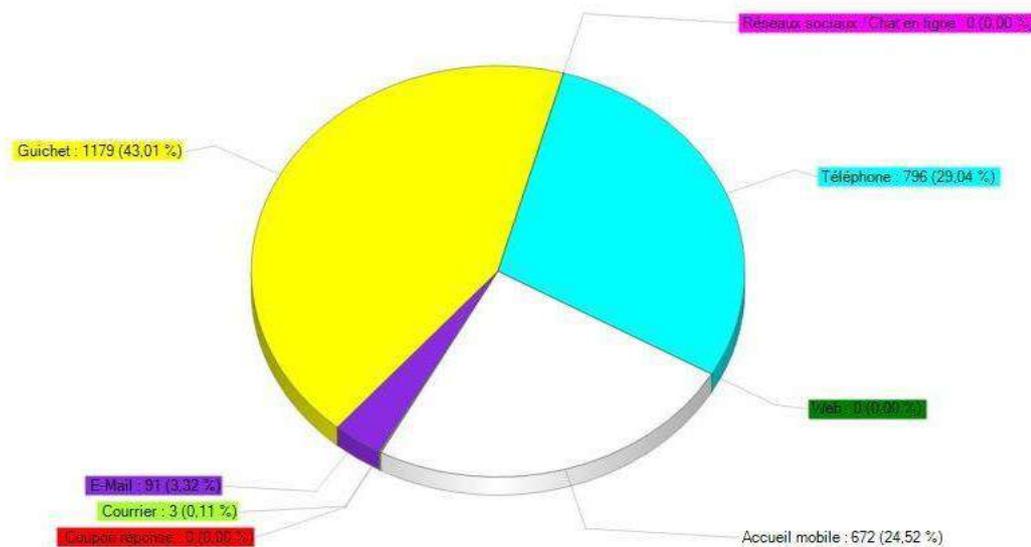
Le nombre total de visiteurs enregistrés à l'Office de Tourisme communautaire Carhaix Poher Tourisme - Aux Portes de la Vallée des Saints et des Monts d'Arrée s'élève à **3 748 visiteurs en 2020**.

Le nombre total de demandes s'élève à **2 741 demandes**.



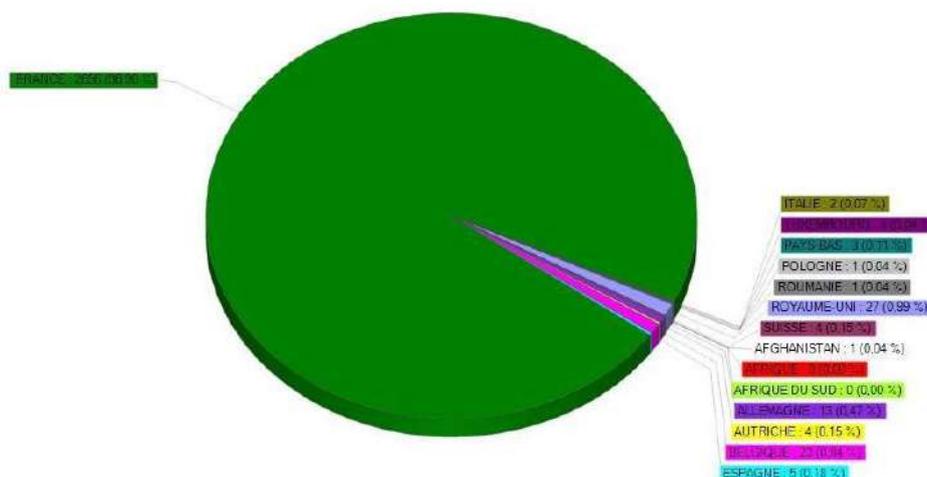
Les demandes se font à l'accueil de l'Office de Tourisme (guichet) 1 179 demandes soit 43,01% des demandes, lors des salons et manifestations touristiques (accueil mobile) 672 demandes soit 24,52% des demandes, par téléphone 796 demandes soit 29,04% des demandes et par e-mail et courrier 94 demandes soit 3,43% des demandes.

10 - Répartition des demandes par modes de contact (guichet, tel, mail...) - BIT Cx
Période du 01/01/2020 au 31/12/2020



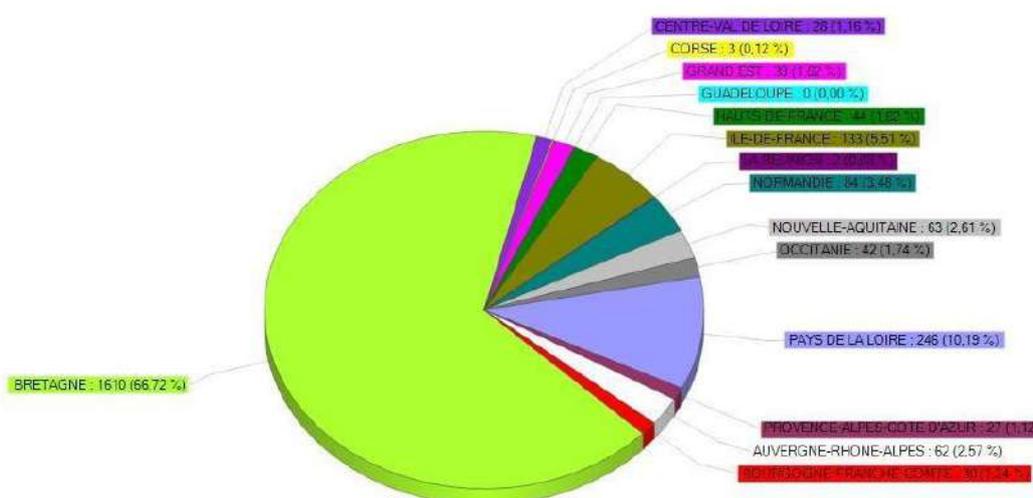
Les demandes françaises : 2 656 demandes représentent 96,90% du total des demandes et les demandes étrangères : 85 demandes représentent 3,10% du total des demandes dont Royaume-Uni 27 demandes soit 0,99%, Belgique 23 demandes soit 0,84%, Allemagne 13 demandes soit 0,47%, Espagne 5 demandes soit 0,18%, Autriche 4 demandes soit 0,15%, Suisse 4 demandes soit 0,15%, Pays-Bas 3 demandes soit 0,11%, Italie 2 demandes soit 0,07%, Luxembourg 1 demande soit 0,04%, Pologne 1 demande soit 0,04%, Roumanie 1 demande soit 0,04%, Afghanistan 1 demande soit 0,04%.

03 bis - Nombre de demandes étrangères (15 premières valeurs)
Période du 01/01/2020 au 31/12/2020



La région Bretagne 1 610 demandes représente 66,72% des demandes françaises, la région Pays de la Loire 246 demandes 10,19%, la région Île-de-France 133 demandes 5,51%, la région Normandie 84 demandes 3,48%, la région Nouvelle-Aquitaine 63 demandes 2,61%, la région Auvergne-Rhône-Alpes 62 demandes 2,57%, la région Hauts de France 44 demandes 1,82%, la région Occitanie 42 demandes 1,74%, la région Grand Est 39 demandes 1,62%, la région Bourgogne-Franche-Comté 30 demandes 1,24%, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur 27 demandes 1,12%, la région Corse 3 demandes 0,12% et la région Réunion 2 demandes 0,08%.

04 - Nombre de demandes françaises par régions - Carhaix
Période du 01/01/2020 au 31/12/2020



Développement touristique

Budget

Le budget consacré par Poher communauté au développement touristique en 2020 s'élève à 328 183,50 Euros pour le fonctionnement et à 37 139,76 Euros pour l'investissement.

Promotion touristique

Editions 2020 :

- Edition en 2020 du **Guide des Loisirs touristiques** (20 pages) à 3 000 exemplaires.
- Edition en 2020 du **Guide des Hébergements** (32 pages) à 1 500 exemplaires.
- Edition en 2020 du **Plan de ville de Carhaix** au format A3 à 1 000 exemplaires en noir et blanc avec indication en couleur du patrimoine et des sites de loisirs touristiques.

Salons et manifestations touristiques 2020 :

Participation de Carhaix Poher Tourisme et du Centre d'interprétation archéologique Vorgium aux salons et manifestations touristiques suivants en 2020 :

- **Salon International du Tourisme de Rennes les 31 janvier, 1^{er} et 2 février 2020 dans le cadre de la Destination touristique Coeur de Bretagne Kalon Breizh,**
- Salon du Tourisme et des Loisirs de Vannes les 27, 28 et 29 mars 2020 dans le cadre de la Destination touristique Coeur de Bretagne Kalon Breizh : événement reporté les 9, 10 et 11 octobre 2020 en raison de l'épidémie de Covid-19 ; la Destination touristique n'a finalement pas donné suite,

- Festival des Vieilles Charrues du 16 au 19 juillet 2020 : événement annulé en raison de l'épidémie de Covid-19,
- Festival interceltique de Lorient du 7 au 16 août 2020 dans le cadre de la Destination touristique Cœur de Bretagne Kalon Breizh : événement annulé en raison de l'épidémie de Covid-19.



Salon international du Tourisme de Rennes les 31 janvier, 1 et 2 février 2020

Obtention de la Marque Bretagne par Carhaix Poher Tourisme :

Le 19 novembre 2020, les membres du Comité de marque et l'équipe marque Bretagne se sont réunis en visioconférence pour délibérer sur l'ensemble des candidatures déposées. Ce sont finalement 39 partenaires qui rejoignent la marque Bretagne, dont 15 acteurs relevant du tourisme : **Association Mon Tro Breizh** - Itinérance Pédestre - Rennes ; **Breiz bridges** - Agence réceptive - Rennes ; **Camping au bocage du lac** - Hébergement - Jugon les lacs ;

Edd Hostel - Hébergement - Dol-de-Bretagne ; **Edgar hôtel restaurant** - Hébergement/Restauration - Saint-Brieuc ; **Faune océan** - Tourisme - Pleuven - **Itirando** - Randonnées itinérantes - Pléneuf-Val-André ; **Kaouann** - Agence de voyages - Lanvallay ; **Les amis du Manoir de Goaz Froment** - Evénements culturels - Le Vieux-Marché ; **Manoir de Goaz Froment** - Hébergement - Le Vieux-Marché ; **OEUF - On Est Une Famille** - Restauration - Rennes ; **Office de Tourisme Bretagne Centre** - Guerlédan ; **Office de Tourisme Carhaix Poher Tourisme** - Carhaix-Plouguer ; **Office de Tourisme Iroise Bretagne** - Lanrivoaré ; **Sport Ouessant & Spa** - Hébergement / Restauration - Ile de Ouessant.

Afficher cette marque de territoire permet de :

- *Bénéficier de la forte notoriété de la Bretagne ;*
- Profiter d'une **image reconnue** de qualité, de fiabilité... ;
- S'approprier ce qui fait la force de la Bretagne par **l'adhésion aux valeurs** de la marque ;
- Contribuer, de manière collective, à **construire une image enrichie** et plus actuelle du territoire ;
- **Intégrer un réseau professionnel dynamique** composé d'une grande diversité de secteurs.

Refonte du site Internet de l'Office de Tourisme :

- Elaboration de l'arborescence et du rubriquage du site avec l'agence Raccourci de La Rochelle.

- Intégration des bases de données saisies sous le logiciel Tourinsoft (Hébergements, Restaurants, Loisirs...) pour leurs remontées sur le futur site, en partenariat avec Finistère 360°.
- Intégration des informations saisies sous l'application de randonnée Cirkwi.
- Création de l'ensemble des pages et contenus. Formation effectuée à distance par Raccourci.
- Recettage des contenus (vérification de la bonne remontée des informations et ajustements) avant la mise en ligne du site prévu en mars 2021.

Projet de signalétique touristique sur le territoire de Poher communauté

- Valorisation auprès des visiteurs de l'offre touristique du territoire de Poher communauté par l'installation de totems aux entrées des 10 communes rurales de Poher communauté : repérage des lieux d'implantation des totems, détermination de la taille des totems, définition des informations à faire figurer sur les totems (patrimoine, randonnée, équipements touristiques, informations touristiques : hébergements, aires de stationnement et de services pour camping-cars, restaurants, commerces et services), demande de devis. Réalisation du projet en 2021.
- Mise en place de panneaux d'information touristique à destination des cyclotouristes usagers de la Véloodyssée, des voies vertes V6 et V7 et du chemin de halage du canal de Nantes à Brest sur les communes rurales concernées (Cléden-Poher, Saint-Hernin, Motreff, Le Moustoir, Plévin, Treffrin, Plounévezel et Poullaouen) : détermination des lieux d'implantation des panneaux, demande de devis. Ces panneaux comporteront un plan de situation et le nombre de kilomètres à parcourir pour rejoindre les étapes suivantes. Mais également des informations touristiques : hébergements, restaurants, commerces et services, Office de Tourisme et équipements touristiques. Réalisation du projet en 2021.

Entretien des itinéraires de randonnée et des voies vertes

L'entretien des 16 itinéraires de randonnée situés sur la partie finistérienne (209,3 km - dont 163,6 km soit 11 circuits inscrits au PDIPR dont 1 circuit inscrit au réseau d'intérêt départemental) et de l'itinéraire de randonnée situé sur la commune du Moustoir (circuit de 6 km inscrit au PDIPR) a été réalisé en régie communautaire pour les 2/3 et confié à l'ESAT KAN AR MOR de Carhaix pour 1/3.

Remise en état de la signalétique des itinéraires de randonnée et notamment mise en conformité du balisage du circuit « Le canal de Nantes à Brest » à Carhaix.



Entretien des sentiers de randonnée : travaux d'élagage et de débroussaillage en régie communautaire



Mise en conformité du balisage du circuit « Le canal de Nantes à Brest » à Carhaix en régie communautaire

L'entretien des itinéraires de randonnée situés sur la partie costarmoricaine (hors commune du Moustoir) a été réalisé par les associations locales Hentou Ar Men Glas pour la commune de Plévin (53 km) et Hent Glas pour la commune de Treffrin (14,6 km).

L'entretien des voies vertes V6 Carhaix/Camaret et V7 Roscoff/Concarneau (45,8 km) situés sur la partie finistérienne a été réalisé à la fois en régie communautaire : passage du lamier sur les secteurs les plus étroits des voies vertes, travaux de décapage de la voie verte V7 au tractopelle sur le secteur suivant : route de Callac vers Poullaouen et de curage des fossés au tractopelle sur les secteurs suivants : Port-de Carhaix vers Pont-Trifin (V6) et route de Callac vers Poullaouen (V7) et par un prestataire privé : passage du broyeur frontal et latéral et de l'épareuse.

Installation d'un nouveau mobilier sur l'aire de repos de Port-de-Carhaix.



Travaux de décapage de la voie verte V7 au tractopelle en régie communautaire sur le secteur suivant : route de Callac vers Poullaouen



Travaux de curage des fossés au tractopelle en régie communautaire sur les secteurs suivants : Port-de Carhaix vers Pont-Trifin (V6) et route de Callac vers Poullaouen (V7)

Le coût de l'entretien des itinéraires de randonnée et des voies vertes réalisé en 2020 s'élève à 57 951,42 Euros (travaux effectués en régie et par des prestataires privés). Une subvention d'un montant de 2 560 Euros a été accordée par le Conseil Départemental du Finistère en 2020 pour l'entretien des voies vertes et des chemins de randonnée dans le cadre du contrat de territoire.

En 2020, Poher communauté a procédé au versement d'une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 600 Euros à l'association Hent Glas de Treffrin.

Organisation du Concours des « Jardins et Maisons Fleuris » sur le territoire de Poher communauté mercredi 8 juillet 2020

Le Concours des « Jardins et Maisons Fleuris », destiné aux habitants de Poher communauté souhaitant embellir et fleurir leur cadre de vie, s'est déroulé sur le territoire de Poher communauté le mercredi 8 juillet 2020.

Le jury encourage les habitants de Poher communauté à participer au fleurissement et à l'embellissement du territoire. Il rappelle que le concours intercommunal ne revêt pas un caractère réellement compétitif. Il s'agit plutôt d'apprécier les belles plantations, les originalités, les techniques, les assemblages propres à chacun.

L'embellissement floral et végétal est un élément essentiel d'appréciation, toutefois **la note privilégie la qualité plutôt que la quantité**. Elle se décompose comme suit :

- **Composition paysagère et associations végétales 20 points**
Composition d'ensemble : choix varié de végétaux et de plantes adaptées aux spécificités du Finistère, recherche d'originalité dans les compositions, bonne intégration dans l'environnement.
- **Couleurs et formes 20 points**
Equilibre et harmonie dans les couleurs, volumes et surfaces
- **Pérennité des compositions 20 points**
Recherche de l'intérêt décoratif toute l'année.
- **Etat d'entretien et mise en valeur du patrimoine 20 points**
Entretien général de l'espace et mise en valeur du patrimoine : allées, pelouses, végétaux, haies, clôtures, murets, mobilier de jardin, pots, jardinières...
- **Mise en place de techniques alternatives 20 points**

Dans l'optique d'une meilleure prise en compte de l'environnement, les points suivants sont pris en considération :

Utilisation de paillage, de plantes couvre-sols, de plantes mieux adaptées aux contraintes climatiques, réserve d'eau de pluie, arrosage raisonné, compostage, désherbage alternatif, absence de désherbage chimique, absence de plantes invasives...

Un bon d'achat valable chez les pépiniéristes et horticulteurs situés sur le territoire de Poher communauté récompense les lauréats de chaque catégorie.

1^{ère} catégorie : Etablissements accueillant la clientèle touristique (hôtels, restaurants, locations saisonnières, campings privés, équipements touristiques, commerces et services...)



1^{er} prix : Eléonore LE PORS Location saisonnière 13 rue des Carmes 29270 Carhaix

2^{ème} prix ex aequo : Jocelyne et Daniel LE GARREC Chambres d'Hôtes L'Ardoisière 12 rue de Dawlish 29270 Carhaix et Jean-Yves LAPORTE Gîtes Kerdutal Le Roy n°3 Clévacances 3 clés et Kerdutal Le Roy n°2 Kerdutal Le Roy Route de Poulfon nec 29246 Poullaouën

2^{ème} catégorie : Maisons avec jardin très visible de la rue



Prix spécial du Jury (pour la très belle mise en valeur du jardin, en cohérence avec la richesse patrimoniale du site) : Rosina FOULER La Vieille Ecole - Route de la Mine 29246 Poullaouen



1^{er} prix : Annie et Guy ROLLAND 18 rue Hervé Le Janne 29270 Carhaix

2^{ème} prix : Marie-Hélène MINEZ 1 rue des Alouettes 29270 Carhaix

3^{ème} prix ex aequo : Elodie POULIQUEN 181 Kergalet Huella 29 270 Carhaix et Jean-Yves HUITOREL 3 rue de Chateaubriand 29270 Carhaix **Encouragements du jury :**

Roland LE BAIL 2 Kerivoal 29270 Plounévélzel et François GAUTIER 11 lotissement Ale Goz 29246 Poullaouën

3^{ème} catégorie : Balcons, façades, terrasses, fenêtres, petits jardins (de moins de 100m²) très visibles de la rue



1^{er} prix : Annie QUILLEC 11 rue Marcel Bernard 29270 Carhaix

2^{ème} prix : Michelle et Christian CLOAREC 11 rue du Maréchal Leclerc 29270 Carhaix

4^{ème} catégorie : Espaces le long de la voie publique (talus, murs...), espaces collectifs (îlots dans lotissements, lavoirs, fontaines...)



1^{er} prix : Les Amis de la Chapelle du Mur à Cléden-Poher

5^{ème} catégorie : Maisons de retraite, cliniques, centre hospitaliers...impliquant les résidents et écoles, centres de loisirs... fleuris par les enfants



Félicitations du jury :

Résidence Autonomie La Salette 32 rue Anatole Le Braz 29270 Carhaix

Crèche Galipette - Maison de l'Enfance route de Kerniguez 29270 Carhaix

EHPAD Keravel Centre hospitalier rue du Docteur Menguy 29270 Carhaix

EHPAD de Persivien rue de la Piscine 29270 Carhaix

Centre hospitalier - Service jardin rue du Docteur Menguy 29270 Carhaix

6^{ème} catégorie : Exploitations agricoles en activité (l'ensemble : maison, accès à l'exploitation et bâtiments d'exploitation)



1^{er} prix : Alain et Marie-Pierre LE MOËL Rosper 29270 Clédén-Poher

7^{ème} catégorie : Jardins zen, exotiques, de collectionneurs, potagers



1^{er} prix : Patrick BIZIEN 45 rue Marcel Bernard 29270 Carhaix (jardin potager fleuri)

2^{ème} prix : Brigitte et Michel VALLÉE Gîte de la Chouette Tregoën 29270 Kergloff (potager bio)

Accompagnement des porteurs de projets et des prestataires touristiques

Objectifs :

- Développer, améliorer et qualifier l'offre touristique
- Adapter l'offre aux nouvelles pratiques et attentes des vacanciers
- Accroître les retombées économiques du tourisme

Conseils et accompagnements réalisés pour des projets publics ou privés d'hébergements touristiques, d'équipements de loisirs, de qualification et de labellisation sur Carhaix, Saint Hérin, Poullaouen, Cléden Poher...

Informations et conseils sur les dispositifs d'aides COVID 19 pour les professionnels du tourisme.

Informations et conseils relatifs aux protocoles de réouverture.

Étude portant sur la mise en place d'un programme de soutien financier aux porteurs de projets touristiques.

Participation à la mise en œuvre des actions de la Destination Cœur de Bretagne Kalon Breizh

Les Destinations touristiques de Bretagne ont été mises en place par le Conseil Régional en 2014 dans le cadre du Schéma régional du tourisme. Des bassins ont ainsi été constitués pour former les 10 univers touristiques de la Bretagne.

La Destination Cœur de Bretagne Kalon Breizh rassemble 9 intercommunalités (dont 8 intégralement) spécifiquement de Bretagne intérieure (sur 3 départements).

Elle bénéficie d'une stratégie intégrée de développement et d'une stratégie de marketing touristique (thèmes porteurs, clientèles cibles...) dont découlent des plans d'actions annuels.

Principales actions collectives menées en 2020 sur la Destination avec les EPCI et les offices du tourisme :

- . Mise en place d'un espace Trail avec parcours permanents (finalisation sur 2021) + création de divers outils de communication dont le site portail.
- . Edition de la carte touristique de la Destination, poursuite des reportages photos et création d'une vidéo Trail, animation du site internet de la Destination et des réseaux sociaux, valorisation de l'offre touristique sur des salons...
- . Les thématiques de l'itinérance, du tourisme pêche, du nautisme, des produits touristiques ont été également travaillées en lien avec le CRT/Conseil Régional, les techniciens, les prestataires... afin de proposer des pistes d'actions pour les prochaines années.



Le centre d'interprétation archéologique virtuel Vorgium est dédié à la valorisation de l'archéologie du territoire et tout particulièrement du passé antique de Carhaix. Collections archéologiques, dispositifs interactifs, vidéos et réalité augmentée permettent aux visiteurs de découvrir l'histoire des Osismes, une peuplade gauloise armoricaine romanisée suite à la conquête de Jules César entre 58 et 52 av. J.-C. Une ville sera ensuite fondée par l'autorité impériale pour devenir la capitale administrative, Vorgium, qui deviendra ensuite Carhaix.

Le centre d'interprétation se trouve sur le site dit de la « Réserve Archéologique », rue du Docteur Menguy. Ce site, fouillé par Gaétan Le Cloirec (Afan puis Inrap) entre 2000 à 2007, a révélé un exemple archéologique exceptionnel à l'échelle régionale, celui d'un quartier de la ville gallo-romaine organisé autour d'une rue bordée d'échoppes, d'habitations luxueuses, d'un laraire et d'une fontaine. De la fouille au financement du projet, le projet de valorisation a fédéré de nombreux acteurs autour de Poher Communauté, maître d'ouvrage de l'opération.

L'accueil et le développement des publics sont les missions principales des agents du centre, qui organisent également les actions de communication et la promotion du centre, la recherche de partenariats, la mise en place d'expositions temporaires, l'organisation d'évènements et d'animations dans le cadre d'une programmation culturelle (conférences, visites, ateliers, démonstrations, évènements...) et la gestion de la boutique du centre.

Inauguré le 13 juillet 2018, le centre d'interprétation archéologique virtuel Vorgium avait connu sa première année complète d'exploitation en 2019. Si l'ambition de l'équipe de Vorgium pour 2020 était de confirmer sa très belle fréquentation de groupes scolaires et de voir progresser celles des groupes organisés et des individuels, la dégradation de la situation sanitaire en France a brisé cet élan. Malgré les mois de fermeture, les 2 très bons mois d'été et la possibilité d'assurer une programmation culturelle dans le respect des règles sanitaires ont toutefois été des points très positifs pour l'équipe et le centre d'interprétation.

1/La fréquentation 2020 en chiffres

Un très fort impact de la crise sanitaire sur la fréquentation

L'équipement, dont l'accueil est mutualisé avec l'office de tourisme, a été ouvert au public du 1^{er} janvier au 14 mars 2021, et du 6 juin au 30 octobre 2021, du mardi au dimanche (du lundi au dimanche en juillet et août). Outre la visite libre et gratuite, l'équipe assure la médiation auprès de visiteurs individuels (ateliers, visites guidées), de groupes et notamment de scolaires, et organise une programmation culturelle.

La crise sanitaire, liée à l'arrivée sur le territoire du virus Covid-19, les deux périodes de confinement et les mesures restrictives de la fin d'année ont entraîné une fermeture de l'équipement d'une durée de 21 semaines en cumulée sur l'année, soit un taux de fermeture de 40%.

Malgré cette fermeture prolongée et l'impact de l'actualité morose sur la fréquentation des sites culturels, les deux excellents mois d'été réalisés ont permis au centre d'interprétation Vorgium d'accueillir 8176 visiteurs en 2020 (en baisse de 43% par rapport à 2019, avec 14375 visiteurs). Vorgium a ainsi dépassé les 32 000 visiteurs accueillis depuis son inauguration.

	Visiteurs individuels :	7718
	<i>Dont payants :</i>	<i>989</i>
	Groupes :	458
	<i>Dont scolaires :</i>	<i>322</i>
	Fréquentation globale :	8176

La fréquentation des groupes très impactée par les confinements et restrictions

Du fait de la situation sanitaire et des protocoles imposés (jauges des visiteurs des équipements culturels, interdiction des sorties pédagogiques par l'éducation nationale, etc.), la fréquentation des groupes a été très impactée en 2020, avec une baisse de 78% par rapport à 2019. Une situation comparable pour l'ensemble des équipements patrimoniaux français. Les visites de groupes ont été annulées du 13 mars à la fin juin, période prise pour les sorties de fin d'année. Trente groupes (dont 20 scolaires) ont tout de même pu être reçus de janvier à mars et en septembre/octobre.

Les publics groupes (organisés, scolaires) seront à reconquérir avec le retour à la normale, espéré désormais au printemps 2022 au plus tôt. L'équipe assurant la médiation au centre Vorgium a travaillé dans ce sens, dans lors des périodes de confinement, à l'élaboration de nouveaux outils ludiques d'apprentissage destinés aux publics, comme un jeu de Cluedo sur Vorgium destiné aux centres de loisirs, et au développement de visites guidées thématiques (par ex : l'éducation et la jeunesse dans l'Antiquité, visite proposée par Catherine Stervinou lors des Journées du Patrimoine). Le développement et le renouvellement sera un atout pour faire revenir les groupes et de toucher de nouvelles cibles.

La médiatrice en charge des scolaires, a entamé au début du second confinement une formation d'immersion de 5 mois en langue bretonne auprès de l'organisme Roudour. Cette formation permettra d'assurer à Vorgium un accueil et une médiation *e brezhoneg* des groupes scolaires bilingues (div yezh, diwan) et des individuels.

Le public individuel

Malgré un taux de fermeture de l'équipement de 40% sur l'année, la fréquentation des individuels n'est en baisse que de 22% par rapport à 2019. La fréquentation des deux mois d'été (avec 5200 visiteurs sur juillet et août, plus que doublée par rapport à 2019), compense en partie les 21 semaines de fermeture, la fréquentation très réduite hors-saison du fait de la situation morose.

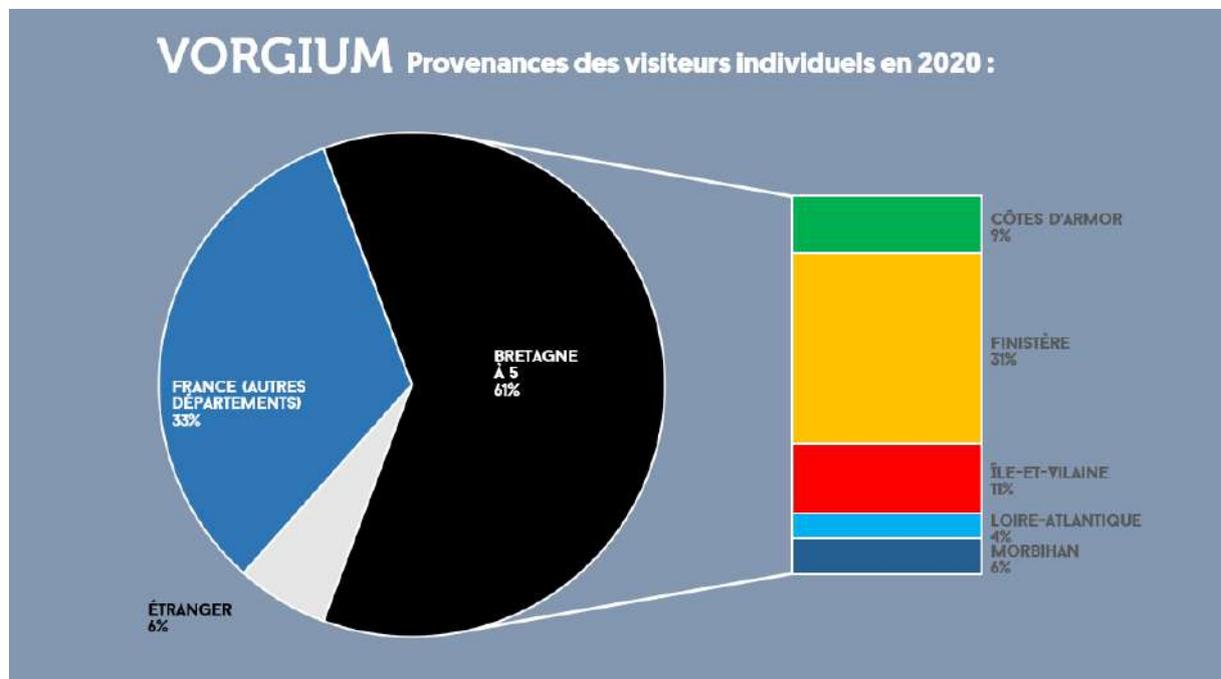
Plusieurs raisons peuvent expliquer les bons chiffres de l'été :

- Un contexte touristique favorable, beaucoup de Français s'étant reportés vers la Bretagne pour un séjour cet été ;
- Le développement du cyclotourisme (+20% sur l'été) qui profite au Centre-Bretagne et notamment Carhaix, innervé par 3 voies vertes ;
- L'organisation d'une exposition temporaire et d'une programmation culturelle riche, avec une communication et des partenariats, et l'engouement suscité par la médiation autour des fouilles de Goasseac'h ;
- La présence du bureau d'information touristique à Vorgium toute la saison du fait de la fermeture de la Maison du Sénéchal pour travaux de restauration (bien que finalement reportés sur 2021).

Provenances des visiteurs

Tout en gardant une forte implantation territoriale, le visitorat de Vorgium vient de plus en plus loin. Tendance déjà constatée en 2019 et en hausse en 2020, c'est le signe que le centre d'interprétation s'insère dans le circuit touristique du Centre-Bretagne.

La part de visiteurs étranger est en revanche en baisse, très nette pour les visiteurs anglo-saxons, du fait de la situation sanitaire.



2/La communication du centre

Pour se faire connaître de ses publics, la communication du centre s'est reposée sur :

La communication print :

- L'affichage : 100 affiches de l'exposition + pour chaque grand évènement, installation d'une bâche sur le pignon ouest du centre ;
- Edition et diffusion du flyer promotionnel (10 000 des stocks de 2019) et d'un flyer de l'exposition (5000 exemplaires) déposés par l'équipe dans les commerces du secteur, dans les équipements touristiques de la Destination Cœur de Bretagne et dans les établissements culturels et patrimoniaux bretons ;
- Opération présentoirs en Finistère (60 000 cartes sur 360 présentoirs en Finistère) ;
- Editions et diffusion numérique du dépliant sur l'offre pédagogique à destination des enseignants (600 établissements en Bretagne, diffusion papier sur demande).



Le relais presse :

Des communiqués de presse pour l'exposition, les grands évènements et lors de la diffusion de la programmation des vacances ; couverture et insertions en PQR (Ouest France, Le Télégramme, Poher Hebdo), dans la revue Ar Men et à la radio (RCF, France Bleu, RMN et RMC SPORT).

Des outils de communication web :

Des pages instagram et facebook (~700 abonnés cumulés) régulièrement alimentées (120 posts, 52 000 vues et 4800 interactions en 2020) avec promotions ciblées, un site internet www.vorgium.bzh mis à jour (évènements/news) avec un très bon référencement sur google.fr. Site de notations : 4.3/5 en moyenne (115 avis trip advisor, google business et facebook).

Des partenariats :

La brasserie Coreff, le réseau passeport culturel en Finistère (Conseil départemental), l'Inrap, le Museo archeologico virtuale d'Ercolano (It.), l'office de tourisme et la Destination touristique Cœur de Bretagne.

3/La programmation culturelle du centre

Les évènements et animations font vivre le centre d'interprétation toute l'année. A l'occasion des temps forts nationaux et des vacances scolaires, Vorgium propose aux publics de découvrir l'archéologie, l'Antiquité et l'histoire locale. En plus d'animations développées par les médiateurs, Vorgium consacre un budget annuel de 6000 € afin de déplacer des intervenants extérieurs spécialisés. L'exposition temporaire de l'été a cette année été consacrée à l'archéologie aérienne.

L'exposition 2020 : « L'archéologue volant, les révélations de Maurice Gautier au-dessus du Kreiz-Breizh ».

Abandonnés, érodés, enfouis, oubliés, les vestiges archéologiques semblent disparaître du plancher des vaches. Mais en prenant un peu de hauteur, et lorsque les conditions sont réunies, les archives du sol délivrent tous leurs secrets. À travers d'étonnants clichés, l'exposition permettait au visiteur de découvrir le passé du centre Bretagne, du Néolithique à nos jours, du Lac du Guerlédan aux Monts d'Arrée, révélé depuis plus de 30 ans par les archéologues volants.

Conçue avec l'aide de Maurice Gautier, archéologue associé au Service Régional d'Archéologie de Bretagne, cette exposition proposait 18 panneaux expliquant les enjeux et la méthode des archéologues aériens, et présentant leurs résultats par périodes sur notre territoire à l'aide d'exemples locaux. Les panneaux étaient agrémentés d'une vidéo-interview de Maurice Gautier, mise à disposition par Kreizy-Arkéo (projet de valorisation de l'archéologie du Pays Centre Ouest Bretagne), et d'un écran proposant de manipuler un modèle 3D du cairn de Goasseac'h à Carhaix, élaboré par Florian Cousseau à partir de clichés aériens pris par drone.

La préparation de l'exposition s'est déroulée sur 8 mois (recherches documentaires et iconographiques, rédactionnel, montage). Elle a été présentée du 3 juillet au 30 octobre (fermeture administrative du centre). Il était prévu de l'étendre sur 2021, suite aux retours très positifs des visiteurs.

La menuiserie des panneaux et pupitres, en frêne, a été réalisée par Charles Etienne Foyer (Carhaix) sur les plans de Stéphane Hervé (MétaGrafic, Carhaix). Ce dernier a également réalisé l'environnement graphique de l'exposition. Ce mobilier a été spécialement conçu pour être démontable et réemployable à l'avenir, afin de faire circuler *L'archéologue volant* ou de proposer d'autres expositions en ne remplaçant que les supports imprimés. Le budget alloué à cette exposition était de 25 000 €, frais de communication, de graphisme, de scénographie et matériel informatique inclus.



Une conférence sur « Les moissons du ciel » le 11 octobre

Dans le cadre de l'exposition temporaire, Vorgium organisait le 11 octobre une conférence avec deux prospecteurs aériens chevronnés, à l'origine de l'ouvrage *Les moissons du ciel* (2019, éditions Presses Universitaires de Rennes).

Gilles Leroux et Philippe Guigon (Maurice Gautier s'étant excusé) sont venus aux Halles de Carhaix partager devant 45 spectateurs curieux leur passion bénévole pour l'archéologie aérienne, évoquer leurs plus belles découvertes et anecdotes.



Les visites guidées

Le centre propose des visites guidées sur réservation aux groupes mais également à horaires fixes, ouvertes à tous, principalement durant les vacances (tous les jours l'été). Du fait de la situation sanitaire, les visites programmées à partir de la réouverture le 6 juin étaient encadrées par un protocole strict, avec une jauge très limitée (10 personnes). En dehors des vacances d'hiver, les ateliers manuels prisés du jeune public ont dû être annulés. Les visites ont de ce fait été moins fréquentées qu'en 2019, mais un dispositif souple de visite guidée à la demande a été instauré, pour les visiteurs venant à 5 personnes et +, avec beaucoup de succès cet été.

Les journées de l'archéologie

Le protocole a pu être testé rapidement après l'ouverture du centre, à l'occasion des journées européennes de l'archéologie les 20 et 21 juin 2020. En plus d'animations en ligne très suivies sur les réseaux sociaux (mot d'ordre de l'Inrap, coordinateur des journées de l'archéologie), l'équipe de Vorgium était enthousiaste de pouvoir proposer des visites en extérieur au public, alors que peu de musées et de sites s'y étaient prêtés ailleurs en France. Une décision de maintien prise au regard de la circulation marginale du virus Covid-19 dans le Finistère à cette date et une manière de retisser un lien physique avec le public, après presque 3 mois de fermeture. Ces animations gratuites ont rassemblé 60 curieux.

L'été à Vorgium : le plein d'animations

« La quête du nom perdu », un jeu d'enquête et d'énigmes dans le jardin

Une animation familiale en autonomie conçue par Vorgium et l'animateur-créateur de jeu Engremage (Yann Le Bail). A l'aide d'un stylo, d'un livret, de la tablette de réalité augmentée louée à l'accueil, de réflexion et d'observation, différentes questions et énigmes à résoudre amenaient les visiteurs à retrouver le nom oublié d'une jeune Osisme, dont on découvre le visage près de la fontaine de Vorgium, avec la tablette.



Cette aventure est le prétexte d'une découverte du quartier de Vorgium et de sa *domus*, valorisés dans le jardin, et de la civilisation gallo-romaine. Il est prévu de pérenniser cette animation dans le temps, notamment pour le public de groupes jeunes (centres aérés, classes découvertes, etc.).

Les Nocturnales (un jeudi sur deux l'été)

Vorgium a reconduit cet été des animations en soirée (18h30/20h30), après un joli succès en 2019. L'idée est d'offrir aux visiteurs une expérience à part, une approche plus intime et différente de l'archéologie et de l'Antiquité. Au programme : une visite dégustation « apé-romain » (le 2 juillet), une démonstration de brassage antique et dégustation (16 juillet), un atelier adulte fabrication de sandales romaines (30 juillet), une soirée contes du trotte-silex avec Pierre Gouletquer, archéologue et conteur finistérien.



Un weekend de reconstitution historique avec la troupe Letavia (18 et 19 juillet)

Incarnant la période de l'Antiquité tardive en Bretagne, la troupe Letavia a planté son campement le temps d'un weekend dans le jardin de Vorgium. Une dizaine d'acteurs sont venus échanger avec le public, effectuer des démonstrations d'artisanat, des manœuvres militaires afin de faire découvrir une période méconnue et pourtant primordiale pour la péninsule armoricaine : celle où les derniers Gallo-Romains côtoyaient les premiers Bretons. Ces animations en accès libre dans le jardin de Vorgium ont rassemblé 350 personnes.



Les animations à Goasseac'h

La fouille du cairn néolithique de Goasseac'h s'est tenue exceptionnellement sur 2 semaines en 2020, Covid oblige, du 8 au 22 août.

L'équipe d'archéologues étudiants et bénévoles, conduite par Florian Cousseau enseignant-chercheur à l'Université de Genève en Suisse, a poursuivi les investigations autour des vestiges du cairn, monument funéraire du Néolithique (4500/4000 ans avant notre ère) qui compte parmi les plus grands d'Europe. Après les sondages de 2019 confirmant l'intérêt archéologique du site, il s'agissait en 2020 de la première tranche d'un programme de trois ans soutenu par le Département du Finistère, le Ministère de la Culture (via le Service régionale de l'archéologie de Bretagne), la Ville de Carhaix et Poher Communauté. Une belle perspective pour le centre d'interprétation, d'autant que les terrains où se trouvent

le site et son futur accès par la route de Motreff seront acquis par Poher Communauté en 2021. Un achat qui est la première pierre d'un projet à long terme visant à valoriser ce site exceptionnel, dont le potentiel touristique est d'ores et déjà assuré au vu de la fréquentation des animations de 2019 (500 visiteurs en 2019) et de celles de 2020 (650 visiteurs).

En 2020, six visites guidées ont été organisées avec la collaboration du service *Hep le bus !* de Poher Communauté pour le transport des visiteurs de Vorgium vers le site (situé à 1,5km du centre-ville). Rassemblant 25 personnes à chaque départ, toutes les visites ont affiché complètes (jauges maximales).

Le samedi 15 août de 10h à 19h, en partenariat avec le CPIE (centre permanent d'initiatives pour l'environnement) du Val de Vilaine (35), était organisée une journée d'animation avec ateliers (parures préhistoriques, polissage de pierres et maniement de l'herminette), expositions de fac simile, démonstration et initiation du public au tiré de menhir. En parallèle des visites guidées partaient toutes les heures. Cette journée, organisée dans le cadre des Rencontres Préhistoriques de Bretagne, a bénéficié d'une belle couverture médiatique attirant de ce fait plus de 500 visiteurs sur la journée.



Les journées européennes du patrimoine (19 et 20 septembre)

Pour cette 37^{ème} édition des Journées européennes du patrimoine, le samedi 19 et le dimanche 20 septembre, la Ville de Carhaix, Poher Communauté et Vorgium s'associaient pour proposer des animations gratuites dans la capitale du Poher, avec en point d'orgue, une visite décalée du patrimoine carhaisien : « des routes romaines aux rails du Réseau breton, visites « à deux voies ». Cette visite a été conçue conjointement avec l'intervenant Yann Le Bail, alias Engremage. Notre médiatrice et l'intervenant dans le rôle d'un érudit local, jamais d'accords l'un avec l'autre, proposaient au public de trancher en votant pour l'une ou l'autre des explications données sur les monuments et l'Histoire de Carhai. Des pièges et clins d'œil truffaient en effet leurs discours. Une visite improbable, interactive et toujours instructive, qui a beaucoup plu au public présent.

Le samedi, des visites flashes spéciales étaient proposées dans le jardin archéologique de Vorgium pour aborder l'éducation, la thématique de ces journées du patrimoine 2020.

Le dimanche après-midi, carte blanche à Malo Kervern et sa forge mobile pour une « archéo-démonstration » de la métallurgie de l'or et du cuivre. Une plongée dans l'histoire des premiers métaux exploités par l'homme, plusieurs millénaires avant nos jours, et une belle manière de terminer une saison dense en animations.

4/ Lancement de projets structurants pour le



développement du centre

L'acquisition du cairn de Goasseac'h

Amorcée en 2020, l'acquisition du cairn évoquée plus haut constitue une chance pour le développement du centre d'interprétation, qui sera le moteur de l'animation et de la valorisation du cairn. Un panneau d'entrée de site, conçu par le service Vorgium (cf ci-contre), a été posé en juillet 2020 en vue de signaler aux visiteurs la présence du cairn et les premiers résultats, les enjeux des recherches archéologiques en cours et qui dureront plusieurs années sur ce site, et les modalités de visite possibles l'été.

La découverte d'un site archéologique d'une telle ampleur à 1,5km du centre d'interprétation constitue une chance unique pour le centre Vorgium, qui pourra y développer au fil des ans et de l'avancée du chantier de fouille, lorsque le site sera dégagé et consolidé, des animations et la réception de groupes, notamment scolaires. Les cairns déjà valorisés, comme celui de Barnenez (29) exploité par le Centre des Monuments Nationaux, attirent plusieurs dizaines de milliers de visiteurs chaque année.



L'ouverture d'un centre de réceptions économiques et d'animations culturelles

Après trois saisons d'exploitation, le besoin de créer des espaces supplémentaires grâce à la réhabilitation de la « Halle Manac'h », bâtiment désaffecté situé dans l'enceinte du site, s'est fait sentir. Il s'agit de développer les objectifs fixés dans le projet scientifique et culturel de Vorgium :

- Organisation de conférences, ateliers pédagogiques... (actuellement hors des murs) ;
- Accueil d'expositions temporaires ambitieuses, dans un espace dédié ;
- Création d'une salle de réalité virtuelle pour proposer des séances d'*escape game* virtuel ainsi qu'une offre de médiation numérique de l'archéologie ;



En parallèle de la programmation grand public, les espaces peuvent accueillir des réceptions et séminaires d'entreprises ou d'autres organismes, avec un *escape game* virtuel et l'offre culturelle de Vorgium à proximité.

L'objectif est double : d'une part de développer l'offre de visite, et donc la fréquentation du centre avec la fidélisation de son visitorat via l'accueil d'expositions temporaires et d'animations.

D'autre part, il s'agit de créer une offre attractive dans un lieu atypique pour le public d'entreprises et de groupes. La manne attendue de la réception d'événements (séminaires, assemblées générales, réceptions cocktails) permettra développer les fonds propres du centre, dont l'entrée est gratuite pour tous (hors prestations), dans le cadre de la politique d'accessibilité culturelle portée par les élus.

La réhabilitation du bâtiment, chantier piloté par le chargé d'aménagement de Poher Communauté avec l'assistance à maîtrise d'ouvrage de la SEM Breizh, a été confié au cabinet d'architecture carhaisien A3A. L'ouverture de cet espace est prévue en 2022.

L'enfance, La jeunesse et le sport

* L'Espace Aqualudique du Poher « Plijadour »



* Informations générales : Réouverture des services suite à la crise sanitaire / 1^{er} confinement

- La piscine a pu rouvrir le 22 juin ;
- La crèche Galipette a maintenu ses portes ouvertes tout du long de la crise sanitaire ;
- Le centre de loisirs a pu fonctionner tout l'été ;
- Le RAM a réouvert le 22 juin – sur rendez-vous ;
- La ludothèque « Bisibul » a pu rouvrir le 8 juillet en « drive » (prêt de jeux) et le 23 septembre en jeux sur place ; puis a été contrainte le 22 octobre de retourner sur du prêt de jeux ;
- Le Lieu d'Accueil enfants Parents « La Roulotte » a pu rouvrir le vendredi 21 août ;
- Espace public numérique : réouverture le 25 mai 2020 avec une limitation de 4 utilisateurs dans l'espace.
- Point information jeunesse : réouverture le 30 Juin 2020.

* Evolution des consommations 2020

	2019	2020	Variante
Bois (T)	481,88 tonnes	267.18 tonnes	-44%
Bois €	37 499.28 €	22 269,42 €	-40%
Produit traitement eau (L)	17 672 litres	12 000 litres	-32%
Produit traitement eau €	8 347,76 €	6 023,24 €	-27%

* Coût de fonctionnement 2020

Année	2019	2020	Evolution
• Dépenses	970 512€	1 046 297,60 €	+7,8 %
• Recettes	466 731€	198 594,38 €	-57 %
• Résultat	-503 781€	- 847 703,32 €	-68 %



* La fréquentation 2020

	2020	Variations 2019
Ouverture de l'établissement	Du 01/01/2020 au 16/03/2020 = 75 jours d'ouverture Du 22/06/2020 jusqu'au 31/12/2020 (sans les week-ends à compter du 22/10/2020) : 156 jours TOTAL : 231 jours d'ouverture	-119 jours
Période de fermeture	Arrêt 16/03/2020 crise sanitaire : 97 jours de fermeture Et à compter du 22/10/2020 : fermeture les week-ends (accueil seulement des scolaires) : 22 jours TOTAL : 119 jours de fermeture	117 jours supplémentaires
Nombre d'heures d'ouverture/semaine	<ul style="list-style-type: none"> • Période scolaire 81h • Période vacances 68h • Public période scolaire 36h / 68h vacances • Animations + cours moyenne 22h30 /sem • Scolaires 30h/sem • Associations 14h + stages 	
Animations évènementielles	<ul style="list-style-type: none"> • Période estivale : Les Z'aprem's jeux nautiques : tous les mardis et jeudis entre 15h et 16h, le soir Aquagym et aquabike + Structure gonflable 2 fois dans la période • Vacances de la Toussaint : Après-midi Halloween • Soirée ZEN, fin novembre. 	
Nombre total d'entrées	<ul style="list-style-type: none"> • 58117 	-49%
Fréquentation du public	<ul style="list-style-type: none"> • 42756 • Public baignade : 33661 • Animations : 6896 • Espace Bien-être : 2199 	-51% -61% -48% -50%
Fréquentation scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • 14721 • Poher communauté : Primaires : 5371 / Secondaires : 4585 • Ecoles extérieures primaires + secondaires : 4165 	-40%
Fréquentation associations	<ul style="list-style-type: none"> • 1240 • Clubs de natation, triathlon et Kayak. 	-50%

* Le vélodrome du Poher



Le vélodrome du Poher est situé sur la commune de Cléden-Poher. L'équipement comprend un anneau cycliste d'une longueur de 250m et d'une largeur de 7 m et d'un local à vélos. Les clubs cyclistes de Carhaix, Rostrenen, Châteauneuf du Faou, Châteaulin et Gourin sont regroupés au sein du comité de piste du Centre Ouest Bretagne.

En 2020, la subvention de 1200 € octroyée au comité de piste n'a pas été versée car il n'y a pas eu de compétition.

* L'animation enfance-jeunesse

La maison de l'enfance héberge les services suivants :

- Le relais d'Assistantes Maternelles du Poher (RAM)
- Le lieu d'Accueil Enfants Parents « la Roulotte »
- La ludothèque Bisibul.
- Le multi accueil et la halte accueil gérés par l'association GALIPETTE
- L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) géré par l'association Culture Loisirs Animation Jeunesse (CLAJ)
- L'association Films Préparons Demain (Le bureau de la ludothèque est partagé avec l'association.)

* Le multi accueil GALIPETTE :

106 familles accueillies soit 117 enfants, 11 fratries,

GALIPETTE a un agrément modulé de la PMI (protection maternelle et infantile) pour 35 places en multi accueil (30 enfants le mercredi, 35 enfants lundi, mardi, jeudi, vendredi) + 8 enfants pour la halte accueil le lundi, mardi, jeudi et vendredi pendant l'année scolaire de 09 à 17h.

Le travail de l'association représente pour l'année, **72 818,50** heures d'ouverture avec un **taux d'occupation moyen de 79.05%**.

Fermeture de la structure 1 semaine pendant les vacances de Noël, le 1^{er} janvier



et pour le pont de l'Ascension.

* Le Relais d'Assistantes Maternelles du Poher

Les permanences s'adressent aux assistantes maternelles, aux parents et aux candidat-e-s à l'agrément.

Les permanences administratives ont lieu le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les ateliers d'éveil ont lieu à la maison de l'enfance le mardi et le jeudi matin. 62 assistantes maternelles sont agréées sur le Finistère et 59 sont en activité.

En 2020, 71 ateliers d'éveil ont été organisés : 18 assistantes maternelles différentes ont été accueillies. Fréquentation : 543. En dehors des ateliers d'éveil les familles et professionnelles sont reçues dans le cadre des permanences.

Plusieurs réunions thématiques sont proposées au cours de l'année, mais le mois de la petite enfance n'a pas pu se tenir en 2020.

* La Roulotte

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents est ouvert, le vendredi de 09h30 à 11h30 à la maison de l'enfance. La fréquentation annuelle s'élève à 125 enfants soit 28 enfants différents, pour 25 familles accueillies, et dans le cadre des 26 séances de l'année 2020.

La structure a été fermée du 14 mars 2020 au 20 août.

* La ludothèque Bisibul

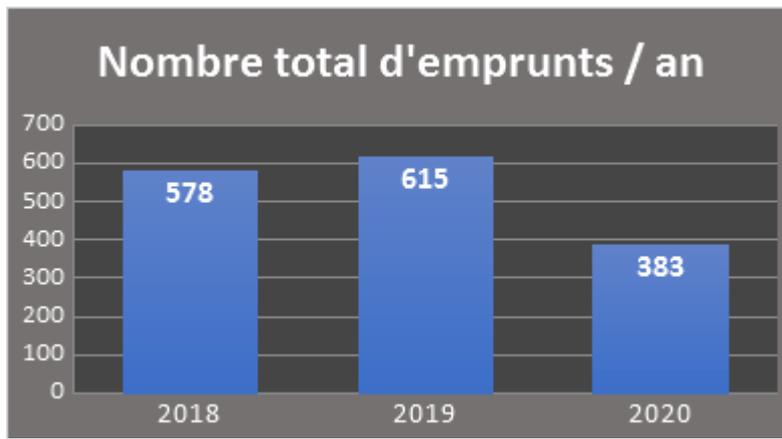
La ludothèque fonctionne le mardi, mercredi, vendredi et samedi en accueil public. Elle permet aux enfants de 0 à 12 ans accompagnés d'un adulte de venir jouer sur place et d'emprunter des jeux.

Elle permet à tous un accès au jeu, apprend la vie en collectivité, favorise le lien et l'échange au sein des familles, permet la mixité entre familles et professionnels.

La structure a subi la crise sanitaire et son bilan 2020 n'est pas représentatif d'une année classique. Suite à la crise sanitaire, la ludothèque « Bisibul » a dû fermer ses portes le 16 mars.



- Réouverture le 8 juillet en « drive » (prêt et retour de jeux).
- Réouverture totale le 23 septembre, en jeux sur place.
- Fermeture de nouveau et retour du prêt de jeu le 22 octobre.
- Pas de reprise en jeux sur place depuis.



Fréquentation en 2020 : 1160 usagers au cours des 78 séances d'ouverture au public. 21 nouvelles familles, soit 100 usagers. Une banque de 899 jeux et jouets permet le fonctionnement de la structure et 820 jeux sont empruntables. 383 jeux ont été empruntés en 2020. On constate une fréquentation plus importante le mardi (306 usagers) et le mercredi (675 usagers).

* Le CLAJ:

L'Accueil Collectifs de Mineurs (ACM) (3/12 ans) :

- 260 familles et 358 enfants accueillis
- les moins de 6 ans : 143 enfants
- les 6/11 ans : 226 enfants
- les 12ans et + : 15 enfants



Nombre de jours d'ouverture

	Nombre de jours d'ouverture			
	- de 6 ans	6 à 11 ans	12 ans et +	Total
Mer/Sam Autres	29	29	3	29
Noël	10	10	5	10
Hiver	10	13	8	13
Printemps	0	0	0	0
Toussaint	10	10	10	10
Petites vacances	30	33	23	33
Juillet	19	19	2	19
Août	21	21	19	21
Grandes vacances	40	40	21	40
Total Vacances	70	73	44	73
Total général	99	102	47	102

Les informations sur 2020 : Période du 1er janvier au 30/09/2020 :

ACM Enfance : (reprise de l'activité le 13 mai 2020)

- Périscolaire : 15 816 heures d'accueil soit 1 977 journées enfants
- Extrascolaire : 30 998 heures d'accueil soit 3 875 journées enfants
- Séjour ski : 2 400 heures soit 240 journées enfants

Une moyenne de 130 familles sur l'été.

Proposition de deux mini- séjours : « une nuit dans les arbres à Carhaix » pour 13 enfants et « 4 jours au ranch de Nicodème » pour 18 enfants.

Un projet de graffiti sur le mur de la cour de la Maison de l'enfance (10 enfants).

ACM Jeunesse : (reprise de l'activité le 20 mai 2020)

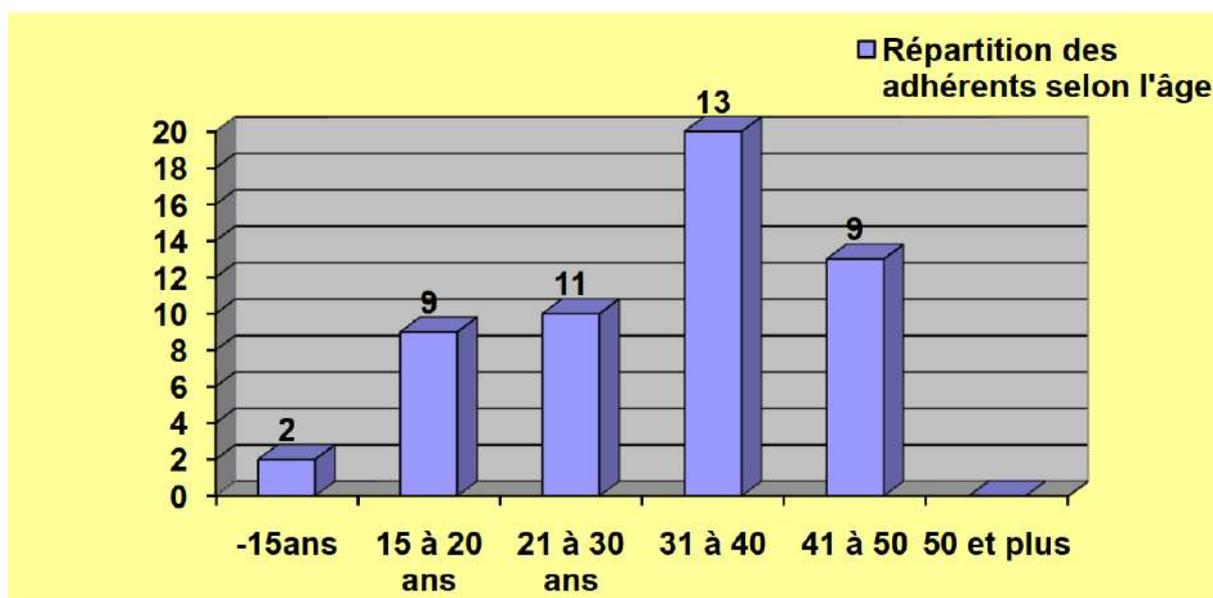
-Accueil adolescents : 20 040 heures d'accueil soit 2 505 journées jeunes
Depuis septembre, Nous constatons une chute de la fréquentation de l'animation jeunesse. Le poste d'animation jeunesse n'est pas pourvu.

Pour les deux ACM

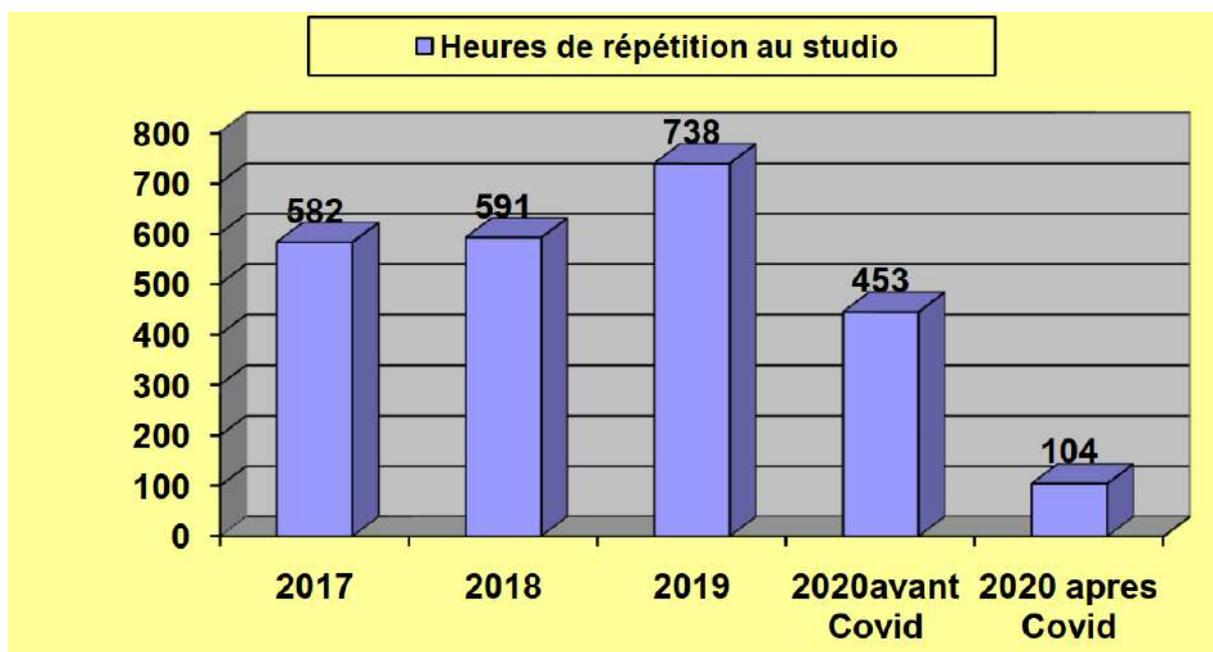
Le calcul de fréquentation tient compte du principe de reconstitution de l'activité que la CAF permet d'effectuer à titre exceptionnel. C'est-à-dire que le CLAJ a déclaré pour la période du 16 mars au 14 juin 2020 les mêmes données que pour l'année 2019.

* Les musiques actuelles

44 adhérents en 2020, 66 adhérents en 2019.



Les formations musicales : 453 heures du 1 janvier au 16 mars dont 190 heures de cours ; 104 heures du 1 septembre au 21 octobre dont 44heures de cours



* L'Espace de Vie Sociale

L'EVS est reconnu comme un projet qui stimule les rencontres entre les habitants et entre les générations. Les actions prennent forme dans différents lieux sur le Poher en favorisant l'expression et l'acquisition de compétences. Nous avons l'objectif d'optimiser le partenariat afin d'agir de façon complémentaire.

- Séjour familles à Disneyland Paris 57 personnes = 21 familles ont participé à un week-end à Disneyland Paris (Les 1er et 2 Février 2020).
- Arrivée d'une animatrice pour l'espace : Titulaire d'un DEJEPS animation sociale, a rejoint l'équipe du CLAJ en mars 2020. Avec la crise sanitaire, sa mission sur le terrain a commencé en mai.
- Café numérik itinérant : 3 Communes : Motreff, Poullaouen, Cléden-Poher ; 8 ateliers de 3h dans chaque commune, 4 ateliers à distance via Skype (pendant le 2ème confinement) ; 29 Participants. Objectif : autonomie vis-à-vis du numérique (faire une recherche ; communiquer à distance ; écrire et mettre en forme un CV, lettre de motivation etc...).
- Jardins partagés : mobilisation quasi-quotidienne de certains et organisation impliquant chacun ; mutualisation des savoirs et des efforts ; sensibilisation à l'environnement ; temps conviviaux durant les rendez-vous hebdomadaires de jardinage ; organisation d'un pique-nique à l'initiative des jardiniers, avec la participation d'autres habitants du Poher ; distribution de récolte supplémentaire à l'accueil du Claj ; partenariat avec le Secours Populaire.
- Sorties familiales : 3 sorties en août (manoir de Kernault à Mellac, Aven Parc à Pont Aven, village gaulois à Pleumeur-Bodou) :
- Poher Activités physiques pour tous : 7 participantes (en partenariat avec l'office des sports) :
- Sorties collectives

Financement :

Subventions Poher communauté : **10 000€**

Prestations Caf 29 : **22 998 €**

Subventions conseil départemental 29 : **5000 €**

Dispositif sports solidaires du CD 29 : **2 200€**

Fonds locaux CAF29 pour l'achat de l'équipement pour les c@fé numérik (chapiteau, tables, chaises, pc, tablettes, imprimante, connexion nomade...) : **7 280€**

Aides supplémentaires de la CAF29 concernant le fonctionnement de l'EVS pendant la crise sanitaire de Covid 19 : **3 000€**

Total : 50 478.00€

* Le dispositif bourse aux voyages

Pour encourager, soutenir et promouvoir l'initiative et la mobilité des jeunes, Poher communauté a mis en place une aide aux voyages à l'étranger.

Destinée aux jeunes du territoire de Poher communauté âgés de 16 à 29 ans révolus. La subvention n'est versée qu'à réception du compte rendu du voyageur.

Commune	Séjour	Subvention proposée	Dépôt compte rendu	Transmission compta
Carhaix	HONGRIE	100,00 €	25/04/2020	14/05/2020
Motreff	ESPAGNE	200,00 €	-	-
Carhaix	HONGRIE	500,00 €	21/08/2020	21/08/2020
Carhaix	CANADA QUEBEC	500,00 €	-	-
Carhaix	LONDRES	300,00 €	4/01/2021	4/01/2021
Carhaix	LA REUNION	500,00 €	-	-
Carhaix	COREE DU SUD	500,00€	01/09/2020	7/01/2021

* Le budget enfance et jeunesse

Poher Communauté prend en charge les coûts de fonctionnement de la Maison de l'Enfance (RAM, Roulotte, Ludothèque, la bourse aux voyages, l'entretien et la maintenance), les locaux du C.L.A.J et subventionne les associations partenaires (CLAJ, Galipette, Films Préparons Demain.)

Budget fonctionnement Enfance et Jeunesse Année 2020			
Dépenses		Recettes	
Jeunesse			
Locaux / Personnels	164 925€	CAF	260625.6€
Subvention de fonctionnement CLAJ	217 755€	CD29	1 200€
Bourses aux voyages	1 300€	Autres : SESSAD/ Personnels/ régie Lieu d'Accueil Enfants Parents / Ludothèque	85 250€
<u>Total Jeunesse</u>	<u>383 980 €</u>	MSA	21 000€
Enfance			
Maison de l'Enfance / Personnels	303 645 €		
Subventions de fonctionnement Galipette	153 050€		
CLAJ	147 221€		
Association Films Préparons demain	1 000€		
Reversement PS CAF aux communes pour les TAP	3625.60€		
<u>Total Enfance</u>	<u>608 541.60€</u>		
Total Dépenses	992 521.60€	Total Recettes	368 075.60€
		Résultat	-624 446€

* Retour sur les investissements effectués en 2020

A la piscine

	Coûts des travaux
Réfection Tour intérieure du toboggan	103 094,50 €
Mise aux normes du Pentagliss	145 062,80 €
Mises aux normes portes	3 439,67 €
Mises en accessibilité	3 699,60 €
Portique et muret	5 286,81 €
Travaux chaudière bois	34 385,03 €
Réfection carrelage extérieur (garantie décennale) + carrelage des plages	16 410,00 €
Mise en place automate de gestion CTA2	21 153,89 €
Remplacement de 4 éléments de gaine de soufflage CTA 1	7 536,00 €
Réaménagement de la pataugeoire (travaux + équipements d'animation)	16 926,00 €
Acquisition Pompe traitement eau	4 567,20 €
Installation débit-mètre toboggan pentagliss	6 712,80 €
Compresseur piscine	2 280,00 €
Remplacement poste vente et TPE	3 360,00 €
Lampe infrarouge sauna	1 587,60 €
Lave-linge	293,47 €
Volet enrouleur et cloche	1 044,00 €
Remise en état moteur aspiration	2 447,72 €
Achat remorque	669,00 €
Achat parasols	2500€
Remplacement autolaveuse	6 904,74 €
Achat matériel pédagogique	2000€

TOTAL	391 360,83€
-------	-------------

A la maison de l'enfance

	Coûts des travaux
Création grille ventilation et tampon réseau EU	1 080,00 €
Amélioration énergétique	115 611,13 €
Travaux toiture et couvertine	12 769,39 €
Travaux portillon cour extérieure et menuiseries stores	6 364,73 €
Drainage et travaux revêtements sols	23 017,16 €
Fauteuils, parasols bac à sable, et mobiliers divers	5 742,02 €
TOTAL	164 584,43€



Le transport

TAXICOM

Organisation du service

Taxicom est un système de transport à la demande mis en place en 1999 par Poher communauté, qui fonctionne sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Ce dispositif offre la possibilité à l'utilisateur d'être pris en charge à son domicile et amené où il le souhaite sur le territoire communautaire (et depuis le mois de juillet 2019 vers les EHPAD de Maël-Carhaix, Trébrivan, Huelgoat, Gourin, Châteauneuf-du-Faou, Plonévez-du-Faou). Le dispositif est accessible à tous les habitants de Poher communauté. A Carhaix, seules les personnes âgées de plus de 70 ans et les personnes à mobilité réduite (PMR) sont autorisées à utiliser Taxicom pour des déplacements intra Carhaix puisque le service Hep le Bus est accessible à tous du lundi au samedi.

L'utilisateur doit s'acquitter d'un tarif unique de **2€ par trajet**, quelle que soit l'origine et la destination, et quelle que soit la distance parcourue entre le point de prise en charge et le lieu de dépose.

Taxicom est assuré par des artisans taxi basés sur le territoire. En 2020, 5 artisans taxi étaient partenaires du service et Transdev assurait aussi une partie du service.

Service accessible

Le service de transport à la demande Taxicom est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Horaires de fonctionnement

Le service fonctionne sur 4 demi-journées par semaine :

- › Le mardi matin de 08h30 à 13h00 ;
- › Le mercredi après-midi de 13h30 à 18h30 ;
- › Le jeudi après-midi de 13h30 à 18h30 ;
- › Le samedi matin de 8h30 à 13h00.

Une centrale de réservation est dédiée au dispositif, elle est ouverte du lundi au vendredi. Les usagers pour réserver un trajet doivent composer le 02 98 99 38 61.

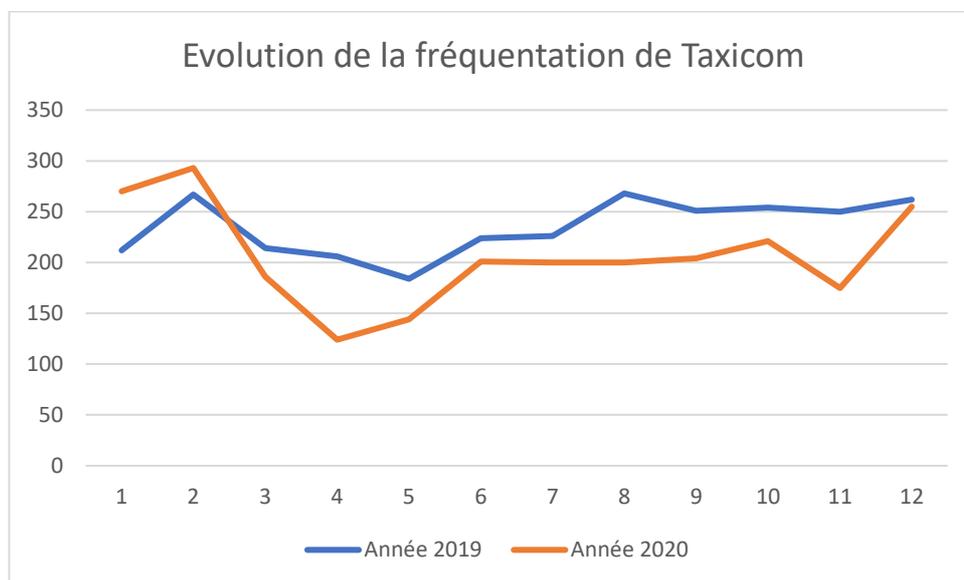
Gestion du service

La gestion du service est assurée par l'entreprise TRANSDEV par le biais d'un marché public.

La société TRANSDEV est l'interlocuteur entre les usagers et les artisans taxi (réservation, élaboration et optimisation des courses, déplacements PMR etc.).

Fréquentation – 2020

Le service Taxicom a enregistré **2 473 voyageurs en 2020**, contre 2818 en 2019. Une baisse notable de 12,2% de la fréquentation qui s'explique par le contexte sanitaire, avec les confinements et couvre-feux qui ont limité les sorties et les déplacements.



Avant le début de l'épidémie, la fréquentation était à la hausse. Elle a ensuite fortement diminué, avant de remonter légèrement et de stagner durant l'été. Avec le confinement de novembre, on constate à nouveau une baisse de la fréquentation. Le mois de décembre permet de retrouver une fréquentation semblable à celle de l'année précédente le même mois. En 2020, 31 déplacements vers le EPHAD hors territoire ont été recensés.

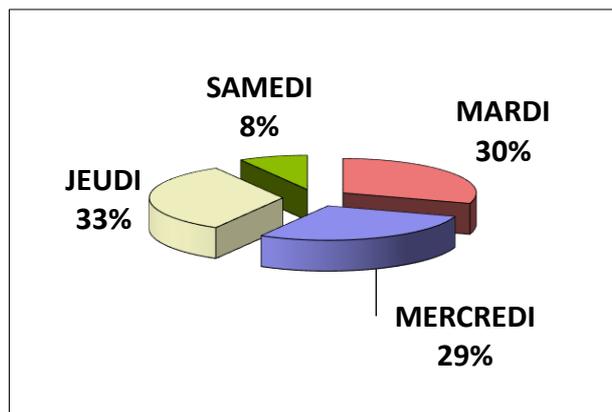
Sur l'ensemble de l'année, la moyenne de fréquentation est de **206 usagers par mois**, contre 235 en 2019.

Commune d'origine des voyageurs

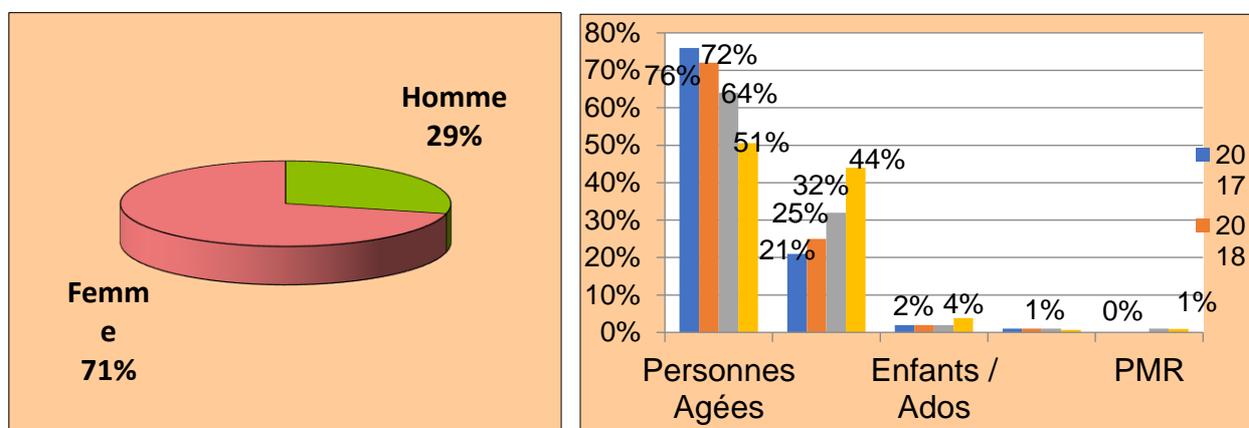
Taxicom a fonctionné durant 203 demi-journées et, en moyenne, chacune de ces demi-journées de fonctionnement a permis de transporter plus de 12 voyageurs.

En 2020, les usagers de la ville de Carhaix ont utilisé plus massivement le dispositif. Dans un second temps, ce sont les usagers de Plévin puis Poullaouën qui sont les plus représentés.

En ce qui concerne la répartition par demi-journées de fonctionnement, le jeudi a été la journée la plus fréquentée (33%), les mercredi et mardi ne sont pas loin derrière. La journée du samedi est plus faiblement sollicitée (8%).



En analysant la fréquentation de 2020, on peut observer que Taxicom est plus utilisé par les femmes (71%) et par les personnes âgées (51%).



La proportion des usagers à mobilité réduite représente 1 % des usagers comme les années précédentes.

Coût du service

En 2020, le coût du service s'élève à 48 344,61 € (coût facturé uniquement – en attente des factures d'octobre et décembre). (Coût de l'entretien des locaux, répartition de la masse salariale etc. ? Coût social ?).

HEP LE BUS !

Organisation du service

Poher communauté assure l'organisation et le fonctionnement du service « Hep le Bus ! », réseau de transport urbain **gratuit** sur Carhaix-Plouguer. Ce service fonctionne du lundi au samedi (sauf jours fériés) et ce 9h00 à 12h40 et de 14h00 à 18h40.

Le véhicule, affecté au service, réalise un transport régulier en suivant un circuit défini de 40 minutes. Cependant, le véhicule peut se dérouter à la demande sur la commune de Carhaix au cours des 20 dernières minutes de chaque heure.



Gestion du service

Le service « Hep le Bus ! » est assuré en régie par Poher communauté.

Service accessible

Le transport urbain « Hep le Bus » est assuré par un minibus d'une capacité de 25 places (dont 13 debout), ce dernier est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Le véhicule est équipé de places prioritaires, notamment de quatre sièges pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et d'une zone pour les utilisateurs de fauteuil roulant (UFR). Il est équipé d'une rampe d'accès pour les utilisateurs de fauteuils roulants. Il est également équipé d'un système d'information visuelle et sonore pour les personnes malentendantes et malvoyantes.

Fréquentation – 2020

Au cours de l'année 2020, **21 998 personnes** ont utilisé le service Hep le Bus, contre 34 420 personnes en 2019.

Alors que la fréquentation était en hausse constante depuis 2016, on constate une baisse de 36% de la fréquentation entre 2019 et 2020. Celle-ci s'explique par le contexte sanitaire et les mesures qui en ont découlé et qui ont limité les déplacements de la population.

Les horaires des différents circuits sont adaptés aux horaires d'ouverture et de fermeture du festival. Les circuits et horaires sont définis et validés par Poher communauté et l'association « Les Vieilles Charrues » afin de proposer une offre adaptée aux attentes des habitants et des festivaliers.

En 2020, à cause de l'épidémie de Covid-19, le Festival a été annulé. Il n'y a donc pas de donnée chiffrée pour 2020.

Gestion du service

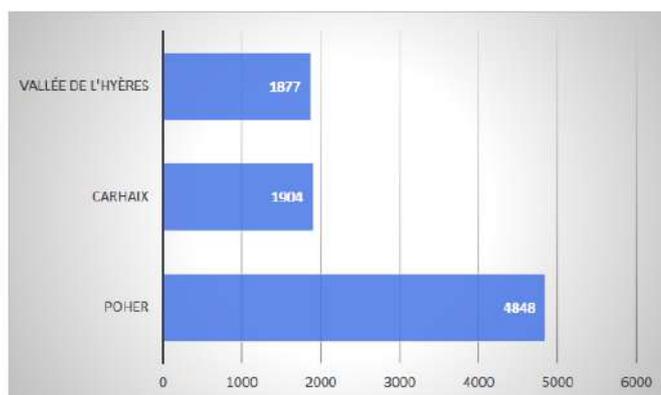
La gestion du dispositif spécial « Hep le Bus Vieilles Charrues » est assurée à travers un marché de services.

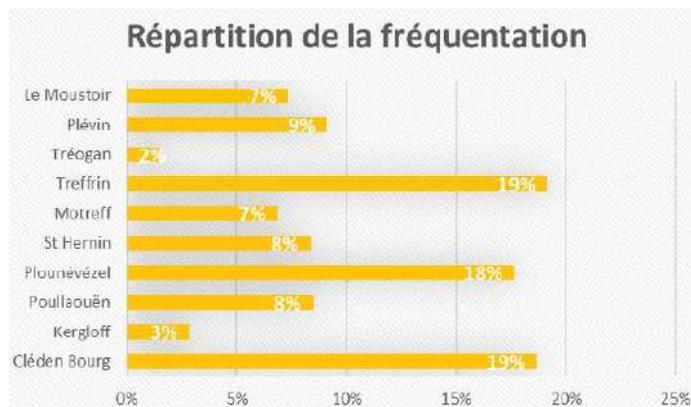
POUR RAPPEL :

En 2019, **8 629 usagers** ont été enregistrés en 4 jours de festival, soit 876 personnes supplémentaires par rapport à l'édition de 2018 soit une **augmentation de 11.3%**. La fréquentation à la hausse chaque année reflète le succès du dispositif et la fidélisation du public qui accepte volontiers de laisser son véhicule au bénéfice d'un service de transport en commun.



On note une fréquentation plus importante pour les communes rurales, elles représentent 56 % de la fréquentation totale de l'édition 2019.





Au total, 4 848 personnes ont utilisé les navettes du « Poher ». Les habitants qui utilisent le plus les navettes du Poher sont ceux de Treffrin, Cléden-Poher et Plounévezel. La navette « ville de Carhaix » a été utilisée par 1 877 personnes et celle du « camping de la vallée de l'Hyères » par 1 904 personnes. Les journées les plus fréquentées sont le vendredi et le samedi et les retours sont un peu plus importants que les allers.

Coût du dispositif

En 2019, le coût social du dispositif « Hep le Bus Vieilles Charrues » est évalué à 20 930 € (incluant entretien locaux, répartition de la masse salariale etc.).

« POHER-PLAGE »

Organisation du service

Au cours de l'été 2020 (juillet et août), Poher communauté a assuré l'organisation et le fonctionnement des navettes « Poher-Plage », dispositif **gratuit** et **ouvert à tous** (sans inscription préalable). Le rythme des sorties est hebdomadaire, à raison d'un mercredi par semaine.

POHER PLAGE
 Poc'her an Aod | Du 08 juillet au 26 août 2020
 | Navettes hebdomadaires gratuites en direction des plages |

08/07 - Concarneau - Sables Blancs
 15/07 - La Forêt Fouesnant - Kerleven
 22/07 - Saint-Nic - Pentrez
 29/07 - Locquirec - Sables Blancs
 05/08 - Trégunc - Trévignon
 12/08 - Carantec - Sables Blancs
 19/08 - Morgat - Morgat
 26/08 - Concarneau - Sables Blancs

Parti : Place de l'Église à Carhaix | 11h00 (se présenter 15 min avant) | Retour vers 18h30
 Port du masque obligatoire pour les + 11 ans
 Les enfants de -12 ans doivent être accompagnés d'un adulte
 Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs
 Renseignements: 02 98 99 48 08

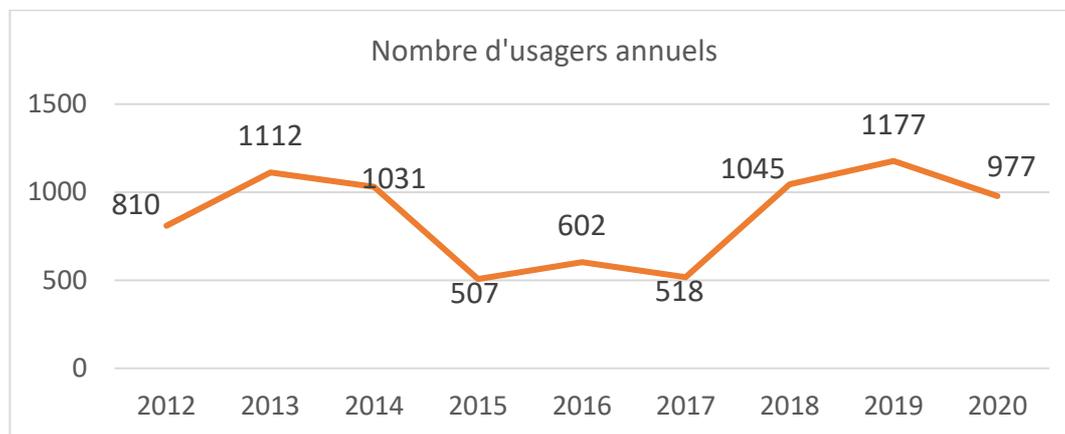
En 2020, Poher communauté a continué d'enrichir le dispositif en proposant aux usagers de nouvelles destinations. Ainsi les navettes Poher Plage ont emmené les habitants du Poher sur les plages suivantes :

- ✓ Concarneau – Sables Blancs
- ✓ La Forêt Fouesnant - Kerleven
- ✓ Saint-Nic - Pentrez
- ✓ Locquirec – Sables Blancs
- ✓ Trégunc - Trévignon
- ✓ Carantec – Sables Blancs
- ✓ Morgat – Morgat

Gestion du service

Les navettes « Poher Plage » ont été assurées en régie par Poher communauté, avec un partenariat avec les entreprises locales (*mise à disposition d'un ou deux car(s) et conducteur(s) pour une astreinte en cas de forte affluence.*

Fréquentation 2020



Fréquentation maximale : 180 voyageurs

L'édition 2020 des navettes « Poher-Plage » a été fréquentée par **977 voyageurs**, (contre 1177 voyageurs en 2019). Le contexte sanitaire explique certainement cette baisse de la fréquentation.

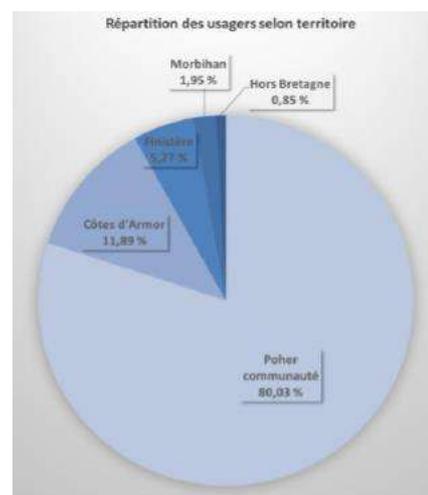
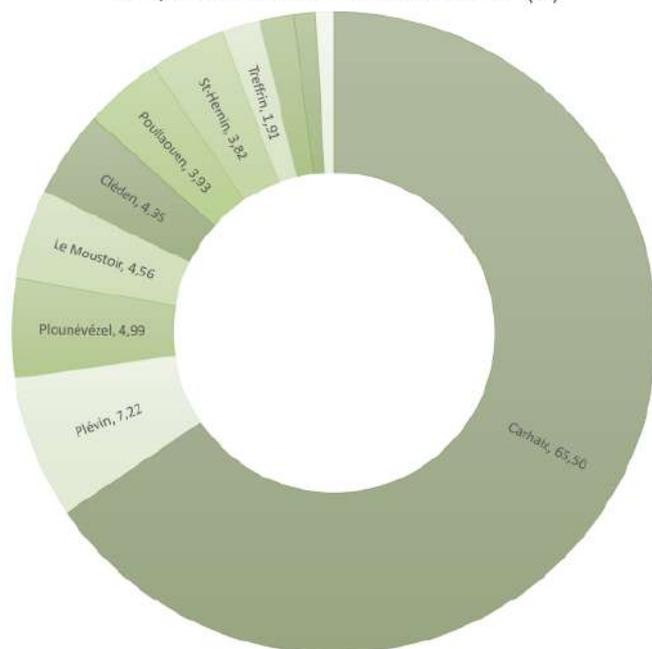
Etant donné l'interdiction de faire circuler des documents, aux vues des risques de contamination, nous n'avons pas pu réaliser pour 2020 d'enquête auprès des usagers pour connaître leur commune d'origine et profil. On peut penser que le profil des usagers devait être sensiblement le même que l'année précédente.

Données 2019 :

Ainsi, en 2019, le public était essentiellement local, en effet près de 80% des résidents étaient originaires du territoire communautaire. Au sein de ces usagers, 65 % résidaient sur la commune de Carhaix. Il est à noter également la présence sur le dispositif de personnes originaires d'autres communes des Côtes d'Armor et du Finistère, certains étant même réguliers sur le dispositif.

On retrouve aux sorties Poher Plage, des personnes retraitées, des familles avec de jeunes enfants ainsi que des groupes d'adolescents.

FREQUENTATION POHER COMMUNAUTE (%)



Coût du dispositif

En 2020, le coût social du dispositif « Poher-Plage » est évalué à 12 962 € contre 17 442 € en 2019 (incluant entretien locaux, répartition masse salariale etc.).

TRANSPORT SCOLAIRE

Organisation du service

Depuis le 1^{er} septembre 2013, Poher communauté en tant qu'autorité organisatrice de mobilité, est compétente pour l'organisation des services de transport scolaire présents sur le territoire communautaire.

Organisation des services scolaires pour 2020/2021 :

- Elèves du primaire et du secondaire de **Carhaix**:
 - o Régie intercommunale ;
 - o **128 élèves** se sont inscrits (143 pour l'année 2019-2020) ;
 - o 4 circuits matin et 3 circuits soir (2 circuits retour le mercredi).

- Elèves du primaire de **Poullaouen** :
 - o Marché public – Prestataire : TRANSDEV ;
 - o **6 élèves** inscrits (2 pour l'année 2019-2020) ;
 - o 1 navette au matin et 1 navette au soir.

- Elèves du primaire de **Saint-Hernin** :
 - o Marché public – Prestataire : TRANSDEV ;
 - o **7 élèves** inscrits (6 pour l'année 2019-2020) ;
 - o 1 navette au matin et 1 navette au soir.

- Elèves du primaire de **Cléden-Poher** :
 - o Marché public – Prestataire : TRANSDEV ;
 - o **10 élèves** inscrits (13 pour l'année 2019-2020) ;
 - o 1 navette au matin et 1 navette au soir.

- Elèves du secondaire (**Le Poher hors Carhaix**) :
 - o Convention de délégation de compétence partielle avec la Région ;
 - o Les lignes scolaires sont gérées par la TRANSDEV - Marché public ;
 - o Prise en charge par Poher communauté de l'inscription des élèves et de l'encaissement des participations des familles (**286 élèves**).

Les réinscriptions et les inscriptions ont été effectuées auprès des services Poher communauté. Ainsi, **449 élèves** sont inscrits (482 pour l'année scolaire 2019-2020). La baisse d'inscriptions entre 2019 et 2020 pourrait s'expliquer par le contexte d'épidémie en cours.

Conditions d'accès au service

Les élèves pouvant bénéficier du service des transports scolaires devaient être domiciliés sur l'une des communes de Poher communauté et poursuivre leur scolarité dans un établissement scolaire d'une commune du territoire communautaire.

Une exception a été faite pour les élèves fréquentant un établissement scolaire en dehors de Poher communauté, en raison de l'absence d'une filière de formation sur notre territoire.

Grille tarifaire

Tarifs pour l'année scolaire 2020/2021 :
(Approuvé par délibération du conseil communautaire en date du 19 décembre 2019)

Quotient Familial	1er enfant	2ème enfant	3ème enfant	4ème enfant	5ème enfant
0 à 250	61,00 €	45,00 €	16,00 €	Gratuité	Gratuité
251 à 450	71,00 €	54,00 €	18,00 €	Gratuité	Gratuité
451 à 600	82,00 €	61,00 €	21,00 €	Gratuité	Gratuité
601 à 750	92,00 €	69,00 €	23,00 €	Gratuité	Gratuité
751 à 900	102,00 €	77,00 €	26,00 €	Gratuité	Gratuité
901 à 1050	112,00 €	85,00 €	28,00 €	Gratuité	Gratuité
1051 à 1200	123,00 €	92,00 €	32,00 €	Gratuité	Gratuité
1201 à 1350	133,00 €	101,00 €	34,00 €	Gratuité	Gratuité
Sup. 1351	144,00 €	108,00 €	37,00 €	Gratuité	Gratuité
Tickets Scolaires	1 €				
Tickets non-scolaires	2 €				

Par délibération, le conseil communautaire a approuvé les tarifs ci-dessus. Il s'agit d'une **tarification dégressive** définie en fonction du quotient familial et du nombre d'enfants inscrits au sein d'une même famille.

Coût du transport scolaire

En 2020, le coût du transport scolaire est évalué à 502 701 € contre 485 000 € en 2019 (incluant entretien locaux, répartition masse salariale etc.) et son coût social à 189 728 €, contre 169 000 € en 2019.

TRANSPORT PERISCOLAIRE

Organisation du service

Les services périscolaires correspondent aux déplacements réalisés par les écoles dans le cadre du programme scolaire. Poher communauté est chargé de prévoir les transports des écoles à destination de la piscine et du vélodrome communautaires. Les déplacements à destination de la piscine communautaire sont réalisés par un prestataire dans le cadre d'un marché public. L'entreprise qui assure les déplacements est la société TRANSDEV basée à Carhaix.

Conditions d'accès au service

Chaque école du territoire bénéficie des transports pour se rendre à l'espace aquatique du Poher. Les communes ont également la possibilité de faire appel à la régie intercommunale de transport pour réaliser d'autres déplacements périscolaires dans la limite des capacités de cette dernière.

Coût du périscolaire

Le coût total final à ce jour n'est pas connu, le service restant en attente de factures du prestataire.

VELO

Poher communauté a instauré une aide à l'achat de vélo électrique pour les habitants du territoire. Celle-ci représente 20% de l'achat du vélo électrique plafonné à 200€. En 2020, 79 dossiers de demande d'aides ont été déposés pour un montant de 14 454,74€.

L'habitat

Programme Local de l'Habitat (PLH)

Par délibération en date du 26 janvier 2017, le premier Programme Local de l'Habitat (PLH) de Poher communauté a été adopté. Les actions en cours :

- **Aide à l'accession dans l'ancien**

Le dispositif d'aide à l'accession dans l'ancien pour rappel a été déployé le 1er septembre 2018. Pour le montage du dossier, le particulier est accompagné par l'Adil et l'Alecob. Un principe de cofinancement a été acté entre l'EPCI et les communes. Le PLH prévoit une fourchette haute de 15 dossiers par an qui n'est pas atteinte pour le moment. Au regard des dossiers validés depuis 2018, le prix moyen d'acquisition d'un bien immobilier aidé est de 70 375 € (net vendeur) et le coût total moyen du projet (acquisition, frais, travaux) se situe à 111 425 € avec de grandes variations d'un projet à l'autre. En 2020, 5 dossiers ont été déposés.

AIDE A L'ACCESSION									COFINANCEMENT	
N°	COMMUNE DE RESIDENCE AU MOMENT DE LA DEMANDE	COMMUNE DU PROJET	ANNEE CONSTRUCTION	DPE	MONTANT ACQUISITION (HORS FRAIS)	MONTANT PREVISIONNEL TRAVAUX	MONTANT GLOBAL PROJET	MONTANT AIDE POTENTIEL	POHER	COMMUNE
									MONTANT AVANCE 100%	REMBOURSEMENT 50%
2018										
01-2018	TREFFRIN	CARHAIX-PLOUGUER	1977	E	115 000,00 €	85 100,00 €	213 152,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	1 750,00 €
02-2018	MAEL CARHAIX	CARHAIX-PLOUGUER	1961	G	54 000,00 €	60 000,00 €	121 497,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	1 750,00 €
03-2018	CARHAIX-PLOUGUER	CARHAIX-PLOUGUER	1948-1972	E	56 000,00 €	50 247,00 €	114 747,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	1 750,00 €
2019										
01-2019	CARHAIX-PLOUGUER	KERGLOFF	1974	D	20 000,00 €	65 000,00 €	89 127,57 €	3 500,00 €	3 500,00 €	1 750,00 €
02-2019	KERGLOFF	CARHAIX-PLOUGUER	1962	E	64 000,00 €	31 541,00 €	104 541,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	1 750,00 €
03-2019	CARHAIX	CARHAIX-PLOUGUER	1970	C	47 000,00 €	4 683,00 €	59 163,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	1 750,00 €
04-2019	CARHAIX	CARHAIX-PLOUGUER	1978	G	47 000,00 €	20 798,00 €	75 642,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	1 750,00 €
05-2019	CARHAIX	CARHAIX-PLOUGUER	1986	F	115 000,00 €	39 000,00 €	166 481,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	1 750,00 €
06-2019	TREFFRIN	CARHAIX-PLOUGUER	1964	E	24 000,00 €	31 596,38 €	59 596,00 €	3 500,00 €	<i>dossier en cours</i>	<i>dossier en cours</i>
2020										
01-2020	MOTREFF	CARHAIX-PLOUGUER	1980	F	50 000,00 €	10 000,00 €	71 921,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	1 750,00 €
02-2020	SCRIGNAC	POULLAOUEN	avant 1968	E	75 000,00 €	15 395,12 €	99 315,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	1 750,00 €
03-2020	TREFFRIN	LE MOUSTOIR	1979	C	144 000,00 €	- €	166 750,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	1 750,00 €
04-2020	CARHAIX	CARHAIX-PLOUGUER	1948 à 1974	E	65 000,00 €	23 788,00 €	98 726,00 €	3 500,00 €	<i>dossier en cours</i>	<i>dossier en cours</i>
05-2020	CARHAIX	CARHAIX-PLOUGUER	Avant 1940	C	100 000,00 €	- €	113 680,00 €	3 500,00 €	<i>dossier en cours</i>	<i>dossier en cours</i>
2021										
01-2021	CARHAIX	CARHAIX-PLOUGUER	1967	F	86 000,00 €	32 341,00 €	132 741,00 €	3 500,00 €	<i>dossier en cours</i>	<i>dossier en cours</i>
02-2021	CARHAIX	CARHAIX-PLOUGUER	1950	E	65 000,00 €	22 300,00 €	95 729,00 €	3 500,00 €	<i>dossier en cours</i>	<i>dossier en cours</i>
Total dossiers					Montant moyen d'acquisition du projet aidé	Montant moyen travaux du projet aidé (prévisionnel)	Montant moyen du projet global aidé	Total aide Poher communauté potentiel (dont 50% à rembourser par commune)		
16					70 375,00 €	30 736,84 €	111 425,54 €	56 000,00 €	38 500,00 €	19 250,00 €

- **Actions en faveur de la lutte contre le mal-logement**

Poher communauté a ratifié la charte partenariale de lutte contre l'habitat indigne des acteurs du Finistère au printemps 2019.

Poher communauté a décidé de soutenir l'action des Locaux moteurs sur le territoire pour faciliter l'accès aux droits des habitants et encourager les propriétaires occupants aux revenus modestes habitant des maisons antérieures aux années 1980 à accéder aux aides financières existantes.

La collectivité a également conventionné avec les Compagnons Bâisseurs de Bretagne le 04 décembre 2020 afin d'apporter une solution complémentaire à l'amélioration de l'habitat des personnes occupants un bien, et cumulant des difficultés sociales, financières et d'habitat, par le biais d'un accompagnement à l'autoréhabilitation, l'apport de matériel, etc. Poher communauté a également mis en place avec le CIAS une cellule de lutte contre le mal-logement, visant à aiguiller les personnes en situation de mal-logement vers les acteurs pertinents, qui pourront les aider. Il s'agit d'une démarche partenariale avec de multiples acteurs (travailleurs sociaux, ADIL, Alecob, CBB, CLCV, Département 29, Soliha, etc.).

♦ **Partenariat Etablissement Public Foncier de Bretagne**

La convention-cadre établie entre l'EPF de Bretagne et Poher communauté a entraîné la signature de 2 conventions opérationnelles entre la Ville de Carhaix et l'EPF ; l'une portant sur le secteur de la mairie (Costyr) et l'autre sur le tènement de l'Institut Médico Educatif. Des acquisitions sont menées sur le Costyr et le portage foncier peut s'étaler sur 7 années maximum. En complément, une convention de veille foncière a été signée pour 2 années dans l'optique de garder une veille sur des biens immobiliers du cœur de ville.

La convention cadre « 2ème Projet pluriannuel d'Investissement (PPI) » prenait fin le 31/12/2020. Dans l'attente de la signature d'une nouvelle convention cadre « 3ème PPI », la convention initiale a été prolongée jusqu'à la signature d'une nouvelle convention cadre, au plus tard, jusqu'au 31 décembre 2021.

♦ **FONds dédié au Renouveau Urbain – FORU**

L'aide financière à destination de projets de réhabilitation de bâti existant en cœur de bourg / cœur de ville (jusqu'à 200 000€) n'a été sollicitée à ce jour.

♦ **OPAH - Opération programmée d'amélioration de l'habitat – 2018-2022**

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) mutualisée s'applique sur les territoires de

- ➔ Poher Communauté
- ➔ Monts d'Arrée Communauté
- ➔ Communauté de communes de Haute Cornouaille

Suite à la dissolution au 31 décembre 2019 du syndicat mixte maître d'ouvrage de l'OPAH, une convention d'entente a été signée entre les 3 EPCI permettant la continuité du marché public, Poher Communauté se substituant au syndicat mixte.

Durée de l'OPAH

1^{er} janvier 2018 – 31 décembre 2022

Opérateur

SOLIHA

Public cible

Propriétaires occupants et propriétaires bailleurs

Objectifs de l'OPAH global :

Par une animation et un accompagnement

- favoriser les travaux permettant des économies d'énergie,
- permettre le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées par l'adaptation des logements,
- lutter contre l'habitat dégradé,
- favoriser le développement d'une offre locative à loyer modéré.

Principaux financeurs des travaux

ANAH/CD29, Caisses de retraite, EPCI...

Un contexte opérationnel complexe en 2020

A noter qu'en complément des aides mises en place dans le cadre des OPAH, l'État a lancé de nouveaux dispositifs de financement de la rénovation énergétique : MaPrimeRénov et Action Logement. Ils viennent parfois en concurrence directe avec les objectifs inscrits dans l'OPAH.

Cependant, grâce au travail effectué par SOLIHA auprès des propriétaires, les habitants bénéficient d'un accompagnement permettant d'accéder de manière optimale aux divers financements mis en œuvre dans l'OPAH mais également hors OPAH. Ainsi, l'ensemble des dispositifs concourent à une massification de la réhabilitation énergétique de l'habitat du territoire.

Début 2021, de nouvelles mesures viennent à nouveau changer le paysage des aides à la rénovation énergétique.

BILAN OPAH 2020 dossiers agréés

Communes	Nbre de dossiers					Montant des aides prévisionnelles							TOTAL général des aides	Montant travaux	
	Tx d'Autonomie / Adaptation	Précarité énergétique	Txv Lourds, petite LHI	total dossiers	Total logements	ANAH / CD 29	Action Logement	Communauté de Communes							Caisses de retraites
								Tx d'Autonomie / Adaptation	Précarité énergétique	Txv Lourds, petite LHI	Total aides	Communauté de Communes			
CC Haute Cornouaille	14	21	0	35	34	263 920 €	139 027 €	16 183 €	9 500 €	0 €	25 683 €	15 245 €	443 874 €	608 481 €	
POHER Communauté	6	20	0	26	26	191 907 €	81 888 €	3 294 €	11 000 €	0 €	14 294 €	17 132 €	305 221 €	411 117 €	
Monts d'Arrée Communauté	6	12	0	15	15	102 866 €	4 600 €	5 794 €	7 500 €	0 €	13 294 €	4 392 €	125 152 €	187 113 €	
TOTAL OPAH	26	53	0	76	75	558 693 €	225 514 €	25 271 €	28 000 €	0 €	53 271 €	36 769 €	874 247 €	1 206 711 €	

Poher Communauté

Communes	Nbre de dossiers				Total logements	Montant des aides accordées					TOTAL général des aides	Montant travaux		
	Txv d'Autonomie / Adaptation	Précarité énergétique	Txv Lourds, petite UH	total dossiers		ANAH / CD 29	Action Logement	Communauté de Communes					Caisses de retraites	
								Txv d'Autonomie / Adaptation	Précarité énergétique	Txv Lourds, petite UH				Total aides Communauté de Communes
CARHAIX-PLOUGUER		1		1	1	12 000 €			1 500 €		1 500 €		13 500 €	21 689 €
CARHAIX-PLOUGUER		1		1	1	2 077 €					0 €		2 077 €	4 615 €
CARHAIX-PLOUGUER		1		1	1	1 967 €	19 475 €				0 €		21 442 €	25 711 €
CARHAIX-PLOUGUER		1		1	1	8 600 €	14 413 €		1 000 €		1 000 €		24 013 €	28 715 €
CARHAIX-PLOUGUER	1			1	1	1 777 €					0 €	2 132 €	3 909 €	3 554 €
CARHAIX-PLOUGUER	1			1	1	997 €		539 €		539 €			1 536 €	2 847 €
CARHAIX-PLOUGUER		1		1	1	16 273 €			1 000 €		1 000 €	5 000 €	22 273 €	24 546 €
CARHAIX-PLOUGUER	1			1	1	2 467 €		888 €			888 €		3 355 €	4 933 €
CARHAIX-PLOUGUER		1		1	1	9 668 €	19 425 €		1 000 €		1 000 €		30 093 €	42 552 €
CARHAIX-PLOUGUER		1		1	1	4 433 €					0 €		4 433 €	7 388 €
CARHAIX-PLOUGUER		1		1	1	8 195 €			1 000 €		1 000 €	3 000 €	12 195 €	13 658 €
CARHAIX-PLOUGUER	1			1	1	1 780 €	4 550 €				0 €		6 330 €	6 330 €
CARHAIX-PLOUGUER		1		1	1	17 498 €			1 000 €		1 000 €		18 498 €	26 995 €
CARHAIX-PLOUGUER		1		1	1	12 000 €					0 €		12 000 €	21 361 €
CARHAIX-PLOUGUER		1		1	1	12 048 €			1 000 €		1 000 €		13 048 €	17 212 €
Total CARHAIX	4	11	0	15	15	111 780 €	57 863 €	1 427 €	7 500 €	0 €	8 927 €	10 132 €	188 702 €	252 106 €
CLEDEN-POHER		1		1	1	12 000 €			1 000 €		1 000 €		13 000 €	21 587 €
CLEDEN-POHER	1			1	1	2 875 €		972 €			972 €		3 847 €	5 750 €
CLEDEN-POHER		1		1	1	17 604 €			1 000 €		1 000 €	3 500 €	22 104 €	27 209 €
Total CLEDEN-POHER	1	2	0	3	3	32 479 €		972 €	2 000 €	0 €	2 972 €	3 500 €	38 951 €	54 546 €
KERGLOF													0 €	0 €
Total KERGLOF	0	0	0	0	0	0 €		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
LE MOUSTOIR													0 €	0 €
Total LE MOUSTOIR	0	0	0	0	0	0 €		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
MOTREFF													0 €	0 €
Total MOTREFF	0	0	0	0	0	0 €		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
PLEVIN		1		1	1	4 505 €							4 505 €	7 508 €
Total PLEVIN	0	1	0	1	1	4 505 €		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	4 505 €	7 508 €
PLOUNEVEZEL		1		1	1	8 198 €						3 500 €	11 698 €	13 663 €
Total PLOUNEVEZEL	0	1	0	1	1	8 198 €		0 €	0 €	0 €	0 €	3 500 €	11 698 €	13 663 €
POULLAOUEN		1		1	1	7 676 €							7 676 €	12 794 €
POULLAOUEN		1		1	1	6 688 €			1 000 €		1 000 €		7 688 €	11 146 €
POULLAOUEN		1		1	1	1 231 €	19 425 €				0 €		20 656 €	21 147 €
Total POUALLAOUEN	0	3	0	3	3	15 595 €	19 425 €	0 €	1 000 €	0 €	1 000 €	0 €	36 020 €	45 087 €
SAINT-HERMIN		1		1	1	7 128 €			500 €		500 €		7 628 €	11 881 €
Total ST-HERMIN	0	1	0	1	1	7 128 €		0 €	500 €	0 €	500 €	0 €	7 628 €	11 881 €
TREFFRIN		1		1	1	4 572 €	4 600 €	895 €			895 €		10 067 €	13 575 €
TREFFRIN		1		1	1	7 650 €					0 €		7 650 €	12 751 €
Total TREFFRIN	1	1	0	2	2	12 222 €	4 600 €	895 €	0 €	0 €	895 €	0 €	17 717 €	26 326 €
TREOGAN				0									0 €	0 €
Total TREOGAN	0	0	0	0	0	0 €		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total POHER Communauté	6	20	0	26	26	191 907 €	81 888 €	3 294 €	11 000 €	0 €	14 294 €	17 132 €	305 221 €	411 117 €

Total général POHER Communauté	35	77	0	112	105	741 075 €	81 888 €	36 348 €	41 000 €	0 €	77 348 €	64 217 €	964 528 €	1 605 125 €
---------------------------------------	-----------	-----------	----------	------------	------------	------------------	-----------------	-----------------	-----------------	------------	-----------------	-----------------	------------------	--------------------

Par ailleurs, sur le périmètre de l'OPAH, 72 dossiers été montés uniquement sur le dispositif **Action Logement** en 2020, dont **33 sur Poher Communauté**.

L'aménagement

Réhabilitation du pont de petit Carhaix - Kergroas– Mission AMO pour Les communes de Carhaix et Plounévezel

Dans la vallée de l'Hyères, le pont de Kergroas permet de relier le quartier de petit Carhaix au hameau de Kergroas en Plounévezel.

Cet ouvrage de type pont voûte comprenant trois plein-cintres a été édifié au XVIII^e siècle, en maçonnerie de moellon de schiste dégrosses et jointoyés au mortier chaux-ciment.

Le 1^{er} novembre 2019, un épisode pluvieux a endommagé une partie du pont, sur 4 ml côté nord. Pour la sécurité de tous, ce pont est donc fermé depuis aux véhicules et aux piétons.

Les travaux ont été réalisés entre Août et novembre 2020. Le montant global de l'opération est de 102 331.00 € HT à la charge des 2 communes 50/50.

Les travaux ont consisté en :

- Evacuation des matériaux effondrés
- Consolidation des murs en extrémité de la brèche pour éviter d'augmenter l'éboulement
- Mise en place d'un enrochement en pied d'ouvrage
- Projection de béton pour bloquer la brèche
- Reconstruction du mur
- Nettoyage de l'ouvrage



Effondrement du mur novembre 2019



Après travaux

Réhabilitation d'un bâtiment pour l'extension des activités de Vorgium

Poher Communauté envisage la réalisation d'un **centre de réception économique et d'animations événementielles sur le site Vorgium**. Cet équipement **permettra l'accueil de différentes réunions et rassemblements** afin de mieux répondre aux besoins de salles de présentation et de réception sur le territoire de Poher communauté. Ce bâtiment devra permettre l'installation en sous-sol de réserves de stockage et préparation ainsi que la potentialité d'une activité dédiée à l'Escape Game. Cet équipement devra compléter l'offre communautaire en termes de salles de réception et d'accueil du public. **La modularité des espaces, avec une gestion simplifiée** en fera un équipement adaptable au coworking, à la réunion de travail ou bien à la présentation plénière.

L'équipement sera composé des surfaces suivantes :

- ☒ Hall accueil/sanitaires
- ☒ 2 salles de réunion en RDC modulables en 1 salle
- ☒ 1 réserve en sous-sol
- ☒ 1 espace préparation en sous-sol (kitchenette) avec possibilité de liaison au RDC avec escalier et avec monte-charge en option
- ☒ 1 espace pouvant recevoir une activité type escape Game en sous-sol

Le coût prévisionnel travaux de la réhabilitation est de 750 000 € HT

Le cabinet atelier trois architectes est missionné pour réaliser la prestation de maîtrise d'œuvre. Les travaux démarreront en septembre 2021 pour une durée de 10 mois.



Esquisse du futur centre de réception économique et d'animations événementielles Vorgium

Etude d'un réseau de chaleur bois sur les quartiers de Kerampuilh-Persivien

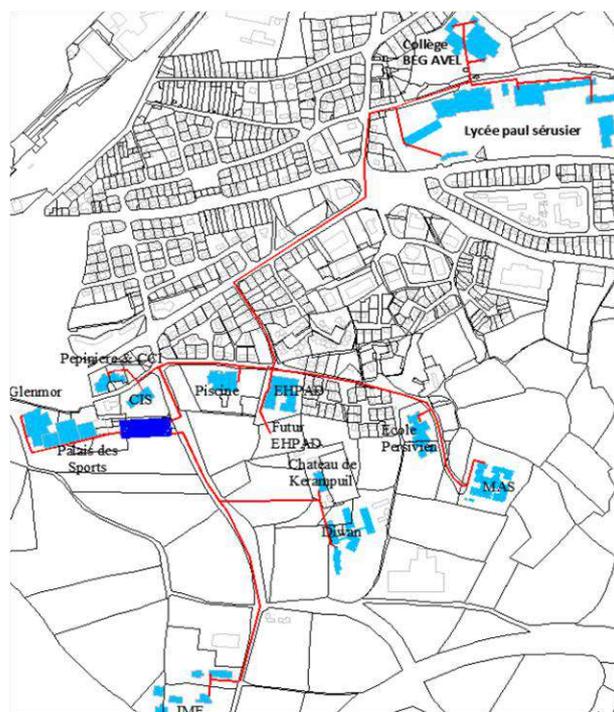
Le repérage des bâtiments fortement consommateurs de chaleur sur Poher Communauté a mis en évidence une concentration de ces bâtiments sur le secteur Glenmor/Persivien/Kerampuilh.

A ce titre Poher communauté a missionné la société Sembreizh pour réaliser les prestations suivantes :

- 1- Pré diagnostic et besoins thermiques des 15 bâtiments ciblés
- 2- Etude de faisabilité d'une chaufferie centrale bois
- 3- Analyse économique et financière
- 4- Portage et montage juridique

L'étude a été réalisée suivant le planning ci-dessous :

- 1- Réunion de lancement en Janvier 2020** (Pré diagnostic et besoins thermiques
Réunion de lancement, Etat des lieux, Scénarii d'étude)
- 2- Rapport intermédiaire en Mars 2020** (Etude de faisabilité d'une chaufferie bois
Caractéristique des ressources en bois, choix des équipements, Analyse économique et financière avec évaluation juridique et fiscale)
- 3- Restitution de l'étude en Septembre 2020**



Périmètre d'étude

En conclusion, l'étude a mis en évidence une situation favorable pour l'implantation d'une chaufferie centrale ENR dans le secteur défini. La collectivité sera invitée en 2021 à se prononcer sur la poursuite du projet.

Audit énergétique – amélioration thermique de la maison de l'enfance

Dans l'engagement de Poher communauté à une meilleure gestion des énergie, l'audit proposé sur le bâtiment de la maison de l'enfance a fait émerger plusieurs problématiques.

- Présence radon dans secteur crèche (350 Bq)
- CTA double flux en défaut de pilotage (en mode manuel)
- Non entretien possible des CTA en faux plafond
- Réduction des consommations liées aux ventilateurs
- Disfonctionnement de l'extracteur du hall
- Adaptation des débits d'extraction dans l'ensemble du bâtiment
- Pas de contrôle à distance des installations de chauffage et ventilation

A ce titre, des travaux ont été réalisés sur l'année 2020 :

- Mise en place d'une ventilation à détection dans les bureaux.
- Remplacement des VMC dans le secteur crèche par des centrales de traitement d'air.
- Changement de la régulation centrale chauffage et ventilation
- Asservissement par la nouvelle régulation de l'extracteur du hall
- Installation d'un ballon eau chaude sanitaire pour l'office de crèche



Audit énergétique – amélioration thermique maison des services aux publics

Dans l'engagement de Poher communauté à une meilleure gestion des énergie, l'audit proposé sur le bâtiment de la maison des services aux publics a fait émerger plusieurs problématiques.

- Ventilation double flux sur salle de réunion absence de reprise d'air.
- Rénovation de la régulation de chauffage et connexion sur GTC avec adaptation hydraulique.
- Absence de gestion du flux VMC dans les bureaux.
- Absence de local serveur.
- Amélioration de l'isolation dans la salle de réunion CA

L'estimation des travaux est de 111 300 € HT. Les travaux sont prévus sur les années 2021 et 2022

Accessibilité des ERP

La commission intercommunale pour l'accessibilité de l'existant a émis un avis favorable au rapport annuel du 05 novembre 2020. Lors de cette réunion, les travaux réalisés sur l'année ont été évoqué :



Mise en accessibilité des bâtiments suivants :

- Vélodrome
- Aire d'accueil des gens du voyage

Mise en accessibilité des escaliers du vélodrome



Création d'une place PMR sur l'aire d'accueil des gens du voyage

ÉCOLE DE MUSIQUE DU POHER
SKOL SONEREZH AR POC'HER

////////////////////////////////////
BILAN D'ACTIVITÉ 2020
////////////////////////////////////



////////////////////////////////////
IMPACT DE L'EPIDEMIE DE COVID-19
SUR L'ACTIVITE DE LA STRUCTURE
////////////////////////////////////



Le bilan présenté ci-après ne reflète malheureusement qu'une activité partielle de l'école de musique du Poher.

Conformément aux mesures gouvernementales notre structure a été contrainte de fermer ses portes au public du 16/03/20 au 03/07/20 et du 26/10/20 au 31/12/2020.

Sur l'année 2020, les cours en présence des élèves ont été dispensés sur 14 semaines (contre 36 semaines habituellement). Durant les périodes de confinement, notre établissement s'est mobilisé afin que les élèves puissent continuer à apprendre à jouer d'un instrument en conservant un lien avec les enseignants :

- Des cours individuels à distance ont ainsi été organisés afin de maintenir une continuité pédagogique. Les enseignants ont pris contact avec leurs élèves respectifs afin d'établir les modalités d'organisation de ces cours, assurés principalement en visioconférence. La réception de cette offre de cours à distance par les élèves a été globalement satisfaisante, même si elle impacte par essence la pédagogie menée, limitant fortement toute interaction musicale et humaine avec l'enseignant :

80% des élèves ont ainsi bénéficié de cours à distance chaque semaine

Le taux d'absence hebdomadaire enregistré est de 10% sur ces cours à distance.

5% de nos élèves n'ont pas pu accéder à cette offre de cours à distance.

5% de nos élèves (Cycle 3) ont bénéficié de cours en présentiel dans nos locaux.

- Concernant l'organisation des cours d'éveil, d'initiation, et de formation musicale, des ressources pédagogiques ont été envoyées de manière hebdomadaire à nos élèves.
- Les interventions en milieu scolaire, suspendues du 16/03/20 au 03/07/20 se sont poursuivies dès la rentrée de septembre 2020 auprès des écoles de Poher Communauté.

De nombreuses actions culturelles envisagées n'ont pu être organisées, compte tenu du contexte sanitaire imposant une limitation des rassemblements de personnes dans les ERP et sur la voie publique : répétitions publiques, rencontres artistiques, participation des élèves à des concerts associant des artistes professionnels, concerts des élèves, auditions publiques, stages, accueil de musiciens irlandais, rencontre inter-établissements, etc...

A l'heure de la rédaction de ce bilan (janvier 2021), la reprise d'activité de l'école de musique demeure partielle : seuls les élèves mineurs sont autorisés à assister aux cours en présence des enseignants et les pratiques chorales ne sont pas autorisées à ce jour.

ENSEIGNEMENT MUSICAL

• Effectifs :

Année scolaire	Nombre d'élèves inscrits
2010 / 2011	217
2011 / 2012	281
2012 / 2013	309
2013 / 2014	338
2014 / 2015	355
2015 / 2016	353
2016 / 2017	316
2017 / 2018	305
2018 / 2019	301
2019 / 2020	301
2020 / 2021	252



Domiciliation	2020/2021	
Poher Communauté	185	73.41%
Hors Poher Communauté	67	26.59%
Hors Poher Communauté fréquentant le lycée Diwan	22	8.73%

Domiciliation	2020/2021	
Carhaix	127	68.65%
Cléden-Poher	8	4.32%
Kergloff	3	1.62%
Le Moustoir	8	4.32%
Motreff	10	5.41%
Plévin	6	3.25%
Plounévezel	8	4.32%
Poullaouen	6	3.25%
Saint-Hernin	6	3.25%
Treffrin	2	1.08%
Tréogan	1	0.53%



Tranches d'âges	2020 / 2021	
Moins de 18 ans	149	59.13%
18 ans-60 ans	67	26.59%
Plus de 60 ans	40	15.88%
Adultes (plus de 20 ans)	100	39.69%
Lycéens / étudiants (de 15 à 20 ans)	64	25.40%
Collégiens (de 11 à 14 ans)	44	17.46%
Primaires (de 6 à 10 ans)	39	15.48%

Maternelles (de 4 à 5 ans)	7	2.78%
----------------------------	---	-------

Sexe	2020 / 2021	
Femmes	151	59.92%
Hommes	101	40.08%



Pratiques musicales	2020 / 2021	
Pratique collective uniquement	64	25.40%
Élèves de - de 20 ans suivant le parcours global**	137	54.36%
Élèves de + de 20 ans suivants le cursus***	51	20.24%

** *Parcours global = Cours d'instrument + formation musicale + pratique collective*

*** *Cursus = Cours d'instrument + formation musicale optionnelle + pratique collective*

Répartition par cycles	2020 / 2021	
Nombre d'élèves en 1 ^{er} cycle	85	33.73%
Nombre d'élèves en 2 nd cycle	50	19.84%
Nombre d'élèves en 3 ^{ème} cycle	14	5.56%
Nombre d'élèves hors cycles (pratique coll uniquement)	103	40.87%

Pratique instrumentale individuelle : nombre d'élèves	2020 / 2021
Accordéon chromatique	3
Accordéon diatonique	7
Alto	3
Basson	2
Batterie	14
Bombarde	3
Chant	12
Clarinette	3
Contrebasse	3
Cornemuse	7
Flûte traversière classique	3
Flûte traversière traditionnelle	6
Guitare électrique / acoustique / basse	30
Harpe celtique	24
Piano	32
Saxophone	3
Uilleann Pipes	4
Violon	24
Violoncelle	8
Tin Whistle	2
Total	193



Pratique collective : nombre d'élèves	2020 / 2021
Chorale classique	26
Chorale adultes (Chœur du Poher)	26
Chorale enfants (dès 7 ans)	21
Chorale ados (dès 11 ans)	6
Atelier vocal	12
Chorale Musiques Actuelles	15
Ensembles Musiques traditionnelles	27
Ensembles rock	15
Ensemble jazz / funk	7
Ensemble musique Klezmer	4
Ensemble à cordes	29
Musique de chambre	9
Total	197

Formation musicale : nombre d'élèves	2020 / 2021
Formation musicale	89
Formation musicale musiques traditionnelles	42
Atelier rythme	2
Eveil musical	7
Initiation musicale	6
Total	146



• Équipe :

Enseignants	2019 / 2020	2020 / 2021
Nombre d'enseignants	15	15
Enseignants à temps plein	6	6
Enseignants à temps partiel	9	9
Enseignants titulaires	8	9
Enseignants en CDI	-	-
Enseignants contractuels en CDD	7	6
Enseignants diplômés d'État ou DUMI	10	10
Equipe administrative	2019 / 2020	2020 / 2021
Direction (mi-temps)	1	1
Coordination pédagogique (mi-temps)	1	1
Secrétariat (mi-temps)	1	1



Pratique instrumentale individuelle > vol horaire hebdo	2020 / 2021
Accordéon chromatique / diatonique	05:20
Alto	01:30
Basson	01:00
Batterie	07:10
Bombarde	01:40
Chant	06:10
Clarinette	01:45
Contrebasse	01:15
Cornemuse	05:40
Flûte traversière classique	01:40
Flûte traversière traditionnelle	03:30
Guitare électrique / acoustique	13:20
Guitare basse	02:40

Harpe celtique	13:30
Piano	17:45
Saxophone	02:45
Uilleann Pipes	02:15
Violon	14:55
Violoncelle	05:30
Total	108:40



Pratique collective > volume horaire hebdomadaire	2020 / 2021
Chorale classique	02:00
Chorale adultes (Chœur du Poher)	02:00
Chorale enfants (dès 7 ans)	02:15
Chorale ados (dès 11 ans)	01:00
Technique vocale	02:00
Chorale Musiques Actuelles	01:30
Ensembles Musiques traditionnelles	04:55
Ensembles rock	03:00
Ensemble jazz / funk	01:15
Ensemble musique Klezmer	01:00
Ensemble à cordes	03:30
Musique de chambre	01:45
Total	23:30

Formation musicale > volume horaire hebdomadaire	2020 / 2021
Formation musicale	15:00
Formation musicale musiques traditionnelles	05:00
Atelier rythme	01:00
Eveil musical	00:45
Initiation musicale	00:45
Total	22:00



////////////////////
INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE
2020/2021
////////////////////



Ecole	Niveaux	Effectifs	Volume horaire hebdomadaire -Semestre 1-	Volume horaire hebdomadaire -Semestre 2-
Enfant Jésus Carhaix	Primaires	152	-	08:30
	Maternelles	88		
La République Carhaix	Primaires	68	02:15	-
Jules Ferry Poullaouen	Primaires	69	02:00	-
Huella Carhaix	Maternelles	86	01:30	-
Diwan Carhaix	Maternelles & Primaires	34	01:45	-
Kerven Carhaix	Maternelles	43	-	01:30
Notre Dame Cléden Poher	Primaires	52	02:15	-
Ecole élémentaire Le Moustoir	Maternelles	17	-	02:00
	Primaires	32		
Ecole élémentaire Plévin	Primaires	28	-	01:00
Ecole des hirondelles Motreff	Maternelles	23	-	02:00
	Primaires	42		

Ecole	Niveaux	Effectifs	Volume horaire hebdomadaire -Semestre 1-	Volume horaire hebdomadaire -Semestre 2-
Per Jakez Hélias Cléden Poher	Maternelles	26	-	02:30
	Primaires	18		
Anjela Duval Kergloff	Maternelles	28	01:00	-
JM Le Gall Plounévezel	Primaires	84	02:15	-
Ecole élémentaire Treffrin	Maternelles	26	-	01:30
Maison de l'enfance Carhaix	-	55	02:00	02:00
Institut médico éducatif Carhaix	-	28	03 00	-
TOTAL		999		

MUSIQUES ET DANSES DE BRETAGNE			
Ecole	Niveaux	Effectifs	Volume horaire hebdomadaire - 6 séances + Fest Deiz-
Enfant Jésus Carhaix	CE & CM	28	01:00
La République Carhaix	CM & ULIS	56	02:00
Notre Dame Cléden Poher	CE & CM	15	01:00
Anjela Duval Kergloff	CP & CE & CM	35	02:00
Ecole élémentaire Treffrin	CM	46	02:00
TOTAL		180	08:00

////////////////////
ACTIONS CULTURELLES 2019 / 2020
////////////////////



Date	Action	Partenaires	Nombre d'élèves	Public
02/10/19	Présentation d'instrument : le Uilleann pipes	Lycée Diwan	-	2
05/10/19	Stage aisance scénique animé par Isabelle Byloos (EMIP)	-	17	-
05/10/19	Répétition publique avec Gille Servat	Espace Glenmor	10	-
12/10/19	Participation des élèves du département musiques traditionnelles à la Nuit du Glaz (fest-noz)	Espace Glenmor, bagad Karaez	8	
14/10/19	Concert d'élèves dans le cadre d'1h en musique	-	11	35
19/11/19	Concert d'élèves dans le cadre d'1h en musique	-	4	12
23/11/19	Atelier d'éveil musical proposé dans le cadre de la semaine de la petite enfance	RAM, Galipette, CLAJ, maison de l'enfance	-	30
25/11/19	Rencontre et répétition avec Gilles Apap en amont d'une représentation des élèves de l'ensemble à cordes à l'Espace Glenmor	Espace Glenmor	33	-
29/11/19	Participation des élèves de l'ensemble à cordes au concert de Gilles Apap et de l'Orchestre symphonique de Bretagne	Espace Glenmor	33	353
07/12/19	Concert de la chorale classique	Commune de Kergloff	28	60
08/12/19	Concert du département musiques traditionnelles dans le cadre d'un bœuf musical & fest deiz	Le Plancher	4	127
10/12/19	Rencontre avec Pascal Lamour autour de la musique bretonne	Bibliothèque de Carhaix	4	-
11/12/19	Concert de Noël des élèves du département musiques classiques	EHPAD Persivien	46	80
12/12/19	Concert d'élèves dans le cadre d'1h en musique	-	18	30
21/12/19	Concert de la chorale classique	EHPAD Keravel	28	30
21/12/19	Concert de la chorale classique	Commune de Saint-Hernin	28	100

Date	Action	Partenaires	Nombre d'élèves	Public
18/01/20	Participation des élèves de formation musicale à un spectacle associant les élèves de Carhaixment danse	Carhaixment danse	4	120
01/02/20	Concerts de l'ensemble des départements dans le cadre de la journée Pohermuzik	Espace Glenmor, CLAJ	269	1000
05/02/20	Rencontre avec autour du chant traditionnelle animée par Ifig Flatrès	-	49	-
07/02/20	Répétition publique avec le Trio EDF		15	-
11/02/20	Concert d'élèves dans le cadre d'1h en musique	-	10	16
11/03/20	Concert d'élèves dans le cadre d'1h en musique		7	12
17/03/20	Concert scolaire	-	Annulé	Annulé
04/04/20	Répétition publique Rocio Marquez (Espace Glenmor)	Espace Glenmor, La Grande Boutique	Annulé	Annulé
14,21 & 28/03/20	Stage sampling et musiques électroniques	CLAJ	Annulé	Annulé
10,11,12,13 & 14/04/20	Accueil des musiciens irlandais de Carrickmacross (EMIP)	Comité de jumelage Carhaix-Carrickmacross	Annulé	Annulé
11/04/20	Fest-Noz de l'école de musique	Bagad Karaez	Annulé	Annulé
12/04/20	Concert d'élèves dans le cadre du Printemps de Chateauneuf	Printemps de Chateauneuf	Annulé	Annulé
28/04/20	Concert d'élèves dans le cadre d'1h en musique	-	Annulé	Annulé
08/05/20	Participation d'élèves au spectacle de François Morel	Espace Glenmor	Annulé	Annulé
12/05/20	Concert des élèves des ensembles rock + chorales	Espace Glenmor	Annulé	Annulé
13/05/20	Concert d'élèves dans le cadre d'1h en musique	-	Annulé	Annulé
19/05/20	Fest Deiz scolaire	Ecoles de Poher Communauté	Annulé	Annulé

Date	Action	Partenaires	Nombre d'élèves	Public
Mai	Rencontre entre les classes de harpe de Poher Communauté, CCKB et Pontivy	EMDKB et école de musique de Pontivy	Annulé	Annulé
29/05/20	Concert de printemps	Espace Glenmor	Annulé	Annulé
09/06/20	Concert d'élèves dans le cadre d'1h en musique	-	Annulé	Annulé
20/06/20	Fête de la musique	Ville de Carhaix	Annulé	Annulé
20/06/19	Concert d'élèves à l'hôpital de carhaix dans le cadre de la fête de la musique	ARS	Annulé	Annulé
26/06/20	Participation des ensembles rock au spectacle Breizharock	Espace Glenmor	Annulé	Annulé
27/06/20	Concert d'été	Espace Glenmor	Annulé	Annulé
TOTAL			626	2007

Résidence autonomie La Salette



1.	Présentation et cadre législatif de la résidence autonomie « La Salette »	96
1.1.	La présentation de la résidence autonomie « La Salette » :	96
1.2.	Le fonctionnement de la résidence autonomie :	96
1.3.	Le cadre juridique :	97
1.4.	La présentation des missions du personnel et les effectifs.....	98
2.	Les caractéristiques des personnes accueillies au sein de la résidence autonomie.....	100
2.1.	Analyse de la population au 31 décembre 2020	100
2.2.	Les mouvements au cours de l'année 2020.	102
3.	Le financement de la résidence autonomie.....	103
3.1.	Le financement par le résident.....	103
3.2.	Le forfait « soins courants »	103
3.3.	Le forfait autonomie.....	104
4.	Les missions essentielles de l'établissement	104
4.1.	La prévention de la perte d'autonomie.....	104
4.2.	Le lien social : des animations journalières et ponctuelles qui le favorisent	104
5.	L'organisation de la résidence à partir de février 2020, dans le contexte de pandémie	105

1. Présentation et cadre législatif de la résidence autonomie « La Salette »

1.1. La présentation de la résidence autonomie « La Salette » :

Situé en centre-ville de Carhaix et implanté dans un cadre verdoyant, le Foyer Logement « La Salette » a ouvert ses portes en janvier 1983. Sa configuration originale s'apparente à celle d'un « foyer-soleil », avec un bâtiment consacré aux services généraux et cinq pavillons de 13 logements chacun, bâtis sur deux niveaux, réservés à l'hébergement. Les 65 logements du foyer sont majoritairement des T1 bis, dont la superficie varie entre 32 et 41 m². Parmi les 30 logements situés en étage, 20 disposent d'un espace chambre en mezzanine en sus de la pièce principale, 5 ont une pièce principale et une chambre sur le même niveau, 5 sont des studios de 19 m² sous combles qui ont été conçus pour des séjours d'hébergement temporaire. Les 5 pavillons d'hébergement sont identiques, avec 7 logements en rez-de-chaussée et 6 logements en étage accessibles uniquement par un escalier extérieur débouchant sur un petit hall. Le bâtiment des services généraux regroupe une salle de restauration, une salle de soins, une pièce bibliothèque-salle de réunion, la cuisine ; deux bureaux. Le terrain présente un dénivelé de 10 % pour accéder au bâtiment des services généraux.

1.2. Le fonctionnement de la résidence autonomie :

- Concernant les repas : la cuisine est faite sur place et servie en liaison chaude, le midi, au restaurant. En liaison froide le soir, pour les résidents souhaitant la pension complète. Le petit déjeuner et le repas du soir sont pris dans le logement afin de garantir à chacun son rythme de vie.
- L'entretien du logement est à la charge du résident. Il peut choisir de le faire seul ou de faire appel à une tierce personne.
- Des animations régulières sont proposées par l'association « Degemer Mad » (loto, jeux de société, atelier mémoire, chorale, goûter dansant...) ainsi que des sorties ponctuelles (bord de mer, restaurant...). Nous proposons également divers ateliers animés par des professionnels extérieurs (prévention des chutes, renforcement musculaire, poterie) afin de favoriser l'autonomie des résidents.
- Concernant les soins, le résident conserve son médecin traitant, son infirmier...l'aide-soignante de l'établissement est présente pour une aide ponctuelle à la toilette, une aide ou stimulation à la prise des repas, la prise de rendez-vous...
- Concernant la sécurité, chaque logement est équipé d'une sonnette d'alarme. Un médaillon peut également être mis à disposition des personnes qui le souhaitent. Du personnel est présent dans l'établissement 24h/24 et 7j/7.

1.3. Le cadre juridique :

La loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement (ASV) promeut particulièrement le développement de l'offre d'habitats intermédiaires pour apporter une réponse adaptée aux besoins d'habitats et de services aux personnes âgées et rompre leur isolement. Cette ambition passe notamment par le renforcement et la promotion du rôle et de la place des logements-foyers, renommés « résidences autonomie ».

Ainsi la loi prévoit un socle de prestations que « les résidences autonomie » devront obligatoirement fournir à leurs résidents au plus tard le 1^{er} janvier 2021 :

- Prestations d'administration général (dont état des lieux d'entrée et de sortie)
- Mise à disposition d'un logement et de locaux collectifs (+ entretien pour les locaux collectifs)
- Offre d'actions collectives et individuelles de prévention de la perte d'autonomie
- Accès à un service de restauration par tous moyens
- Accès à un service de blanchisserie par tous moyens
- Accès aux moyens de communication, y compris internet, dans tout ou partie de l'établissement
- Accès à un dispositif de sécurité 24h/24h apportant aux résidents une assistance par tous moyens permettant de se signaler
- Prestations d'animation de la vie sociale (internes et externes)

La loi ASV prévoit également des nouvelles règles relatives aux publics accueillis en résidence autonomie :

- ✓ Suppression du GMP<300
- ✓ Conservation du seuil limite de 10 % de GIR 1 et 2
- ✓ Instauration d'un encadrement des personnes en GIR 1 à 3 (les plus lourdement dépendantes) : 15 %
- ✓ Accueil en résidences autonomie de personnes handicapées, d'étudiants et de jeunes travailleurs dans des proportions inférieures ou égales à 15 % au total de la capacité autorisée
- ✓ Plus de transmission de ces informations, possibilité pour les Conseils départementaux, les propriétaires des résidences autonomie et les ARS de les demander
- ✓ Aucune incidence sur les règles en matière de sécurité incendie
- ✓ L'accueil de la personne âgée en perte d'autonomie dans les résidences autonomie implique :
 - ❖ Un projet d'établissement adapté à l'accueil de personnes en perte d'autonomie

- ❖ Des conventions de partenariat obligatoires avec un EHPAD¹, un établissement de santé, un SSIAD² ou un SPASAD³

1.4. La présentation des missions du personnel et les effectifs

➤ Directrice du CIAS

- ❖ **Supervise l'organisation et le fonctionnement de la résidence autonomie**

➤ Directrice-adjointe :

- ❖ Assure la direction administrative et financière de la Résidence Autonomie dans le cadre des orientations et des priorités définies par les élus.
- ❖ Veille à l'application du projet d'établissement et à la qualité du service rendu aux résidents.

➤ Secrétaire :

- ❖ Accueille et renseigne le public, les résidents et leurs familles
- ❖ Assure le secrétariat de la résidence autonomie et du C.I.A.S
- ❖ Assure la comptabilité courante de la résidence autonomie
- ❖ Assure l'intérim de la directrice-adjointe lors des absences

➤ Aide-soignante :

- ❖ Contribue à a prise en charge globale des résidents
- ❖ Aide la personne accueillie à conserver un maximum d'autonomie physique et psychique

➤ Veilleur de nuit :

- ❖ Veille à la sécurité des résidents et des locaux
- ❖ Entretien les locaux communs

¹ Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

² Services de soins infirmiers à domicile

³ Services polyvalents d'aide et de soins à domicile

➤ **Chef de cuisine :**

- ❖ Gère, produit et valorise les préparations culinaires dans le respect des procédures d'hygiène et de sécurité alimentaire
- ❖ Assure et contrôle la gestion de l'approvisionnement et des stocks
- ❖ Encadre l'équipe de cuisine et organiser le service des repas

➤ **Cuisinier :**

- ❖ Produit et valorise les préparations culinaires dans le respect des procédures d'hygiène et de sécurité alimentaire

➤ **Agent de service :**

- ❖ Assure l'entretien des locaux et le service des repas

➤ **Agent d'entretien :**

- ❖ Assurer la maintenance et l'entretien technique de l'établissement

Tableau des effectifs

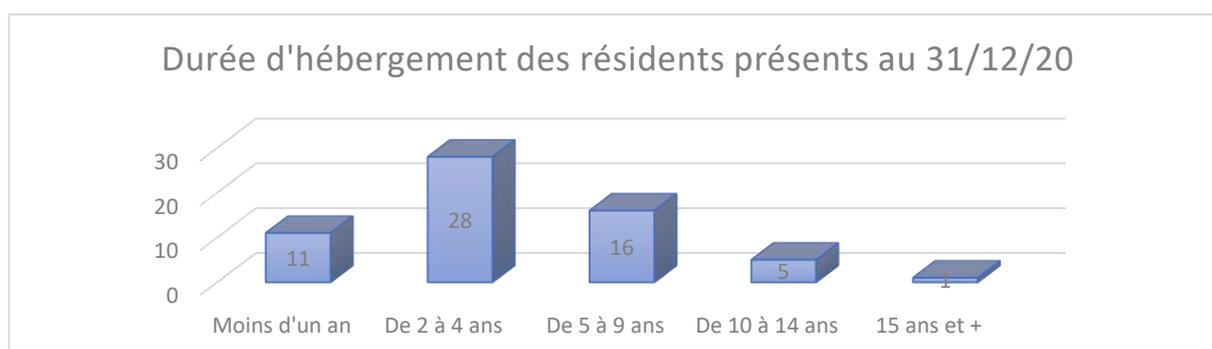
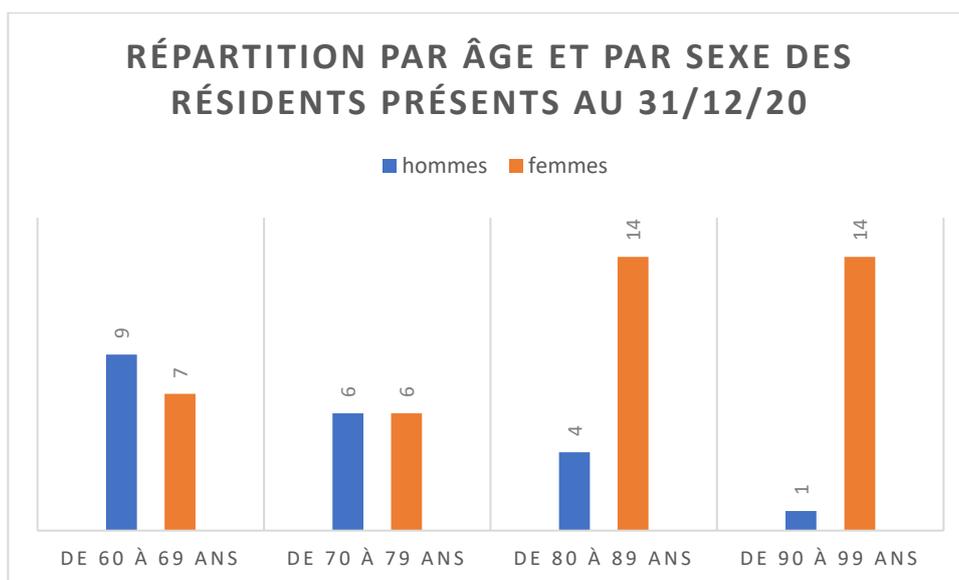
	Personnel titulaire		Personnel contractuel		
	Équivalent temps plein	Temps partiel	Equivalent temps plein	Temps partiel	
Directrice-adjointe	1				
Secrétaire	1				
Cuisiniers	2				
Agent polyvalent cuisine et service	1				
Agents de service	3		1		
Auxiliaire de soins	2				
Veilleurs de nuit	2				
Ouvrier entretien	1				
Total	12	1	1		14

2. Les caractéristiques des personnes accueillies au sein de la résidence autonomie

La résidence autonomie de « La Salette » accueille des personnes âgées de 60 ans et plus, valide et autonome. Cependant, il est possible pour les personnes de moins de 60 ans d'intégrer la structure avec une dérogation du conseil départemental.

2.1. Analyse de la population au 31 décembre 2020

Au 31 décembre 2020, l'établissement accueillait 61 résidents, soit 19 hommes et 42 femmes. Ils étaient âgés de 62 à 98 ans, la moyenne d'âge étant de 80.2 ans.

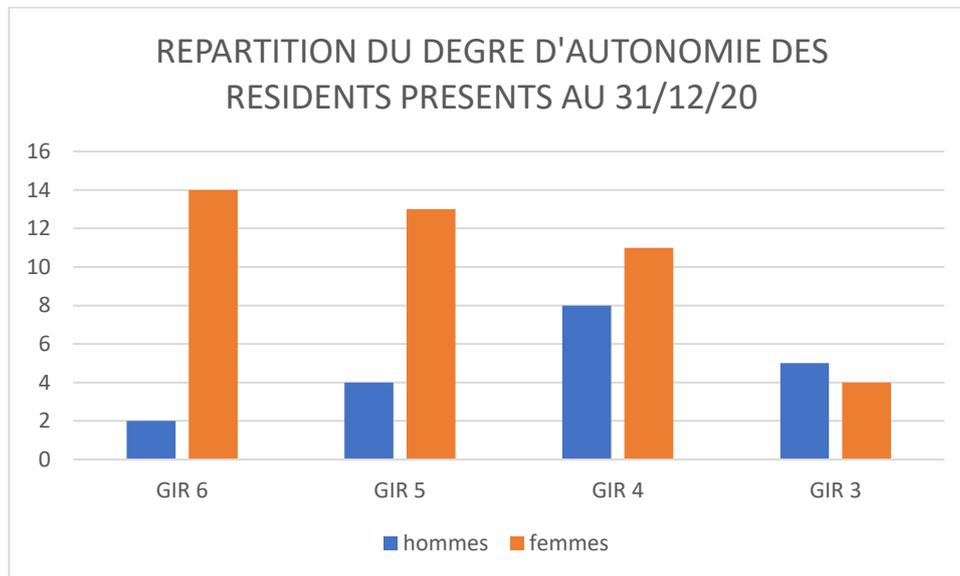


Classification selon le degré d'autonomie

La classification selon le degré d'autonomie se fait avec les grilles AGGIR. Il y a 6 degrés d'autonomie de 1 à 6, les personnes en GIR 6 étant les plus autonomes, celles en GIR 1 les plus dépendantes.

Afin de déterminer le niveau de dépendance du résident, tous les ans, l'aide-soignante met à jour les grilles AGGIR. Cela permet de vérifier que l'on respecte les règles relatives aux publics accueillis en résidence autonomie.

Au sein de la résidence autonomie, la classification en nombre de résidents est la suivante :

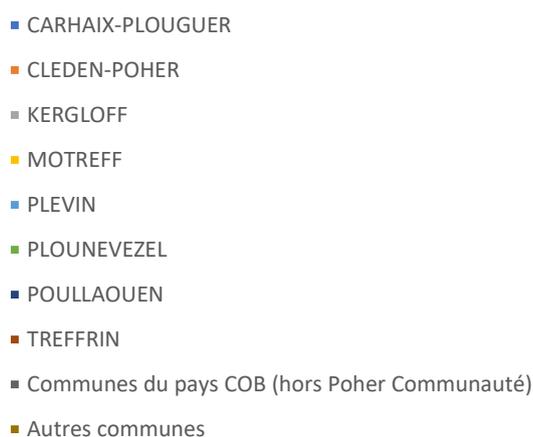
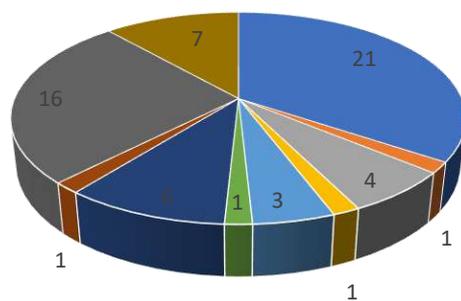


- GIR 6 : 16 soit 26.22 %
- GIR 5 : 17 soit 27.88 %
- GIR 4 : 19 soit 31.15 %
- GIR 3 : 10 soit 14.75 %

Origine géographique des résidents

La provenance géographique des résidents est essentiellement de Carhaix-Plouguer à 34.43 %, ensuite on retrouve les habitants de Poher Communauté (hors Carhaix) à 27.87 %, 26.23 % du pays Cob et 11.47 % viennent de différentes villes de France, souvent pour un rapprochement familial ou un retour aux sources.

ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES RESIDENTS PRESENTS AU 31/12/20



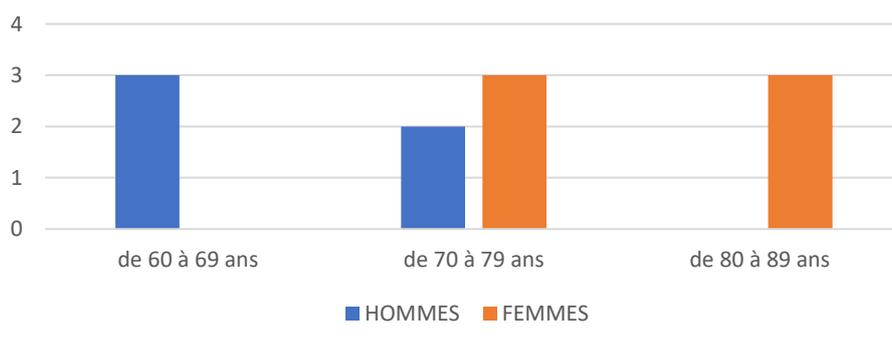
2.2. Les mouvements au cours de l'année 2020.

Au cours de l'année 2020, il y a eu au sein de l'établissement :

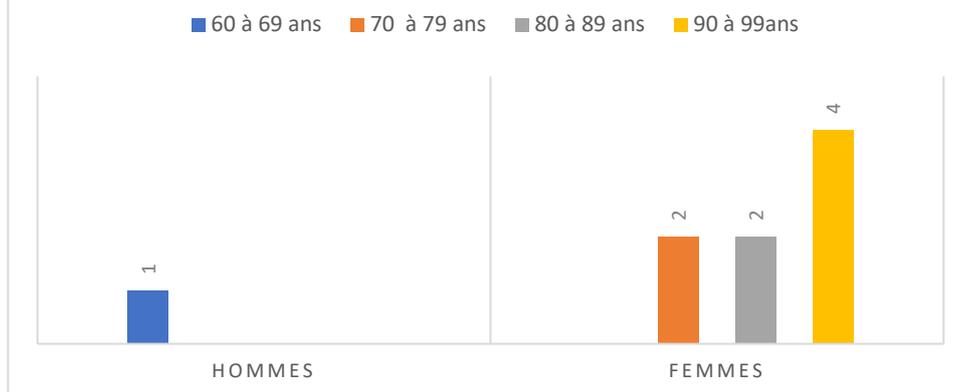
- 11 entrées de nouveaux résidents, soit le renouvellement de près de 18% de la population accueillie ;
- 12 sorties dont 3 décès hors établissement

Le taux de remplissage des logements sur l'année est de 91.22 %.

LES ENTREES EN 2020 REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE



LES DÉPARTS EN 2020 DE L'ÉTABLISSEMENT POUR INTÉGRER UN EHPAD



3. Le financement de la résidence autonomie

3.1. Le financement par le résident

Chaque mois, le résident paie sa pension à terme échu. Le montant de la pension est fixé, chaque année, par délibération du Conseil d'administration du C.I.A.S avec l'accord du conseil départemental.

Il n'y a pas eu d'augmentation de la pension en 2020. A titre d'exemple, une personne en pension complète, dans un studio, verse la somme mensuelle de 1222.75 € (charges comprises). De cette somme, peut être déduite l'Aide Personnalisée au Logement (APL), calculée en fonction des ressources du résident.

Depuis l'habilitation à l'aide sociale de l'établissement au 1^{er} janvier 2019, les personnes ayant de faibles ressources peuvent intégrer l'établissement, et cela a des conséquences positives concernant les personnes âgées du territoire. Avant cette habilitation, le montant de la pension pouvait être un frein à l'entrée pour une catégorie de personnes âgées ayant de faibles ressources.

3.2. Le forfait « soins courants »

Le forfait soins courants est versé par la CPAM, et finance la majeure partie des salaires du personnel soignant.

Il permet de mettre les actions suivantes en place :

- Les aides ponctuelles à la toilette
- La stimulation à la marche
- La stimulation à la prise des repas
- La coordination entre les professionnelles intervenant auprès des résidents

3.3. Le forfait autonomie

La loi 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement prévoit l'attribution, par le Département, d'un forfait autonomie pour financer des actions individuelles et collectives de prévention de la perte d'autonomie.

Il permet de financer les ateliers activation de la mémoire, les ateliers prévention des chutes, ateliers renforcement musculaire, atelier poterie....

4. Les missions essentielles de l'établissement

4.1. La prévention de la perte d'autonomie

- Les changements d'attitude ou de comportement de la personne accueillie sont repérés par l'ensemble des professionnels de l'établissement⁴, mais également des professionnels extérieurs⁵ ainsi que par les proches ;
- Les professionnels extérieurs et les proches sont encouragés à signaler les changements observés de la personne auprès des professionnels de l'établissement ;
- Les professionnels connaissent les situations « moment-clés », où les risques d'une dégradation de la perte d'autonomie sont majorés ;
- Les risques d'aggravation sont anticipés ;
- Les professionnels sont vigilants tout en évitant d'être intrusifs dans le suivi de l'évolution des situations de chaque personne ;
- L'identification de nouveaux besoins de la personne accueillie permet de réajuster les interventions.

4.2. Le lien social : des animations journalières et ponctuelles qui le favorisent

Au sein de la résidence autonomie, une association « Dégermer Mad » a été créée en 2002. Pour faire partie de cette association, il faut être résident, personnel de l'établissement ou bien bénévole. Cette association a pour objectif de participer à l'amélioration des conditions de vie des personnes habitantes au sein de la résidence, par le développement de l'animation, la promotion de toute forme de loisirs et le renforcement des liens sociaux à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement. Cette association est une véritable force pour l'établissement et complémentaire de la dynamique mise en œuvre par le personnel. Certaines sont assurées par les bénévoles de l'association. D'autres sont financées dans le cadre du forfait autonomie. Celui-ci nous a permis de mettre en place des ateliers de prévention des chutes, des cours de gymnastique et du renforcement musculaire. Elles sont animées

⁴ Sont concernés : la secrétaire, , agent de service, agent d'entretien, aide-soignant, veilleur de nuit, animateur, professionnel hôtelier, etc...

⁵ On entend par professionnels extérieurs les libéraux ou les professionnels de services à domicile principalement.

par des professionnels extérieurs. Les animations et les sorties proposées sont entièrement gratuites pour les résidents.

Le personnel est constamment en veille pour repérer les situations d'isolement. La diversité des animations est un excellent support pour créer du lien social entre les résidents et la population.

Les aides-soignantes incitent les résidents à participer aux animations, tout en laissant évidemment le libre choix.

Compte tenu du contexte sanitaire, l'association a été mise en sommeil, les bénévoles n'interviennent plus au sein de l'établissement depuis le 15 mars 2020. Par contre, ils ont joué un rôle important pendant le premier confinement, ils ont téléphoné aux résidents participants régulièrement aux animations, une fois par semaine. Cela a permis de conserver un minimum de lien social.

5. L'organisation de la résidence à partir de février 2020, dans le contexte de pandémie

Dès le 29 février 2020 (passage au stade 2), dans le cadre de l'évolution de l'épidémie de Covid-19, l'ensemble du personnel de la résidence s'est inscrit dans une démarche de prévention et d'information (informations quotidiennes aux résidents et aux bénévoles des gestes « barrières » à appliquer pour éviter une contamination). Nous avons également renforcé toutes les mesures d'hygiène.

Le vendredi 13 mars 2020, après concertation du personnel, nous avons décidé d'anticiper l'annonce du stade 3 par les autorités compétentes. Les résidents ont pris tous les repas à domicile du 14 mars au 1^{er} juin 2020. Cette décision a eu des conséquences sur l'organisation du service. Il nous a fallu nous adapter rapidement pour distribuer les repas en liaison froide. Les agents de service ont été particulièrement sollicités (il faut savoir que les plateaux isothermes pèsent 4 kg et elles montent 2 plateaux en même temps. Et cela 2 fois par jour pour 5 bâtiments).

Du 17 mars au 1^{er} juin, nous avons bénéficié du renfort du personnel des écoles, de Poher Communauté, et de la piscine. Malgré le contexte pesant, ces renforts ont été très appréciés et ont permis au personnel de la résidence d'être soutenu dans leurs missions. Cela a été une belle expérience de solidarité entre les services.

Pendant cette période de confinement, les résidents étaient visités au minimum 1 fois par jour. Afin d'éviter que les résidents s'exposent dans les magasins, nous avons mis en place un service de course hebdomadaire (16 résidents ont souhaité bénéficier de ce service).

Le renfort du personnel nous a permis de renforcer les mesures d'hygiène, mais surtout de proposer des petites animations en plein air.

Nous avons eu la chance d'accueillir 2 musiciens du Bagad de Carhaix



Et également 2 musiciennes de l'école de musique



Depuis le 2 juin 2020, les résidents reprennent le repas de midi à la salle de restauration, nous avons complètement changé la disposition des tables afin de garantir une distance d'un mètre entre chaque personne.

Les animations à l'intérieur ont pu reprendre à partir du mois de septembre, mais uniquement avec l'animatrice de l'établissement.

L'année 2020 a été particulièrement éprouvante, mais elle a également permis de renforcer les liens et les partenariats avec le centre hospitalier de Carhaix, la filière gériatrique et les résidences autonomie finistériennes.

La FNADEPA (Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées) a été un interlocuteur privilégié avec des informations quotidiennes en termes de protocoles, recommandations et sur l'évolution de la situation.

L'accueil des gens du voyage

Poher communauté, par sa compétence « aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage » gère, depuis le 1^{er} janvier 2017 l'aire d'accueil de Kernaeret, à Carhaix.

➤ Occupation de l'aire

En 2020, 250 personnes ont été accueillies. Les familles en couple représentent 90,66 %.

11588 journées d'occupation ont été réalisées, soit une occupation de chaque emplacement de 289.7 jours par an. Selon la période de l'année, ce taux d'occupation varie : la période habituellement la plus fréquentée va de septembre à avril où les emplacements sont tous occupés. En 2020, avec le contexte de la pandémie, les voyageurs se sont peu déplacés. Il est constaté une nette diminution de leur présence sur le mois de juillet. Celle-ci s'explique par leur présence sur le site de Kerampuilh ainsi que par la pandémie, avec des cas révélés de certains occupants de l'aire.

Le nombre de personnes accueillies a fortement diminué par rapport à 2019 mais le nombre de jours d'occupation a sensiblement augmenté, toujours en lien avec le contexte sanitaire.

➤ Action d'insertion

La gestion de l'aire s'exerce dans le cadre du schéma départemental d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage.

Le schéma départemental prévoit des actions à caractère social articulées autour de trois axes principaux :

- L'aide à l'insertion
- La scolarisation et l'accompagnement scolaire
- L'accès aux droits et à la santé

Le projet social développé précédemment par la ville de Carhaix était centré sur la réflexion autour de l'enjeu de l'école pour les familles du voyage. Ainsi, des actions ont été mises en œuvre pour favoriser la présence accrue des enfants voyageurs, une meilleure prise en charge et une répartition plus harmonieuse dans les écoles de la commune.

Suite à la réflexion menée au premier semestre 2018, une action collective d'insertion professionnelle mise en œuvre par Cob Formation a eu lieu du 5 novembre 2018 au 31 mars 2019. Celle-ci a été renouvelée pour la période de septembre 2019 à juin 2020.

Cette action intitulée « Sur le chemin de l'emploi » vise à favoriser l'accès à l'emploi de leur population voyageuse.

Cob Formation bénéficie d'une expérience d'accompagnement des gens du voyage travailleurs indépendants depuis de nombreuses années, permettant aux bénéficiaires de devenir autonome dans la gestion administrative de leur activité. La majorité de ceux-ci fait part d'une difficulté à tirer des revenus acceptables de leur activité indépendante et expriment de plus en plus le souhait de compléter leur activité par un emploi salarié.

Pour accéder au marché de l'emploi, les difficultés sont multiples : ils ne connaissent pas leurs droits ni ne savent comment entrer en contact avec les entreprises. Des jeunes reproduisent le schéma familial sans avoir envisagé un autre projet professionnel, mais ne semblent pas particulièrement motivés par la création d'autoentreprise. Enfin, ils ne sont pas présents sur les dispositifs de droit commun (compétences clés) qui leur seraient pourtant utiles pour faire évoluer leur situation sur le marché du travail.

L'action se déroule en 4 modules, incluant des périodes en entreprise :

- La découverte du monde du travail et de la culture d'entreprise
- - les stages en entreprise
- La remise à niveau
- - la valorisation de son image.

Sept personnes ont participé à l'action à partir de septembre 2019. Elles ont intégré l'action avec un très faible niveau en lecture et écriture. Les 3 hommes et les 4 femmes ont une large variation des âges, allant de 19 ans à 60 ans.

La formation a été interrompue en mars 2020 du fait du confinement, avec une reprise du groupe à partir de septembre 2020. De ce fait, il n'a pas été possible de démarrer une nouvelle session.

Un comité de pilotage, réunissant l'ensemble des partenaires de l'action a montré la grande plus-value d'une telle action pour le public qui y participe. L'action de formation répond aux besoins identifiés concernant la connaissance du marché du travail, l'élaboration d'un projet professionnel, la remise à niveau des savoirs de base, des ateliers thématiques autour de la santé, la mobilité ...

Poher communauté a cofinancé cette action, avec l'Etat, le Conseil Départemental et le Conseil régional pour organiser une action territoriale expérimentale ayant pour objectif d'impulser une dynamique auprès de ce public.

➤ **Travaux réalisés**

- ✓ Aménagement d'une aire de pétanque, de liaisons piétonnes entre les plateformes des caravanes,
- ✓ rénovation des chauffages sanitaires des blocs privatifs,
- ✓ aménagement et de sécurisation des locaux,
- ✓ changement de portes,

Le logement temporaire et d'urgence

Le logement temporaire a accueilli, en 2020, 11 groupes familiaux soit 16 personnes soit une nette diminution du nombre de personnes accueillies par rapport à 2019.

Avant l'entrée dans l'hébergement temporaire, 5 groupes familiaux habitaient Carhaix et 6 le département du Finistère.

5 groupes familiaux ont bénéficié de l'hébergement temporaire pour cause de séparation. L'ensemble de ces familles était concerné par des violences intra familiales.

Durant leur hébergement, les familles sont accompagnées par la Conseillère en E.S.F. du C.C.A.S. de Carhaix. Les familles bénéficient également d'une continuité de l'accompagnement social déjà mis en œuvre avant l'entrée en hébergement.

Fin 2020, 6 familles ont accédé à un logement autonome, dans le parc privé ou public ou en résidence (FJT).

Le logement destiné à l'accueil des personnes sans domicile fixe (SDF) a été ouvert durant toute la période hivernale. D'une capacité de 2 lits, il est réservé à l'accueil des hommes seuls, avec une possibilité d'y accueillir des personnes ayant des animaux. Durant l'hiver 2019.2020, 6 personnes ont séjourné dans ce logement, pour un total de 17 nuitées.

NB : Ce service est de compétence du Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS) de Poher communauté et est mis en œuvre via une convention tripartite CIAS / association Carhaix Relais / CCAS de la commune de Carhaix.

La Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations - GEMAPI

La loi MAPTAM du 27 janvier 2014 a introduit la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) comprenant les missions relatives à la gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations, définies aux 1°, 2°, 5° et 8° du I de l'article L.211-7 du code de l'environnement :

- aménagement de bassin hydrographique ;
- entretien de cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau ;
- défense contre les inondations et contre la mer (gestion des ouvrages de protection hydraulique) ;
- restauration des milieux aquatiques (potentielles zones d'expansion de crue).

Par application de la Loi NOTRe, Poher Communauté est compétent en matière de GEMAPI depuis le 1er janvier 2018, ce qui lui confère des responsabilités et une obligation de moyens à mettre en oeuvre.

La question des modalités d'exercice de la compétence GEMAPI sur le territoire communautaire n'a pas été remise à l'ordre du jour en 2020, étant donné les incertitudes persistantes concernant la révision des statuts de la gouvernance de l'EPAGA, et les conditions envisageables pour le transfert de la compétence GEMAPI ou pour la délégation. Elle pourrait être abordée fin 2021, sur la base d'un programme pluriannuel d'actions.

Une action a toutefois été lancée en fin nov 2020, par le lancement d'une consultation en vue de réaliser les **études pour la restauration de la continuité écologique de l'Hyères au seuil de Kergroas** situé entre Carhaix-Plouguer et Plounévezel.

L'étude attribuée à DCI ENVIRONNEMENT pour un montant total de 17 525 €HT devrait être réalisée d'avril à Juin 2021, en vue de déterminer le programme de travaux à mettre en oeuvre, son portage et financement.

Un comité de pilotage sera mis en place au démarrage de l'étude, associant Poher Communauté, les 2 communes concernées, les propriétaires du moulin, la DDTM, l'EPAGA, l'OFB, les financeurs (Agence de l'Eau et Département du Finistère).

Le projet de Transfert de compétences Eau et assainissement

La Loi NOTRe du 7 août 2015 imposait aux Communautés de Communes la prise en charge de la compétence « eau et assainissement » au plus tard au 1er janvier 2020.

Après réalisation en 2018-2019 d'une étude préalable aux transferts de compétences, le Préfet informait M. Le Président de Poher Communauté, par courrier en date du 2 août 2019, « que les conditions de minorité de blocage ont été réunies pour s'opposer au transfert de la compétence eau et assainissement au 1^{er} janvier 2020 », conformément à la possibilité ouverte par la loi n°2018-702 du 3 août 2018

Dans ce cadre, le transfert de la compétence eau et assainissement est par conséquent reporté au plus tard au 1^{er} janvier 2026, étant entendu que pendant la période 2020-2026, Poher Communauté a la possibilité à tout moment de délibérer sur le transfert de compétences.

Les conditions de transfert devront au préalable être réactualisées pour tenir compte des modifications apportées par la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique.

La question n'a pas été mise à l'ordre du jour en 2020.

Deux contrats de délégation de service de distribution d'eau potable arrivent à échéance sur le territoire communautaire en fin 2021 pour le syndicat du Kreiz Breizh (alimentant Le Moustoir, Plévin, Treffrin et Tréogan) et en fin 2022 pour le syndicat des eaux du Poher (alimentant Cléden-Poher et Saint Hernin).

La réflexion pourrait par conséquent être amenée à être relancée en 2021 ou 2022.

Informatique et téléphonie

Support logistique et technique dans contexte de crise sanitaire

Assistance à mise en œuvre du télétravail

Préparation des portables informatiques pour les 2 phases de confinement.
Validation de la procédure d'accès aux ressources Poher Communauté depuis Internet
Assistance aux utilisateurs dans l'utilisation des solutions mises en place
Fourniture lorsque nécessaire des accès Internet (2 Airbox 4G) aux agents
Attribution de téléphones professionnels pour le télétravail.

Assistance dans mise en œuvre visioconférences

Support ponctuel dans l'utilisation des outils de visioconférence aux agents et élus.
Souscription à une solution de **salle Virtuelle chez Orange** (Open Videopresence Advanced)
Salle du conseil communautaire : Remplacement du câblage video en place pour meilleure utilisation des TV en place (travail qui reste à poursuivre).

Homogénéisation du parc - Standardisation des procédures de configuration

2 actions principales ont été réalisées sur le parc informatique :

- L'homogénéisation du parc vers des postes plus récents sous Windows10,
- La standardisation des configurations des postes

Homogénéisation du parc et des postes de travail

Ont été **acheté** sur 2020, **26 postes de travail** dont **8 portables** essentiellement pour le télétravail. (mairie + Poher). 7 postes fixes neufs restent à renouveler sur cette fin d'année 2020.

Le renouvellement des postes permet :

- De sécuriser le parc informatique en remplaçant les postes Windows7 (plus supportés par Microsoft) par des postes Windows10 intégrables dans un réseau d'entreprise,
- De fournir aux agents des postes plus rapides et performant,
- D'homogénéiser le système d'exploitation et faciliter l'utilisation des postes par tout le monde.

Nommage des postes de travail

Afin de faciliter le travail initial d'inventaire des principaux matériels, serveurs, postes de travail, portables et copieurs/imprimantes utilisés dans les collectivités, un **nommage standardisé des matériels** a été effectué :

- Les postes de travail les plus récents des collaborateurs ont été étiquetés avec des étiquettes « code barre » et renommés en fonction de ce code barre assurant une unicité de nom sur le réseau.
Exemple : PC Poher avec étiquette 00023 : Nommage du PC en XP00023

Cette même méthode a été appliquée aussi aux périphériques (Ecrans, imprimantes, copieurs...)

Nommage des comptes utilisateurs dans un unique annuaire d'entreprise

- Lorsque cela est possible, les **comptes utilisateurs** utilisés sont dorénavant **nominatifs** et nommer selon la règle : <1^{ère} lettre du prénom>+<nom de famille>.
- Les comptes de stagiaires sont également nominatifs.

Cela a été rendu possible en **consolidant l'annuaire** des agents de la Ville et ceux de Poher Communauté dans un unique annuaire commun nommé : poher.local.

Cela permet également à chacun de connaître son **identifiant de connexion** (nécessaire pour le télé-travail).

Sécurisation des postes de travail

La mise à jour systématique des postes lors de mes interventions sur les équipements sont réalisés pour garantir le meilleur niveau de sécurité possible.

Cela est particulièrement important sur les portables utilisés en télétravail.

Un antivirus d'entreprise (F-Secure) a été installé sur le parc des postes.

Contrat OpenGouv pour suite Office

Souscription de 2 contrats OpenGouv auprès de Microsoft pour faciliter le déploiement des suites Microsoft Office (Word, Excel, Powerpoint) sur les postes de travail.

Contrats Système et réseau – Assistance Contrat d'assistance système avec Apogea (POHER)

Maintenance du serveur et des équipements de sécurité (sauvegarde, routeurs...) avec des prestations de conseil et assistance sur site. Le contrat est renouvelé en Janvier 2021.

Projets d'infrastructure

Renouvellement des serveurs de Ville de Carhaix et Poher Communauté

Le serveur de la Ville de Carhaix a été remplacé par un matériel récent beaucoup plus performant et disposant d'un stockage suffisant pour centraliser l'ensemble des ressources documentaires des agents ville tout en permettant la future mise en place d'un PRA (Plan de Reprise d'Activité).

La mise en place de ce nouveau serveur s'est accompagnée :

- d'une **sécurisation du domaine Windows** de Poher communauté et l'utilisation d'un annuaire d'entreprise unique pour tous les agents Ville ou Poher.

Le serveur de Poher Communauté sera remplacé courant Décembre par un serveur de même modèle que celui de la Ville et bénéficiera d'un stockage accru pour accueillir l'ensemble des besoins immédiats et futur de Poher Communauté tout en permettant la future mise en place d'un PRA avec la Ville (cela fera l'objet d'un projet à part entière).

Remarque : La réorganisation de l'infrastructure serveurs des 2 collectivités a été possible grâce à la création d'un local technique adapté réalisé lors des travaux de la Mairie.

Projets logiciels

Convocation électronique des élus

L'étude d'une solution pour permettre la convocation électronique des élus aux conseils municipaux ou communautaires a été réalisée.

La Ville de Carhaix et Poher Communauté ont ainsi souscrit à l'offre logiciel de Megalis (delibRE).

La solution, utilisée en mode SaaS permet la gestion du multi-mandats.

L'offre logicielle répond bien aux besoins actuels des 2 collectivités.

Des solutions d'équipement des élus en terminaux type tablette ou portable a été également présenté.

Une enveloppe budgétaire d'équipement a été présenté au budget 2021 :

- Pour Poher Communauté : 27K€ pour 33 matériels,
-

Des actions d'entretien et d'amélioration de l'existant

Remplacement de postes informatiques des agents

Des postes d'agents ont été renouvelés cette année :

- Pour cause de panne du matériel existant,
- Pour migration vers Windows10 et pouvoir bénéficier du support Microsoft et de postes mieux sécurisés.
-

Le changement des postes s'accompagne toujours de l'harmonisation des identifiants de connexion et l'accès au réseau global Poher/Ville (via l'annuaire unique).

Terminaux mobiles

Mise en place d'un MDM

La réactualisation du contrat de gestion de la flotte de mobiles pour Poher Communauté et la Ville de Carhaix a permis de diminuer les coûts mensuels d'abonnements.

Nous avons pu mettre en place également une plateforme (en mode SaaS) MDM de gestion et sécurisation des smartphones Ville et Poher Communauté.

Les terminaux sont pourvus d'anti-virus, géolocalisable (en cas de perte) réinitialisable à distance (en cas de vol ou perte) et disposent d'un accès sécurisé au magasin d'applications.

Aujourd'hui 13 terminaux sont déclarés et actifs sur cette plateforme.

Déploiement de terminaux mobiles

Le renouvellement de terminaux mobiles a été poursuivi avec intégration des équipements dans l'outil de gestion centralisé DME (Device Management Express).

Certificats de signatures électronique

Suite aux élections Municipales et communautaire, il a fallu **renouveler** un nombre important de **certificats** électroniques des élus et pourvoir certains agents le temps de la mise en place des nouvelles équipes.

Cela a été réalisé auprès de Chambersign via l'offre Mégalis.

Le support auprès des élus et agents sur l'utilisation et le paramétrage de ces certificats s'est réalisé au fur et à mesure des demandes, sur les postes de la collectivité ou sur les postes personnels des élus.

Dépannage et assistance diverses

De nombreuses interventions de dépannage et d'assistance auprès des utilisateurs ont aussi été réalisées.

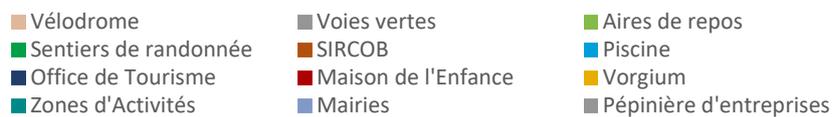
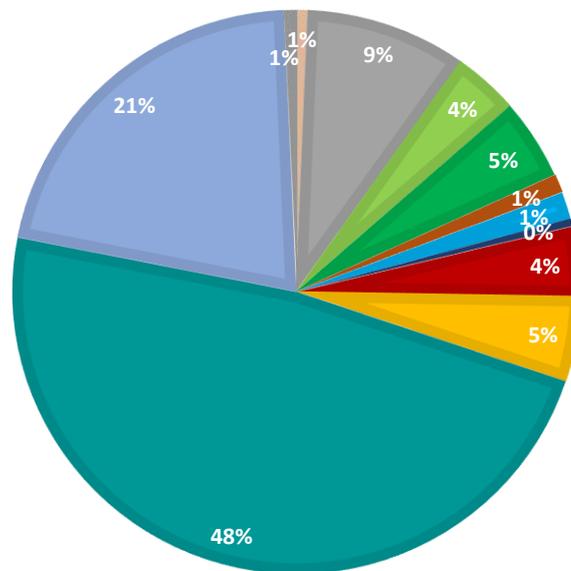
Ces interventions sont principalement dû à du matériel ancien et une absence d'homogénéité dans les configurations et installations (Equipement sous Windows7, 8.1 ou 10 en version entreprise ou familiale, utilisés avec des configurations purement locales).

Espaces Verts

l) Entretiens réalisés en régie, par secteurs d'activités

- **entretien vélodrome** : 16.5 h de travaux d'entretien réalisé, soit un budget de 500 €
- **entretien des voies vertes** : 224.5 heures de travail réalisé, soit un budget de 6700 €
- **entretien aires de repos** : 93 heures de travail réalisé, soit un budget de 2800 €
- **entretien sentiers de randonnée** : 114h de travail réalisé, soit un budget de 3400 €
- **entretien SIRCOB** : 26 h de travail réalisé, soit un budget de 775 €
- **entretien piscine** : 38.5 h de travaux d'entretien réalisé, soit un budget de 1150 €
- **entretien office de Tourisme** : 11h de travail effectué, soit un budget de 330 €
- **entretien Maison De l'Enfance** : 98 h de travaux d'entretien réalisé, soit un budget de **2920€**
- **entretien Vorgium** : 120 h de travaux d'entretien réalisés, soit un budget de **3580 €**
- **entretien des zones d'activités** : élagage, tonte, débroussaillage et girobroyeur, entretien des massifs, taille et paillage, entretien des bassins d'orage, constituent les principales tâches d'entretien des zones d'activités. Cet entretien représente une part conséquente puisque 1180 h de travaux d'entretien ont été réalisées par le personnel, ce qui représente un budget de **35180 €**.
- **Sollicitations des Mairies de Poher Communauté : 15580 €**
 - St Hernin : 11h, soit un budget de 330 €
 - Poullaouën, avec l'entretien des 2 terrains de football : 285h, soit un budget de 8500€
 - Plévin : 134h, soit un budget de 4000€
 - Le Moustoir : 15h, soit un budget de 450 €
 - Carhaix : 77h, soit un budget de 2300€
- **entretien Pépinière d'entreprises** : 17 h de travaux d'entretien réalisé, soit un budget de 500 €
- **entretiens divers** : Entremont, Aire d'Accueil des Gens du Voyage, Foyer Logement, Frigo du Poher, parcelles appartenant à la SAFI...

NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL EFFECTUÉES PAR LE SERVICE ESPACES VERTS COMMUNAUTAIRE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS



II) Budgets de fonctionnement et d'investissement

Au total, un budget de 60 000€ TTC a été dédié en dépenses de fonctionnement, et 35600€ TTC a été dédié aux investissements :

- 5000 € d'investissement en matériels portatifs : une élagueuse, une tondeuse électrique, une débroussailleuse
- 2600 € de mobilier urbain
- 28000€ de travaux

Maison de Services Au Public



Instituées par l'article 100 de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république, les Maisons de services au public MSAP ont vocation à délivrer une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. De l'information transversale de 1er niveau à l'accompagnement de l'utilisateur sur des démarches spécifiques, les Maisons de services au public articulent présence humaine et outils numériques.

La convention cadre de la Maison de Service Au Public de Poher communauté a été signée entre 24 partenaires locaux et nationaux qui s'engagent à organiser un espace mutualisé de services au public.

La Maison de Service Au public a obtenu la reconnaissance de la Préfecture à compter du 15 novembre 2018, date de son ouverture.

Des outils numériques ont été mis en place : une borne numérique interactive et un écran d'affichage dynamique sont installés dans le hall.



Signalétique, borne interactive et écran dynamique



téléphone.

Deux ordinateurs, un copieur et un téléphone sont mis à la disposition des usagers dans la zone de confidentialité. Les usagers peuvent venir y préparer leurs dossiers, effectuer leurs démarches en ligne ou utiliser le

Fonctionnement :

La MSAP est un espace mutualisé centralisant en un seul lieu des structures auparavant dispersées, elle permet d'accompagner les usagers et de faciliter leurs démarches administratives.

4 structures sont locataires permanents : **ALECOB** (Agence locale de l'énergie du Centre-Ouest Bretagne), **CECCOB** (cellule de coordination des actions de l'État), **CIO** (Centre d'Information et d'Orientation) et **CPAM** (Caisse Primaire d'Assurance Maladie).

Poher communauté est également présent sur site au travers de ses services à la population : services économie, transport, logement, enfance, jeunesse et sport, service public d'assainissement non collectif (SPANC), animateur du tri et de la prévention des déchets, direction du centre intercommunal d'action sociale (CIAS), gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI) ainsi que par ses services supports : direction générale, ressources humaines, finances et marchés, informatique et téléphonie, aménagement et opérations de construction.

4 bureaux sont mis à disposition d'une vingtaine d'organismes institutionnels et d'associations qui tiennent des permanences régulières, hebdomadaires ou mensuelles :

- **ADIL** : Agence départementale pour l'information sur le logement
- **BOUTIQUE DE GESTION**
- **CAF** du Finistère : Caisse d'Allocations Familiales
- **CARSAT** : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au travail (service retraite et service social)
- **CAUE** : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Finistère
- **CICAS** : Centre d'Information de Conseil et d'Accueil des Salariés
- **CIDFF** : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (service juridique et service social)
- **CLCV** : Consommation Logement Cadre de Vie
- **CLIC** : Point d'information local dédié aux personnes âgées
- **Conciliateur de justice**
- **Conseil départemental** : Assistance sociale et Conseillère d'accès aux droits
- **CRESUS** : association d'utilité publique qui vient en aide aux personnes et aux familles endettées ou exclus
- **Délégué du procureur** – Tribunal d'instance de Morlaix
- **ÉMERGENCE** : Aide aux victimes
- **FNATH** : Association des accidentés de la vie
- **ICOB** : association Initiative Centre Ouest Bretagne
- **Point d'Accès au Droit - CDAD 29** : Notaire, huissier et avocat
- **Psychologue** (association Carhaix Relais)
- **Région Bretagne – Point Région projets de formation**
- **SOLIHA** : Solidaire pour l'habitat – association au service de l'habitat (suivi de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat OPAH)
- **SPIP** antenne de Morlaix : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- **UDAF 29** : Union Départementale des Associations Familiales du Finistère
- **UNAFAM** : Union Nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapés psychiques
- **Wimooov** : accompagnement des publics en situation de fragilité vers une autonomie durable et responsable



Ces bureaux sont également mis à la disposition ponctuelle d'associations du secteur social intervenant sur le territoire de Poher communauté et ne disposant pas de locaux en Centre Bretagne.

Afin d'animer et de faire vivre ce lieu ressource, un agent de Poher communauté et son remplaçant ont reçu une formation dispensée notamment par les structures partenaires afin d'assurer les missions d'animatrice MSAP. Son rôle est d'accueillir, orienter et apporter une aide au public sur la constitution de dossiers administratifs et sur l'accès aux services numériques.



La Maison de Services Au Public de Poher communauté a été fermée au public le 17 mars 2020 conformément aux consignes préfectorales.

A compter du 11 mai, date du déconfinement, les structures ont été autorisées à reprendre leurs activités sous réserve d'un accueil du public **uniquement sur RDV** dans le respect des consignes sanitaires.

En raison de la situation sanitaire, afin d'assurer la sécurité des agents et du public des aménagements ont été mis en place notamment une matérialisation au sol (sens de circulation, distanciation), plexiglass dans les bureaux de permanences.

En 2020, 14 090 visiteurs ont été accueillis au sein de la MSAP (soit 2710 de moins qu'en 2019).

L'animatrice MSAP a reçu quotidiennement en moyenne 85 appels et une soixantaine de visiteurs, une dizaine d'entre eux sollicitent des conseils ou une aide dans leurs démarches.

Les organismes les plus sollicités sont, par ordre de fréquentation : la Caisse Primaire d'Assurance Maladie – CPAM, la Cellule de Coordination des actions de l'Etat – CECCOB, l'association Carhaix relais (psychologues), la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au travail – CARSAT et la Caisse d'Allocations Familiales – CAF.

Maison pluridisciplinaire de santé

Afin de favoriser l'installation pérenne de médecins sur le territoire, Poher communauté s'est doté de la **compétence** : « **Création, entretien et gestion d'une maison de santé communautaire** » par délibération du conseil communautaire du 18 mai 2017 (Arrêté préfectoral du 30 août 2017).

Poher communauté a acquis la **maison médicale sise rue de l'Aqueduc Romain à Carhaix**, par délibération du 15 mars 2018 pour un montant de 268 350€

Cette maison médicale accessible aux personnes à mobilité réduite, équipée d'un accueil commun et de 5 cabinets comprenant chacun un bureau, une salle d'examen et une salle d'attente, a nécessité des travaux de rénovation (réfection des peintures, sols, fenêtres de toit, remplacement des luminaires et la mise en accessibilité PMR) pour un montant global de 90 000€ HT.

Composition de la maison de santé :
Bâtiment principal :

- 5 Médecins généralistes :
 - Dr Olivier LANDURE
 - Dr Adèle CORBEL
 - Dr LEROUX (1er septembre 2019)
 - Dr Le LANN NEDELLEC (février 2020)
 - Dr Corbel Hugues (Janvier 2021)



Vue extérieure de la maison de santé



Nouvelle banque d'accueil PMR

L'installation d'un bâtiment modulaire

Afin de compléter dans les meilleurs délais l'offre de locaux pour les médecins et professions médicales, Poher communauté, par délibération du 25 mai 2019, a approuvé l'**installation d'un bâtiment modulaire** sur le parking de l'actuel maison de santé sise rue de l'Aqueduc romain à Carhaix.

Le nouveau bâtiment est composé de 2 cabinets, une salle d'attente commune et d'un WC PMR.

Le bâtiment est en location depuis octobre 2020 par le cabinet d'ophtalmologie de l'Odet 5 jours par semaine. Le personnel présent est un orthoptiste et une assistante secrétariat.



Achat d'un cabinet médical à Poullaouen

Dans le but de favoriser l'implantation de nouveaux professionnels de santé sur l'ensemble du territoire, Poher communauté a décidé, par délibération du 27 juin 2019 d'acquérir **la maison de santé de Poullaouen pour un montant de 75 000€**. Celle-ci est composé de deux bureaux de consultation, d'une salle de soins, d'une salle d'attente, de 2 WC, d'une salle d'eau, de combles aménageables et d'un parking privé.



Vue extérieure du bâtiment

Location d'un cabinet médical

En vue de faciliter l'installation d'un médecin généraliste supplémentaire sur le territoire communautaire, Poher communauté décide, par délibération du 26 septembre 2019, de prendre à bail un cabinet médical sis place du Champ de foire à Carhaix, propriété du Docteur Jean-François Yaouanc, médecin généraliste, exerçant jusqu'à présent à Carhaix et ayant décidé de cesser son activité en vue de le sous-louer à un médecin généraliste désireux de s'installer sur Carhaix.

Location 4 rue des augustins

Poher communauté dans la continuité de faciliter l'installation de nouveaux praticiens sur le territoire communautaire a décidé de prendre en location un bâtiment situé au 4 rue des Augustins à Carhaix. Ce bâtiment permet l'installation de 3 nouveaux professionnels de santé.

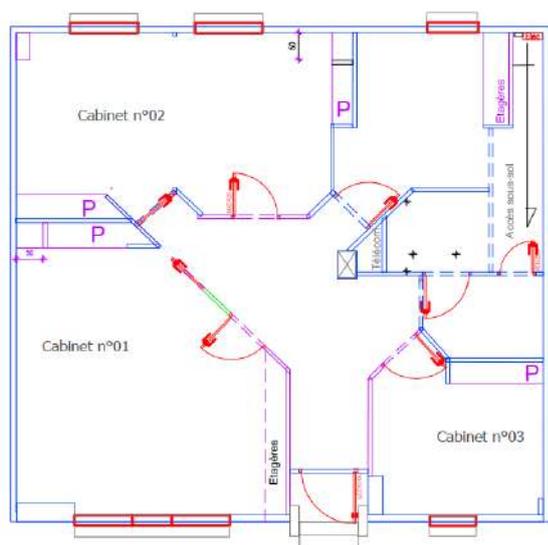
Des travaux ont été réalisés par la collectivité à savoir :

- Mise en place de points d'eau dans 2 cabinets
- Réfection des sols et peinture
- Remise aux normes électriques
- Sécurisation des cabinets
- Installation d'une rampe PMR en 2021

Depuis février 2021, 1 sage-femme est en location dans le cabinet n°01.



Plan du bâtiment



Construction d'une nouvelle maison de santé pluridisciplinaire

La totalité des cabinets de la maison médicale sise rue de l'aqueduc romain étant occupées ou réservées, le conseil communautaire approuve, par délibération 01 octobre 2020, l'acquisition du terrain au 19 rue Bazeilles à Carhaix pour l'assiette du projet maison santé.

Le projet est détaillé de la manière suivante :

- 18 cabinets entre 23m² et 30 m² sur 2 niveaux (RDC et N+1)
- 2 secrétariats par étage
- 1 salle de réunion par étage
- 3 cabinets ciblés pour une profession dentaire
- 40 places de stationnement

Le projet de création de maison pluridisciplinaire de santé nécessite une coordination et implication des professionnels du secteur médical, ainsi il est décidé de créer un comité de pilotage « maison de santé » associant les élus communautaires, les membres de l'association des professionnels de santé et les maîtres d'ouvrage par délibération du 14 novembre 2019. Les praticiens ont émis un avis favorable au projet.

Des travaux de démolition sont prévus entre Janvier et Mars 2021. Un diagnostic archéologique du site est prévu à la suite de la démolition en Avril 2021.

L'ouverture de la maison de santé est programmée au 1^{er} semestre 2024.



Terrain ciblé pour accueillir la maison de santé pluridisciplinaire



Esquisse Janvier 2021 projet maison de santé pluridisciplinaire



Plan de masse

Annexes :

- Financières
- Rapport annuel le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets
- Rapport annuel du SPANC